



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.3096
16 juillet 1992

FRANCAIS

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 3096e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 16 juillet 1992, à 10 h 30

Président : M. JESUS

(Cap-Vert)

Membres : Autriche
Belgique
Chine
Equateur
Etats-Unis d'Amérique
Fédération de Russie
France
Hongrie
Inde
Japon
Maroc
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Venezuela
Zimbabwe

M. HOHENFELLNER
M. NOTERDAEME
M. LI Daoyu
M. AYALA LASSO
M. PERKINS
M. VORONTSOV
M. MERIMEE
M. ERDOS
M. GHAREKHAN
M. HATANO
M. BENJELLOUN-TOUIMI

Sir David HANNAY
M. ARRIA
M. SHAMUYARIRA

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 45.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA QUESTION DE L'AFRIQUE DU SUD

LETTRE DATEE DU 2 JUILLET 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/24232)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément aux décisions prises à la 3095e séance, j'invite le Ministre des affaires étrangères du Sénégal à prendre place à la table du Conseil. J'invite le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud à prendre place à la table du Conseil. J'invite les représentants de l'Algérie, de l'Angola, d'Antigua-et-Barbuda, de l'Australie, de la Barbade, du Botswana, du Brésil, du Canada, du Congo, de Cuba, de l'Egypte, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Lesotho, de la Malaisie, de la Namibie, du Népal, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, du Nigéria, de la Norvège, du Pérou, des Philippines, du Portugal, de l'Espagne, du Suriname, de la Suède, de l'Ouganda, de l'Ukraine, de la République-Unie de Tanzanie, du Zaïre et de la Zambie à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Ka (Sénégal) et M. Pik Botha (Afrique du Sud) prennent place à la table du Conseil; M. Brahimi (Algérie), M. Pedro de Castro Van-Dunem (Angola), M. Hurst (Antigua-et-Barbuda), M. Butler (Australie), M. Maycock (Barbade), M. Legwaila (Botswana), M. Sardenberg (Brésil), Mme Fréchette (Canada), M. Ganga (Congo), M. Mujica Cantelar (Cuba), M. Moussa (Egypte), M. Graf Zu Rantzau (Allemagne), M. Wisnumurti (Indonésie), M. Phoofolo (Lesotho), M. Razali (Malaisie), M. Huaraka (Namibie), M. Acharya (Népal), M. van Schaik (Pays-Bas), Mme Willberg (Nouvelle-Zélande), M. Nwachukwu (Nigéria), M. Huslid (Norvège), M. Luna (Pérou), M. Mendes (Philippines), Mlle Mendes (Portugal), M. Yañez-Barnuevo (Espagne), M. Nandoe (Suriname), M. Osvald (Suède), M. Ssemogerere (Ouganda), M. Batiouk (Ukraine), M. Nyakyi (République-Unie de Tanzanie), M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre) et M. Musuka (Zambie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la République islamique d'Iran et de l'Italie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Kharrazi (République islamique d'Iran) et M. Trszler (Italie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre qui se lit comme suit :

"J'ai l'honneur de demander au Conseil de sécurité qu'au cours des séances qu'il consacrera à l'examen de la question intitulée 'La question de l'Afrique du Sud', le Conseil de sécurité adresse, en application de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, une invitation aux personnes ci-après : M. Bantu Holomisa, M. Essop Pahad, M. Philip Mahlangu, M. Manguenzi Zitha."

Cette lettre a été publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/24298.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil accepte d'inviter M. Holomisa, M. Pahad, M. Mahlangu et M. Zitha en application de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Le Président

Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Les membres du Conseil sont saisis du document S/24288, qui contient le texte d'un projet de résolution préparé au cours des consultations antérieures du Conseil. J'attire l'attention des membres sur le document S/24291, qui contient le texte d'une lettre datée du 15 juillet 1992, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité spécial contre l'apartheid. Les membres du Conseil ont également reçu la photocopie d'une lettre datée du 15 juillet 1992, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité spécial contre l'apartheid, qui sera publiée sous la cote S/24292.

Le premier orateur est le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, S. E. M. Roelof Frederik Botha. Je souhaite la bienvenue à Son Excellence et je l'invite à faire sa déclaration.

M. BOTHA (Afrique du Sud) (interprétation de l'anglais) : En tant que représentant d'un pays africain, je me félicite du fait que cette réunion a lieu sous la présidence d'un autre pays africain. C'est également la première fois que mon gouvernement a l'honneur de s'adresser au Conseil alors que le Secrétariat est dirigé par un autre Africain distingué, M. Boutros Boutros-Ghali. Mon gouvernement reconnaît les contributions importantes faites par le Président et le Secrétaire général, et leur adresse ses bons vœux pour l'accomplissement de leurs responsabilités.

A quelques exceptions près, le débat a été marqué par un désir sincère d'encourager les dirigeants sud-africains à s'associer pour endiguer la violence en Afrique du Sud et poursuivre leur tâche de négociation d'une nouvelle constitution qui créerait une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. Je suis frappé par l'impartialité dont le Conseil fait preuve pour traiter de cette question. Nous l'apprécions.

Avant de traiter de la question principale de la violence, qui constitue le thème central de ce débat, je pense qu'il m'incombe de partager avec le Conseil les sentiments que j'ai éprouvés en passant dans les couloirs du bâtiment de l'Organisation des Nations Unies comme dans les ruines de l'apartheid.

La première fois que je suis venu aux Nations Unies, c'était en 1966. Certains membres étaient alors un peu plus jeunes. La Cour internationale de Justice venait de prendre sa décision dans l'affaire contre l'Afrique du Sud

M. Botha (Afrique du Sud)

portée devant elle par l'Ethiopie et le Libéria. Le rejet de la demande de l'Ethiopie et du Libéria a entraîné une tempête politique à l'Assemblée générale. Nous avons gagné notre procès juridique, mais nous avons perdu la bataille politique. Il était alors plus clair que jamais que l'apartheid ferait de l'Afrique du Sud un perdant partout.

Nous sommes tous les enfants de l'histoire. Chacun d'entre nous est le fruit de notre époque sur cette Terre, et c'est dans ce contexte que nous pouvons le mieux être compris.

Je suis Sud-Africain. Je suis Afrikaner aussi. J'appartiens à un peuple qui s'est installé au sud de l'Afrique il y a plus de trois cents ans, avant l'arrivée des ancêtres américains ici. Nous avons lutté des siècles durant pour survivre. Nous sommes devenus une partie de l'Afrique. Le nom que nous nous sommes donné et le nom que nous avons donné à notre langue est dérivé du nom du continent. L'Afrique fait partie de nous. Et maintenant que l'apartheid est en train de disparaître, nous sommes acceptés en tant que partie de l'Afrique. Je veux saisir cette occasion aujourd'hui au Conseil pour exprimer ma reconnaissance à mes amis africains, qui ont accepté le caractère irréversible des changements entrepris par le Président De Klerk.

C'est pour moi personnellement un grand moment, un moment d'espoir grâce à cette compréhension de la part d'un grand nombre de pays africains des problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés dans la transformation de notre pays en une véritable démocratie.

Comme les autres peuples d'Afrique et du monde, l'Afrikaner a, lui aussi, aspiré à la liberté, à la sécurité et au droit de se gouverner lui-même. Mon peuple s'est lancé dans le Grand Trek, en faisant le choix de braver les dangers et les incertitudes de la vie des pionniers et de la liberté qu'elle promettait, plutôt que de se soumettre à la domination impériale. Nous nous sommes battus pour cette liberté dans de nombreuses batailles à l'issue plus qu'incertaine, à une époque où la colonisation de l'Afrique était en cours. Pendant la guerre entre les Anglais et les Boers, nos ancêtres ont fasciné le monde entier en défendant leur liberté contre la puissance coloniale la plus forte d'alors, dans ce qui est devenu la première guerre de libération de l'Afrique.

M. Botha (Afrique du Sud)

Nous avons perdu cette guerre. Nous avons payé un prix élevé. L'Afrikaner rêvait d'une république dans laquelle il pourrait vivre libre, indépendant et en sécurité, où notre nationalisme et nos aspirations pourraient s'exprimer pleinement, et où nous pourrions décider de notre avenir. Nos poètes ont exprimé leurs visions et leurs craintes, nos défauts et nos espoirs, dans notre propre langue - l'Afrikaans. Nous nous sommes regroupés autour de notre pauvreté, de notre langue, de nos églises, de nos écoles, de nos fermes.

Le rêve d'avoir notre propre république s'est concrétisé en 1961. L'aspiration profonde de notre peuple avait enfin débouché sur un Etat souverain que nous pouvions appeler notre propre République.

Maintenant, avec le recul, il est clair que ce rêve ne pouvait durer, parce qu'il était fondé sur l'apartheid. Le déni des droits de l'homme à nos compatriotes noirs a vidé notre rêve de toute sa moralité. Le caractère inévitable de l'intégration économique l'a achevé.

D'une façon douloureuse, les Blancs sont devenus les victimes de l'apartheid, l'Afrikaner autant que les autres. Nous qui nous sommes tant battus, et qui avons payé un prix si terriblement élevé pour notre liberté, nous ne sommes pas rendu compte que nous ne pouvions pas être véritablement libres tant que tout Sud-Africain ne pourrait pas partager cette liberté avec nous.

J'ai lutté contre la discrimination raciale toute ma vie. En 1974, j'ai exprimé ma position devant ce Conseil. Elle figure dans les procès-verbaux. Et je l'ai fait à de nombreuses autres occasions à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud. Sur cette toile de fond, je me suis félicité de l'entrée en fonctions du Président F.W. De Klerk en 1989. Je suis fier d'être membre de son gouvernement, d'avoir participé au démantèlement des piliers de l'apartheid et d'avoir aidé à lancer mon pays de façon irrévocable sur la voie de la liberté et de la démocratie pour tout notre peuple.

Dans son discours d'inauguration, le 14 septembre 1989, le Président De Klerk a déclaré que le but du Gouvernement sud-africain était une Afrique du Sud totalement différente, une Afrique du Sud qui se serait débarrassée des antagonismes du passé, une Afrique du Sud exempte de toute domination ou

M. Botha (Afrique du Sud)

oppression, sous quelque forme que ce soit, et une Afrique du Sud où les forces démocratiques - toutes les personnes raisonnables - se regrouperaient dans la poursuite de buts acceptables pour tous et contre le radicalisme, d'où qu'il provienne.

Voilà l'engagement qu'a pris le Président d'Etat au nom du Gouvernement sud-africain. Il est indiscutable que les mesures prises depuis par le Président De Klerk prouvent non seulement sa détermination, mais aussi son engagement à tenir ses promesses. Il a fait ce qu'il avait promis de faire.

M. Botha (Afrique du Sud)

Le 2 février 1990, à l'ouverture de la session du Parlement, le Président De Klerk a annoncé : la levée de l'interdit contre l'African National Congress (ANC), le Pan Africanist Congress d'Azanie (PAC), le South African Communist Party et leurs organisations subsidiaires; il a annoncé que tous les prisonniers politiques seraient libérés; que la législation de sécurité actuelle serait totalement révisée.

L'attachement de mon gouvernement à ces objectifs a été illustré plus tard par la signature, en 1990, des Minutes Groote Schuur et des Minutes de Pretoria. Dans ces documents, mon gouvernement et l'Alliance de l'ANC/Communist Party conviennent de mettre fin au climat de violence et d'intimidation, de favoriser la stabilité et de s'engager dans le processus de négociation pacifique.

D'autres mesures ont été prises par mon gouvernement en 1990 : l'abolition du Separate Amenities Act; la levée de l'état d'urgence dans l'ensemble de l'Afrique du Sud.

Toutes ces mesures ont été suivies par les mesures historiques suivantes prises par mon gouvernement en 1991 : l'abolition du Group Areas Act, des Land Acts de 1913 et de 1936 et du Population Registration Act, éliminant ainsi les trois principaux piliers de l'apartheid; l'initiative du Président De Klerk a abouti à un sommet de la paix et à la signature d'un Accord national de paix; et puis, il y a eu l'établissement d'une commission permanente sur la violence publique et l'intimidation, sous la présidence du juge Goldstone.

Mon gouvernement pense que tous les prisonniers politiques ont été maintenant libérés. L'Alliance ANC/Communist Party semble cependant avoir oublié qu'aux termes d'un accord signé par l'un de ses représentants de haut rang le 30 juin 1991, ils ont convenu que le sujet était clos. Ensuite, l'Alliance a exprimé des réserves et a prétendu qu'il y avait encore des personnes en prison qui pouvaient revendiquer le statut de prisonnier politique. Cela, je peux le dire, n'est pas en accord avec les principes Norgaard. Toutefois, mon gouvernement est prêt à discuter un accord global avec l'Alliance ANC/Communist Party pour régler un certain nombre de questions en suspens, qui pourrait inclure le différend sur la question des prisonniers

M. Botha (Afrique du Sud)

politiques. C'est une de ces questions qui doivent être traitées dans des discussions bilatérales entre le Gouvernement et l'Alliance ANC/Communist Party.

Nous entendons encore dire que tous les Sud-Africains ne sont pas représentés au Parlement actuel. Cependant, l'objectif fondamental des initiatives du Président De Klerk depuis son accession au pouvoir et chaque décision législative et chaque décision politique du Gouvernement ont eu pour but exactement et précisément de rectifier cette position. C'est cela dont il s'agit. La question ne se pose plus. Ce n'est pas un problème. Le problème est la négociation de la nouvelle constitution qui concrétisera cette nouvelle situation. Mais en ce qui concerne nos amis de l'Alliance ANC/Communist Party, il y a une question similaire à laquelle ils devraient répondre : avez-vous renoncé aux doctrines sur lesquelles insiste le South African Communist Party pour les inclure dans une nouvelle constitution? Avez-vous renoncé à ces doctrines? Etes-vous prêts à révéler les noms des membres du South African Communist Party - un des plus anciens partis communistes du monde - qui sont des membres exécutifs de l'ANC? Pourquoi garder cela secret?

Un grand tournant dans l'histoire politique de l'Afrique du Sud a été atteint lorsque la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) s'est réunie pour la première fois en décembre 1991 pour discuter de l'avenir politique de mon pays. Le fait que la CODESA a été convoquée deux fois est une preuve que mon gouvernement a honoré ses engagements afin de parvenir à un accord aussi rapidement que possible sur une nouvelle constitution pour l'Afrique du Sud. Nous resterons sur cette voie. Je demande instamment aujourd'hui que d'autres restent avec nous sur cette voie. La négociation n'est pas seulement la meilleure option : c'est l'unique option.

L'interruption des discussions ne permettra de parvenir à une solution. Les menaces non plus. Des obstacles aux négociations se sont élevés non seulement à cause de divergences profondément enracinées entre mon gouvernement et l'Alliance ANC/Communist Party, mais aussi à cause de différences fondamentales qui existent entre l'Alliance et les autres partis d'Afrique du Sud. Ces différences se manifesteront tout au long du processus de négociation, mais chaque fois qu'elles se manifesteront, elles seront inscrites à l'ordre du jour de discussions auxquelles nous sommes prêts à participer.

M. Botha (Afrique du Sud)

Pendant des mois, le monde a vu les principaux partis en Afrique du Sud négocier un nouvel avenir. Ce Conseil sait que beaucoup a été fait. Cela a été un processus d'apprentissage difficile pour nous tous. Je suis encouragé par le fait que, malgré nos divergences, la capacité de réconciliation et de compromis des Suds-Africains a été, et continue d'être, très évidente. Peut-être que rien n'illustre ce point d'une façon plus spectaculaire que l'appui massif que le Président De Klerk a reçu en mars dernier, quand, lors d'un référendum effectué auprès des Blancs, près de 70 % d'entre eux ont choisi la voie de la négociation pour un avenir sous le signe du partage du pouvoir entre tout notre peuple. Qui plus est, cela représente une rupture définitive avec le passé et indique le caractère irréversible des changements entrepris par le Président De Klerk. En bref, le référendum a enfin clos le livre de l'apartheid. J'ai été frappé par le fait que nos amis africains ont exprimé une plus grande satisfaction face au résultat du référendum que le reste du monde. Je suis reconnaissant à nos amis africains d'avoir vu dans le référendum une rupture finale avec l'apartheid.

Les causes de la violence en Afrique du Sud sont complexes et multidimensionnelles. Malheureusement, la violence est apparue dans le sillage du démantèlement de l'apartheid. On pourrait arguer du fait qu'aucune société ne peut entreprendre un changement aussi fondamental sans discorde et sans troubles, sans violence et sans instabilité. Mais pour un gouvernement et pour tous les peuples de bonne volonté, cela n'est pas acceptable. Chaque vie perdue, chaque personne blessée, est une cause de chagrin et de tristesse, non seulement à cause de la peine que cela inflige, mais aussi à cause du dommage que cela nous fait en tant que nation, et à cause des retards que cela apporte à notre processus de transformation. Cela laisse une tache indélébile sur notre conscience nationale. Nous ne pouvons guérir en tant que nation alors que tant de nos compatriotes saignent. La violence doit cesser.

L'Alliance ANC/Communist Party prétend être la seule victime de la violence. Elle fonde sa protestation sur ce qu'elle décrit comme une décision unilatérale d'arrêter la violence. En fait, cette décision faisait partie d'un accord conclu par mon gouvernement et formulé dans les Minutes de Pretoria, en date du 6 août 1990. Je sais : j'étais personnellement présent à la réunion.

M. Botha (Afrique du Sud)

Dans la pratique, une preuve substantielle révèle que la cause de mort la plus fréquente, au cours des incidents de violence en Afrique du Sud, est l'utilisation du fusil AK-47. Il y a deux jours seulement, l'Alliance ANC/Communist Party, dans une déclaration publique, a admis l'existence de caches d'armes en Afrique du Sud. Ce n'est pas moi qui raconte l'histoire : c'est eux qui l'ont dit.

Le jour même de mon départ pour New York, dimanche dernier, pour assister à cette réunion, on nous a dit que l'Alliance ANC/Communist Party avait donné des instructions à son représentant à Harare pour qu'il transporte des armes stockées à Mashvinga, au Zimbabwe, à la frontière nord du Transvaal, afin de les faire passer en Afrique du Sud. Ces armes comprenaient des fusils automatiques, des lanceurs de grenades et devaient être transportées avec l'aide de l'armée du Zimbabwe. Il faut examiner ces rapports en tenant compte de l'aveu fait par un membre du Comité exécutif national de l'ANC, M. Joe Modise. Il a admis qu'il existait un arsenal de l'ANC situé en dehors de Luanda. L'arsenal se compose de 27 000 tonnes d'armes, dont plus de 2 000 fusils AK-47 et 2 millions de pièces de munition. Si ces rapports sont corrects, c'est un problème grave. Cependant, il faut donc discuter de ces questions plutôt qu'abandonner simplement le processus de négociation, et je ne peux pas, alors que je vous parle maintenant, prétendre ici que les dirigeants de l'ANC étaient au courant de ces rapports. C'est ma responsabilité et mon devoir de parler de ces questions entre nous, et nous en avons l'obligation les uns envers les autres. C'est la seule façon de dissiper les soupçons. Et c'est notre devoir.

M. Botha (Afrique du Sud)

Ces événements montrent bien combien est difficile la tâche de créer un climat propice à des négociations pacifiques.

On a rappelé à mon gouvernement tout au long de ce débat que la responsabilité première d'assurer le maintien de l'ordre lui incombe. C'est vrai. Mon gouvernement accepte cette responsabilité, mais cela ne signifie pas que les autres parties à l'Accord national de paix soient dégagées de leurs engagements. Nous avons tous signé cet accord. Nous avons tous contracté certains engagements fermes et précis.

A l'époque de l'apartheid, il y avait de nombreux groupes politiques qui étaient unis pour s'opposer à la politique du jour. Maintenant que l'apartheid n'existe plus, ils ne sont plus unis. Leurs différences historiques occupent maintenant le devant de la scène, différences qui, entre autres, englobent des rivalités idéologiques et ethniques. Cela me fait mal d'être accusé de fomenter la violence entre les groupes ethniques de mon pays, alors ce que c'est nous qui avons éliminé l'apartheid. Quel intérêt aurais-je à le faire, alors que mon parti est ouvert à tous et que nous recrutons des membres noirs, parce que ce n'est qu'avec un soutien suffisant des Noirs que nous pourrions devenir un parti majoritaire. Nous avons l'intention de faire du Parti National un parti majoritaire, et cela n'est possible que si nous réussissons à obtenir un grand nombre de voix de chaque couche de notre population. Se retrancher derrière le veto des Blancs serait nous aliéner des électeurs, nous priver d'une majorité et désavouer le résultat du référendum. Cela doit être bien clair pour tous les membres du Conseil. Je prie instamment le Conseil d'accepter, une fois pour toutes, le fait que mon parti n'est plus un parti blanc. Nous offrons un foyer politique à tout Sud-Africain qui souscrit aux principes du parti. Nous rejetons le racisme; nous oeuvrons pour une constitution qui rendra impossible l'attribution de droits en fonction de la race ou de la couleur. Nous rejetons l'idée selon laquelle les normes morales sont la prérogative de tout groupe racial ou ethnique. Nous voulons bâtir une nouvelle nation où le partage des valeurs serait le seul ciment qui nous unit.

On a fait naître une perception, surtout après l'incident tragique de Boipatong, le 17 juin, que le Gouvernement sud-africain a, d'une façon ou d'une autre, contribué à fomenter la violence ou à l'approuver.

M. Botha (Afrique du Sud)

Accuser le Gouvernement de fomenter la violence est insultant. Ce serait aller contre tout ce que représente mon gouvernement. Ce serait violer tous les principes et tous les objectifs politiques que nous poursuivons. Non seulement les tueries sont répréhensibles, mais elles vont à l'encontre du besoin urgent qu'a l'Afrique du Sud d'investissements, de croissance économique et de création d'emplois. De plus, qui est mieux placé que moi pour savoir qu'à la suite de l'élimination de l'apartheid, nous avons réussi à persuader des pays importants partout dans le monde à lever les sanctions sous une forme ou une autre? Comment peut-on affirmer que nous, en tant que gouvernement, fomenterons la violence, sachant ce qu'en seraient les effets, tant dans le pays qu'à l'étranger? Il y a une chose qui me dépasse : que je puisse être Ministre des affaires étrangères, que j'aie tant lutté pour faire lever les sanctions et que je sois maintenant impliqué dans quelque complot dans mon pays destiné à détruire les objectifs mêmes que j'ai poursuivis toute ma vie. C'est absurde, c'est totalement absurde.

La vérité est que le Président de Klerk a pris initiative après l'autre pour combattre la violence, souvent sans l'appui des autres partis. C'est à la suite de son initiative personnelle que l'Accord national de paix a pris naissance le 14 septembre de l'année dernière. C'est son initiative qui a abouti à la création de la Commission Goldstone, avec l'assentiment de l'ANC et de l>Inkhata, et je peux en témoigner. Le Président De Klerk a fait de nombreux efforts pour organiser une rencontre entre lui-même, M. Mandela et M. Buthelesi, pour faire naître dans l'esprit de notre peuple que les dirigeants des trois principaux partis sont du même avis sur la question de la violence et qu'ils vont agir de concert pour la réduire. Jusqu'ici, il n'a pas été possible d'organiser cette rencontre. Tout récemment, le 2 juillet dernier, le Président De Klerk a proposé une fois de plus à M. Mandela de rencontrer M. Buthelesi et lui-même, dans la mesure où l'essentiel de la violence survient entre partisans de l'Alliance ANC/Parti communiste d'une part, et ceux de l>Inkatha Freedom Party, de l'autre. L'ordre du jour d'une telle rencontre pourrait être examiné. Je tiens à souligner que cette réunion peut toujours avoir lieu, et aujourd'hui, ici, dans ce Conseil, j'invite l'ANC et l>Inkhata à venir à cette rencontre, avec l'ordre du jour que voici : a) la mise en place d'un mécanisme actif et permanent de surveillance de

M. Botha (Afrique du Sud)

l'adéquation, de l'efficacité et des résultats de tous les instruments et processus déjà en place pour combattre la violence et l'intimidation; et b) l'opportunité de créer un corps de contrôle commun aux trois partis, en vue de désamorcer et de résoudre les problèmes susceptibles d'engendrer la violence. Le rôle de la communauté internationale, y compris de ce Conseil, à titre d'observateur ou en toute autre qualité acceptable, pourrait être envisagé, surtout pour ce qui est de ce point.

Jusqu'ici, M. Mandela a réagi de manière négative. Il faut espérer que l'Alliance ANC/Parti communiste reviendra sur son attitude à l'égard de cette importante question et se joindra au Gouvernement qui est bien décidé à infléchir la courbe de la violence.

Entre autres efforts déployés pour mettre fin à la violence, le Gouvernement a accru les effectifs de la police et a augmenté son budget. Le budget de la police a augmenté de près de 90 %, entre 1990-1991 et 1992-1993, pour passer de quelque 3 milliards de rand à plus de 5,6 milliards de rand. Une campagne de recrutement, du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991, a abouti à une augmentation des forces de police de l'ordre de 20 500 hommes. Une nouvelle campagne est destinée à l'augmenter de 11 000 hommes supplémentaires, et l'on est en train d'améliorer sa capacité logistique grâce à l'acquisition d'équipements modernes. Tous les dirigeants doivent agir de concert et convenir de coopérer sans conditions aux mécanismes existants conçus pour maîtriser et réduire la violence, ou si les structures existantes se révèlent inefficaces, nous devons envisager de nouvelles structures et de nouvelles mesures.

Une dimension supplémentaire de la violence - j'ai dit qu'elle était multidimensionnelle - est le rôle joué par les radicaux de l'extrême gauche et de l'extrême droite. Ils ont un objectif commun, celui de faire échouer les négociations devant mener à une nouvelle constitution à laquelle ils ne souhaitent pas participer. Ils ne veulent pas d'une constitution démocratique.

Un autre facteur encore qui contribue à la violence est le taux élevé de la criminalité lié, dans une grande mesure, au chômage croissant dans le pays. Nous avons plus de 2 millions de travailleurs étrangers des Etats voisins qui enlèvent des emplois à nos compatriotes, mais nous ne pouvons pas les renvoyer parce qu'ils ont dans leur pays une famille à nourrir, la dimension totale de ces familles étant d'environ 6 à 7 millions de personnes.

M. Botha (Afrique du Sud)

Boipatong et tous les autres cas de tuerie aveugle nous attristent tout autant que les autres partis. C'est précisément la raison pour laquelle le Président De Klerk s'est rendu à Boipatong : pour s'associer à la peine des familles endeuillées. Il a été accueilli avec bienveillance, mais lorsque des manifestants sont apparus, il est devenu clair que sa visite était utilisée par certains partis pour servir leurs objectifs politiques. Néanmoins, j'assure le Conseil que nous poursuivrons nos efforts pour démontrer à notre peuple, à notre peuple tout entier, que nous sommes extrêmement préoccupés et que nous ne nous écarterons pas de notre ferme résolution de mettre fin à la violence.

Pourtant, certains continuent à accuser mon gouvernement d'être parmi les instigateurs de la violence. Je répète l'invitation de mon gouvernement à quiconque pense détenir des preuves à ce sujet, de les présenter pour que ces allégations puissent être vérifiées.

M. Botha (Afrique du Sud)

Dans son deuxième rapport intérimaire, le juge Goldstone déclare que, "La Commission a toujours été convaincue, et elle le reste, que des faits ne peuvent pas être retenus contre des particuliers, des groupes ou des organisations sur la base d'éléments de preuve non vérifiés."

Il dit également :

"Se borner à faire de nouvelles enquêtes pour trouver les responsables des actes de violence passés n'a guère d'utilité. Il faut bien admettre que des membres de la police, des sympathisants de l'African National Congress et des sympathisants du Inkatha Freedom Party se sont rendus coupables d'actes criminels graves à cet égard. Si nous voulons enrayer cette violence, nous devons trouver les moyens de le faire et consacrer à cette tâche tous nos efforts."

Nous respectons les conclusions du juge Goldstone, même celles qui critiquent le comportement officiel. J'engage l'Alliance ANC/Parti communiste à en faire autant.

Des révélations douloureuses peuvent apparaître, en ce qui concerne les excès et les actes irréguliers d'individus dans des organismes officiels. Mais c'est précisément le but d'une société ouverte. Nous ne revendiquons pas la perfection. Notre devoir est d'assurer l'ouverture et de poursuivre les auteurs d'irrégularités.

La tragédie de Boipatong a été immédiatement exploitée au maximum sans que l'on attende qu'une enquête régulière permette d'établir les faits. En outre, des témoins ont reçu pour instruction de ne pas coopérer avec l'enquête policière.

Malgré cela, je suis en mesure d'informer maintenant le Conseil que la police et la Commission Goldstone ont bien avancé dans leur enquête concernant les événements de Boipatong. La Commission, sur la suggestion du Président de l'Etat, s'est assurée par cooptation les services du juge Baghwati, ancien Chief Justice en Inde, pour cette tâche. Le Professeur Waddington, professeur de droit pénal à l'Université de Reading, au Royaume-Uni, et deux hauts fonctionnaires de la police britannique ont pris part à l'enquête de la police.

M. Botha (Afrique du Sud)

Sachant fort bien que certains aspects du rapport du juge Goldstone critiquent le Gouvernement, je tiens néanmoins à lire aux membres un extrait de son rapport intérimaire sur Boipatong. Il déclare :

"Aucun élément de preuve n'a été fourni à la Commission justifiant de quelque manière que ce soit les allégations de complicité directe dans l'orchestration de la violence actuelle par le Président de l'Etat, un membre quelconque du Cabinet ou tout autre haut fonctionnaire de la police sud-africaine ou des forces de défense.

En l'absence d'une telle preuve, la Commission considère que les allégations selon lesquelles le Gouvernement et les dirigeants des forces de sécurité sont eux-mêmes directement responsables des actes de violence sont peu judicieuses, injustes et dangereuses.

Elles sont particulièrement dangereuses car elles sont susceptibles d'exacerber le climat de violence et de déjouer et de retarder les tentatives destinées à freiner la violence."

Je puis également rapporter que la police a travaillé jour et nuit, faisant tous les efforts possibles pour traduire les coupables en justice. Quatre-vingt-deux résidents du foyer Kwa-Madela ont été arrêtés, soupçonnés de meurtre; plus d'un millier de déclarations sous serment ont été enregistrées et un grand nombre d'armes ont été présentées pour être soumises à des tests d'experts. La police a également recouvré les biens personnels réclamés par les résidents de Boipatong, qui avaient prétendument été volés la nuit de l'incident. Il est donc évident que les autorités chargées du maintien de l'ordre font tout leur possible pour que la justice triomphe. Cependant, elles doivent opérer dans le cadre des procédures légales. Il n'existe plus d'état d'urgence en Afrique du Sud.

La tragédie de Boipatong a été traitée en détail par les médias du monde entier. Le Conseil tiendra à noter que des rapports et des commentaires importants ont été publiés dans certains des journaux les plus influents d'un certain nombre de pays au cours de ces dernières semaines et de ces derniers jours. Je renvoie le Conseil à The Daily Express de Londres, du 23 juin 1992; à la Saudi Gazette, du 25 juin 1992; à The Sunday Times de Johannesburg, du 28 juin 1992; à The Wall Street Journal, des 7 et 10 juillet 1992; à The Times

M. Botha (Afrique du Sud)

de Londres, du 14 juillet 1992; à The Daily Telegraph de Londres, du 14 juillet 1992; à The Washington Post, des 13 et 15 juillet; à De Telegraaf des Pays-Bas, du 14 juillet 1992; à Newsweek, du 6 juillet 1992; à The Guardian de Londres, du 30 juin 1992; et au Neue Zürcher Zeitung, de Suisse, du 25 juin 1992.

Il ressort du ton général de tous ces rapports et commentaires que les causes de ces massacres doivent faire l'objet d'enquêtes appropriées avant que l'on cherche à désigner les coupables, et il s'agit de journaux sérieux. On a signalé dans ces journaux des incidents qui font remonter les sources de la tragédie au conflit entre l'Inkatha, d'une part, et l'Alliance ANC/Parti communiste, de l'autre, confirmant ainsi les conclusions auxquelles est parvenue la Commission Goldstone au sujet de la violence en général.

Au cours de ses enquêtes sur les causes de la violence, la Commission Goldstone a fait plusieurs recommandations, qui comprennent une critique du déploiement du Bataillon 32 par les Forces de défense sud-africaines et de l'ancienne unité Koevoet par la police sud-africaine. La Commission a également critiqué le port d'armes traditionnelles et certains aspects touchant le logement des travailleurs migrants célibataires dans des camps-dortoirs. Le Gouvernement prend très au sérieux les critiques de la Commission Goldstone.

Dans sa réponse, le Président De Klerk a annoncé il y a deux jours que le Bataillon 32 serait dissous et que ses membres seraient incorporés dans d'autres unités des forces de défense; que l'unité spéciale de soutien d'enquête criminelle dans laquelle servaient les anciens membres de la Koevoet serait dispersée et que les membres qui le souhaiteraient seraient autorisés à se joindre à la police sud-africaine sur une base permanente, où ils seront employés principalement dans la lutte contre les vols de bétail, sur la base de la décentralisation; et en outre, que le port de toutes armes dangereuses dans les lieux publics, dans les zones troublées, serait interdit.

En ce qui concerne les foyers, le Président De Klerk a reconfirmé il y a deux jours les décisions de principe qui avaient déjà été prises à ce sujet, notamment la fourniture de fonds importants pour améliorer et transformer ce genre d'habitation, et la tenue de consultations urgentes directement avec les habitants, les townships voisins et les autorités locales.

M. Botha (Afrique du Sud)

L'examen des recommandations spécifiques de la Commission Goldstone à ce sujet se poursuit également et, le cas échéant, certains aspects seront renvoyés à la Commission pour enquête complémentaire sur cette question très complexe. Ce que je dis au Conseil, c'est qu'une réunion présidée par le Président De Klerk lui-même a eu lieu. Voilà à quel point nous prenons ces questions au sérieux.

Je voudrais également parler d'un autre événement qui pourrait s'avérer positif, qui a pris la forme, le 14 juillet 1992, d'une série de réunions que le Groupe international sur les manifestations massives, les défilés et les piquets a organisées avec des représentants de la police sud-africaine, de l'African National Congress, du Congress of South African Trade Unions (COSATU), du Ministère de la Justice et de l'Inkatha Freedom Party.

Cet événement donne aux partis de l'opposition et à la police sud-africaine la possibilité d'agir de concert pour prévenir la violence et servir d'exemple de ce qui peut être réalisé si nous, en Afrique du Sud, nous comprenons que les solutions se trouvent entre nos mains et dans nos têtes.

La plupart des gens et des partis politiques appuient la paix et la démocratie, mais le problème c'est que, pour les uns et les autres, les mêmes mots ne signifient pas les mêmes choses. De même qu'il existe entre nous des divergences idéologiques, il y a des divergences entre nos conceptions de la paix et de la démocratie. Mon gouvernement recherche, lui aussi, la paix et la démocratie; mais plus que cela, il recherche également la prospérité.

La paix, aux yeux de mon gouvernement, est plus que l'absence de violence et de guerre. Elle comprend le droit des citoyens à vivre dans un environnement de tolérance, exempt de la crainte d'intimidation, de "colliers de pneus", de meurtres et autres formes de tyrannie utilisées dans les townships. Elle comprend le droit d'être en désaccord avec ceux qui prêchent la révolution, la lutte armée et l'action de masses, et le droit de voir respectés comme il convient leurs vues et leurs choix. Elle comprend le droit de travailler alors que d'autres entendent faire la grève; le droit d'instruire ses enfants alors que d'autres souhaitent brûler les écoles; le droit aux soins médicaux alors que d'autres veulent fermer les hôpitaux; et, ce qui est le plus important dans le contexte actuel, le droit de dire non à la violence sans en devenir une victime de plus.

M. Botha (Afrique du Sud)

Si nous voulons avoir la paix, nous devons respecter le droit des autres de ne pas être d'accord. C'est tout aussi vrai si nous voulons avoir une démocratie. Voilà pourquoi les propositions constitutionnelles de mon gouvernement sont expressément destinées à faire en sorte que, dans la nouvelle Afrique du Sud, le gouvernement existe par l'assentiment de ceux qui sont gouvernés; le gouvernement devra rendre des comptes, grâce à des élections libres et régulières, dans un système multipartite, sur la base d'une personne, une voix; et le gouvernement se rapprochera de la population grâce au transfert des pouvoirs à des régions autonomes. Les droits de l'homme seront inscrits dans la constitution et protégés par un pouvoir judiciaire indépendant.

M. Botha (Afrique du Sud)

On a créé l'impression que mon gouvernement s'oppose à la formation d'un gouvernement intérimaire et qu'il favorise la rédaction d'une constitution par un organisme qui n'est pas démocratiquement élu. Cela n'est pas vrai. En réalité, mon gouvernement est favorable à la mise en place rapide d'un gouvernement transitoire. Un tel gouvernement ne peut évidemment être formé dans un vide constitutionnel. Un gouvernement transitoire exige la présence d'une constitution transitoire. Cela était et demeure notre principal objectif au sein de la CODESA.

En ce qui concerne le concept d'assemblée constituante, mon gouvernement a proposé que la constitution définitive soit élaborée par une Assemblée nationale transitoire qui sera élue au suffrage universel. Pendant la CODESA 2, le Gouvernement et diverses autres parties ont fait une importante concession à l'Alliance ANC/Parti communiste en acceptant que le Sénat, qui est la deuxième chambre du parlement transitoire à laquelle nous songeons, ne participe pas nécessairement à la rédaction de la constitution définitive. Toutefois, le Gouvernement et diverses autres parties appuient fermement un système régional de gouvernement fondé sur le principe du fédéralisme, comme dans des pays d'Afrique. Je n'ai entendu personne dire que le système fédéral au Nigéria n'est pas démocratique; je n'ai entendu personne dire que le système fédéral aux Etats-Unis n'est pas démocratique. Nous proposons qu'un accord intervienne obligatoirement avant l'entrée en vigueur de la constitution transitoire en ce qui concerne les pouvoirs, les fonctions et les frontières des régions et des gouvernements régionaux.

Il y a un grand nombre de chefs d'Etat africains qui étaient personnellement d'accord avec moi, lorsque je leur ai rendu visite dans leur capitale respective, pour dire que nos propositions étaient acceptables à leurs yeux. Ils m'ont dit que, d'après leur expérience, le refus de l'autonomie à certaines régions prépare le terrain à une effusion de sang.

On a également prétendu que mon gouvernement vise l'établissement d'un gouvernement transitoire qui serait permanent et qui rendrait impossible en permanence tout changement à la constitution transitoire. Ce n'est pas vrai. Si la constitution transitoire n'est pas remplacée d'ici à trois ans - et je l'affirme officiellement devant le Conseil aujourd'hui - des élections générales auront lieu. Il y a donc des limites définies. Il ne peut y avoir

M. Botha (Afrique du Sud)

de justification à l'affirmation que nos propositions constitutionnelles traduisent le désir de s'accrocher au pouvoir ou d'enchâsser un veto blanc. Les Blancs ne forment la majorité dans aucune région d'Afrique du Sud et, comme je l'ai dit précédemment, la page de l'apartheid a été tournée lors du référendum que mon gouvernement a gagné le 17 mars dernier.

Les propositions constitutionnelles de mon gouvernement s'inscrivent pleinement dans la foulée des meilleures traditions des sociétés libres et des démocraties modernes triomphantes.

La même chose s'applique à l'économie. Mon gouvernement est attaché à un système économique axé sur le marché qui continuera à canaliser l'énergie créatrice de l'esprit d'entreprise de toute notre population et à créer des possibilités de prospérité et de croissance. Si mon gouvernement reconnaît la nécessité urgente de réduire les retards accumulés et d'améliorer le sort des démunis, il rejette les exigences fondées sur des notions marxistes ayant échoué : politiques économiques dirigées et centralisées, nationalisations et codes d'investissement contraignantes pour les activités commerciales.

Voilà brièvement les vues de mon gouvernement sur la paix, la démocratie et la prospérité. Je crois que si les athlètes sud-africains portaient des brassards, voici ce qu'ils devraient arborer : "Paix, démocratie et prospérité". Qu'il y ait des vues divergentes et des polémiques persistantes, mon gouvernement l'accepte et s'en félicite en considérant cela comme un élément fondamental du processus démocratique. Il y a un nouveau monde qui s'ébauche. Notre peuple et mon gouvernement feront partie de ce nouveau monde.

Lorsque j'ai pris la parole devant le Conseil de sécurité, le 24 octobre 1974, j'ai raconté l'histoire de l'évêque africain qui avait déjà comparé les Noirs et les Blancs d'Afrique du Sud à un zèbre. Si le zèbre était abattu, il importait peu que la balle ait pénétré dans une rayure blanche ou noire : c'est tout l'animal qui mourrait. En fait, cette anecdote comporte un message encore plus pertinent aujourd'hui que jamais auparavant.

The Washington Post écrivait hier ce qui suit dans son principal éditorial :

M. Botha (Afrique du Sud)

"Il existe une volonté croissante d'envoyer une mission de bons offices ou d'enquête de l'ONU en Afrique du Sud pour contribuer à remettre le processus de paix dans la bonne voie. Cette opinion mérite d'être appuyée, surtout qu'il n'existe aucune solution de rechange réaliste à la table de négociations. Mais la tâche d'enrayer l'escalade de la violence politique revient finalement aux Sud-Africains eux-mêmes. Eux seuls peuvent créer le climat propice à la suppression des conditions qui favorisent les conflits. Et seuls les Sud-Africains - Noirs et Blancs - peuvent définir le rythme auquel cette société est transformée en démocratie concrète. La réunion d'aujourd'hui permet à l'organisation mondiale et à ses membres de mobiliser un appui à cette transition vitale."

Je m'associe à cette analyse perspicace.

J'aimerais terminer mon intervention en citant les derniers vers d'un poème afrikaans intitulé "Die Einde" ("La fin"). Il a été écrit par un de nos poètes éminents, Louis Leipoldt. Il a été composé au lendemain de la guerre anglo-boer, le bruit de la canonnade britannique résonnant encore dans ses oreilles, selon les dires du poète.

Voici le texte afrikaans :

(L'orateur poursuit en afrikaans)

"Gee vrede en rus! En ons vra nie iets anders, en luister
 Stil na die wind wat so sag in ons ore kom fluister:
 'Moed, mense, hou moed!
 Die kwaad sal verander in goed -
 Die morelig kom uit die duister!'"

(L'orateur reprend en anglais)

Une traduction libre se lirait comme suit :

"Donne-nous la paix et la quiétude! Nous ne demandons rien de plus,
 Et écoutons en silence le vent qui murmure doucement à nos oreilles :
 'Courage, amis, tenez bon
 Le mal se métamorphosera en bien
 Car des ténèbres naît l'aube!'"

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le Ministre des affaires extérieures de l'Afrique du Sud pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je tiens à informer le Conseil que j'ai reçu une lettre du représentant de la Grèce, dans laquelle il demande à être invité à participer à la discussion sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Conformément à la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Exarchos (Grèce) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant de la Malaisie, et je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. REDZUAN (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession au poste de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Je tiens également à vous remercier, et à remercier les autres membres, de me donner cette occasion de prendre la parole devant le Conseil sur cette question très importante, en présence de nombreux dirigeants africains, et notamment de M. Nelson Mandela.

M. Redzuan (Malaisie)

J'ai demandé à faire une déclaration au Conseil pour lui faire part de la détresse et de la déception du Gouvernement malaisien devant les derniers événements qui se sont produits en Afrique du Sud. Depuis la libération de N. Mandela, nous avons éprouvé un sentiment croissant d'espoir et d'attente qui nous faisait croire que l'Afrique du Sud changeait finalement de cap vers l'objectif d'un pays démocratique, non racial et uni. En fait, jusqu'à tout récemment, cet objectif semblait réalisable, car des signes encourageants émanaient de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), malgré des incidents de violence et des divergences entre le Gouvernement et l'African National Congress of South Africa (ANC) au sujet du gouvernement transitoire et de la future constitution de l'Afrique du Sud. Malheureusement, de sérieuses divergences et la violence ont persisté et, finalement, le massacre de Boipatong a empêché l'ANC de continuer à participer à la CODESA.

Le massacre de Boipatong nous a fait l'effet d'un choc, et la Malaisie se joint aux autres membres de la communauté internationale pour condamner l'incident et ceux qui en sont responsables. Nous appuyons pleinement la position adoptée par l'ANC et la résolution adoptée à la récente réunion du Conseil des ministres de l'OUA tenue à Dakar, au Sénégal.

En tant que membre du Comité spécial contre l'apartheid et du Comité des Ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, la Malaisie suit attentivement les événements en Afrique du Sud. A l'instar d'autres membres de la communauté internationale, nous reconnaissons les progrès qui ont été réalisés par le Président De Klerk pour démanteler l'apartheid et pour suivre la voie d'une nouvelle Afrique du Sud. Nous sommes également conscients des difficultés internes auxquelles le Président De Klerk doit faire face, y compris celles provenant d'extrémistes de la communauté blanche et de membres des forces de sécurité qui, depuis de nombreuses années, sont utilisés en tant qu'instrument de terreur d'Etat pour maintenir le régime répressif d'apartheid.

Toutefois, au moment où les membres de la communauté internationale répondaient favorablement aux changements qui se produisent en Afrique du Sud, le massacre de Boipatong et toute une série d'incidents violents qui se sont produits dans les townships noirs ces dernières années, ainsi que les divers

M. Redzuan (Malaisie)

problèmes qui entravent le processus de la CODESA nous amènent à nous poser sérieusement des questions quant à l'intention du Gouvernement sud-africain de poursuivre les négociations pacifiques pour mettre fin à l'apartheid et pour édifier une Afrique du Sud démocratique et non raciale.

Il est clair que le Président De Klerk et son gouvernement doivent faire face aux problèmes de la violence dans les townships noirs et y mettre un terme. La situation a atteint un point de détérioration où les dénis répétés de responsabilité directe et les assurances données par le gouvernement selon lesquelles il s'attaquera au problème de sécurité ont perdu toute crédibilité. La confiance engendrée par les progrès réalisés dans le cadre de la CODESA s'est sérieusement effritée dans la mesure où les négociations sont en danger, ce qui inquiète les autres pays africains et la communauté internationale.

Le Président De Klerk et son gouvernement doivent prendre en main la situation qui se détériore, prendre des mesures pour relancer le processus de négociation, oeuvrer dans le cadre d'un calendrier précis en vue de l'instauration d'un gouvernement transitoire acceptable pour la majorité noire et mettre fin à la violence.

Si cette tâche à deux volets n'est pas menée à bien, le gouvernement risque d'être accusé de tolérer cette violence, voire d'y collaborer, de ne pas faire face de façon réfléchie aux obstacles aux changements pacifiques, de vouloir réellement faire traîner le processus de négociation, de retenir les rênes non démocratiques du pouvoir en Afrique du Sud et, partant, de perpétuer le régime minoritaire. Malgré les changements qui ont eu lieu, les Africains noirs continuent de souffrir, car les pratiques de l'apartheid et les actes d'intimidation se poursuivent tandis que les iniquités socio-économiques découlant de l'apartheid ne sont toujours pas corrigées. C'est seulement grâce à la transition vers un gouvernement de la majorité que ces griefs pourront être traités de façon appropriée et que des efforts réels pourront être faits en vue de rapprocher la communauté noire d'un niveau acceptable d'existence socio-économique.

La violence dérive presque toujours du mécontentement et de la méfiance, et lorsque les enjeux engagent l'avenir d'un individu, la violence peut également être une expression de la peur. Compte tenu de la situation en Afrique du Sud, cette peur fournit un terrain fertile à la manipulation de la

M. Redzuan (Malaisie)

part de ceux qui recherchent des occasions pour saboter les négociations de la CODESA en montant les groupes les uns contre les autres. Ils ne devraient pas pouvoir le faire. La Malaisie estime essentiel que la communauté noire trouve une solution permanente à ses problèmes, s'écarte du passé et se rallie autour du processus de négociation avec l'influence et la force de sa population. La CODESA reste un mécanisme viable de négociation sur l'avenir de l'Afrique du Sud, mais si nous voulons que la CODESA soit couronnée de succès, l'atmosphère doit être propice aux négociations, tous les intérêts doivent être pris en compte et le Gouvernement sud-africain doit prendre des mesures précises en vue de mettre réellement un terme aux actes de violence et d'intimidation.

La Malaisie appuie le projet de résolution dont le Conseil est saisi et dans lequel il demande instamment aux autorités sud-africaines de prendre immédiatement des mesures pour faire cesser effectivement les violences actuelles en Afrique du Sud et invite le Secrétaire général à nommer d'urgence un représentant spécial chargé de recommander, après avoir consulté les parties, des mesures dont l'adoption aiderait à mettre fin effectivement à la violence, ainsi qu'à créer les conditions favorables à des négociations qui conduiraient à une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Nous pensons que le moment est venu pour l'Organisation des Nations Unies de s'engager concrètement à poursuivre les buts énoncés dans la résolution de consensus sur l'Afrique du Sud qui a été adoptée par l'Assemblée générale en 1989.

A cette avant-dernière étape critique, le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, au nom de la communauté internationale, doivent être à même de prendre les mesures nécessaires afin de veiller à ce que l'objectif de l'élimination de l'apartheid et de l'instauration d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie ne soit pas sacrifié en raison de la violence entre les communautés ou d'actes commis par les forces opposées au changement.

Nous avons entendu clairement les appels lancés par M. Mandela et les représentants de l'OJA sur la nécessité pour les Nations Unies de jouer un rôle précis. L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, doit dûment répondre à leurs appels et le Conseil de sécurité

M. Redzuan (Malaisie)

doit maintenant, puisqu'il jouit d'une autorité nouvelle, prendre les mesures qui s'imposent pour compenser ces nombreuses années au cours desquelles la situation en Afrique du Sud n'a pas été examinée avec toute la rigueur voulue.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de Malaisie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est M. Mangosuthu G. Buthelezi, à qui le Conseil a adressé une invitation, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je donne la parole à Mangosuthu G. Buthelezi, qui interviendra à titre personnel. Cela ne signifie aucunement une reconnaissance, de la part du Conseil ou de ses membres, de l'organisation ou de l'entité qu'il dit représenter.

J'invite M. Buthelezi à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. BUTHELEZI (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité sur l'évolution actuelle de la situation en Afrique du Sud. J'applaudis à la décision du Conseil de sécurité qui me donne cette possibilité, car il me semble judicieux, lorsque l'organisation que je représente et la population que je représente font l'objet de discussions aussi bien ici qu'au sein d'autres organes, que nous puissions exercer notre droit démocratique à parler pour nous-mêmes.

M. Buthelezi

Au bout d'une très longue lutte, l'Afrique du Sud est enfin au seuil d'une liberté et d'une démocratie nouvelles. En ce moment de transition, nous sommes confrontés à des défis complexes vraiment sans précédent dans le monde.

Nous avons un gouvernement blanc minoritaire et raciste qui désavoue ses intentions passées et qui s'engage réellement dans des négociations en vue d'une démocratie ouverte non raciale et non sexiste. Nous avons également au moins deux partis révolutionnaires qui sont rentrés d'exil et qui se débattent avec le problème de savoir comment traduire leur élan révolutionnaire en un élan démocratique. Nous avons en outre de nombreux partis d'opposition, qui se sont toujours opposés à l'apartheid avec des tactiques et stratégies diverses.

Chaque groupe de forces dans ces catégories a sa propre façon de voir, et chaque groupe mérite d'être longuement entendu si les membres du Conseil de sécurité veulent se faire une idée exacte de ce qui se passe réellement en Afrique du Sud. Je me féliciterais de toute enquête du Conseil de sécurité en vue de découvrir ce qui se passe. Plus le monde sait ce qui se passe vraiment, plus les Nations Unies et la communauté internationale en général pourront jouer un rôle utile.

Je suis venu ici pour dissiper certains mythes que je suis le seul à pouvoir dissiper. L'African National Congress (ANC) affirme que seuls l'ANC et le Gouvernement sud-africain comptent lorsqu'il s'agit de négocier une nouvelle démocratie pour l'Afrique du Sud.

Pas un mètre du territoire sud-africain n'a été libéré par l'ANC, avant tout parce que l'Inkatha Freedom Party (IFP) et le Gouvernement KwaZulu, qui représente la nation zouloue, n'ont pas appuyé son appel à la révolution. D'autre part, la politique gouvernementale en matière de homelands et une bonne partie des structures de l'apartheid ont dû être abandonnées puisque l'IFP, dont je suis le Président, et le Gouvernement KwaZulu ont rejeté avec force l'apartheid et s'y sont toujours opposés sans relâche. Sans l'IFP, l'Afrique du Sud serait depuis longtemps une Confédération d'Etats d'Afrique australe, qui aurait présenté au monde un problème international insoluble.

Le problème sud-africain ne pourra être réglé que si le Gouvernement sud-africain et le Parti national, le Gouvernement KwaZulu et l'IFP, et l'Alliance de l'ANC sont parties aux solutions envisagées.

M. Buthelezi

Toute enquête internationale valable pourrait constater que l'IFP a perdu plus de 200 chefs de bureau locaux et régionaux et plus de 2 000 de ses membres dans la violence affreuse qui s'est produite dans le pays. Quelles que soient les origines et les causes profondes de la violence, elle malmène toutes les parties, et celles-ci doivent donc toutes contribuer à y mettre fin.

L'affirmation de l'ANC selon laquelle le Gouvernement sud-africain est la principale cause de la violence ne repose sur aucune preuve. L'Afrique du Sud était en état de guerre, et aussi bien les forces insurrectionnelles que les forces qui devaient les combattre ont tué pour s'assurer des gains politiques ou pour défendre ce qu'elles détenaient déjà. Une équipe d'enquête indépendante des Nations Unies pourrait constater que c'est la vérité. Ce débat du Conseil de sécurité sur la situation en Afrique du Sud souffre gravement du fait que cette enquête n'a pas eu lieu. Je vous demande instamment, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres du Conseil de sécurité de ne pas l'oublier en examinant les arguments et positions qui vous sont présentés.

Le premier mythe à dissiper est celui qu'il existe un rapport direct entre le processus de changement qui se déroule en Afrique du Sud et ce qui s'est passé dans n'importe quel autre pays africain qui a accédé à la libération au moyen d'une guerre de libération.

Il n'y a pas de vaincus en Afrique du Sud et il n'y a pas de vainqueurs. Il n'y a que des personnes qui doivent être associées sur un pied d'égalité à un processus de négociation. Tout examen détaillé de ce qui s'est passé entre la CODESA 1 et la CODESA 2 montrerait que la CODESA est dans l'impasse parce que l'ANC n'a pas reçu l'appui de la moitié des délégués environ pour ses propositions. Voilà ce qui s'est produit. Ce n'était pas le massacre de Boipatong.

L'ANC doit se faire à la dure réalité qu'il doit apprendre qu'il y a plusieurs choix noirs en Afrique du Sud, qu'il a des gens qui s'opposent à lui et qu'il y a de nombreux partis qui n'accepteront pas qu'il leur dicte ce qu'ils doivent faire. L'ANC doit se défendre en tant que parti politique libre parmi d'autres partis politiques s'il veut jouer un rôle dans la naissance d'une nouvelle démocratie.

M. Buthelezi

J'espère pouvoir convaincre les membres du Conseil que le retrait de l'ANC de la CODESA et l'adoption par l'ANC d'une politique d'affrontement dans des programmes d'action de masse visent à façonner à son goût la politique sud-africaine.

La réalité est que le Comité préparatoire a créé la CODESA à la fin de l'année dernière en tant qu'instance de négociation, et que cette instance est toujours la seule instance de négociation en Afrique du Sud. Nous avons tous nos points de vue sur ses points faibles et ses points forts, mais l'ANC est seul à affirmer que la CODESA est condamnée à cause de ses défauts.

L'échec des négociations ou le manque de signes que les négociations vont aboutir, et aboutir dans un climat d'hostilité croissante, sert les intérêts de la droite. L'ANC en est conscient. Il sera donc dans l'intérêt politique de l'ANC de retarder tout progrès de la CODESA pour présenter ensuite des exigences impossibles à satisfaire à un moment qui ne laissera pas à M. De Klerk le temps de s'en remettre avant les élections.

De toute évidence, une crise dans les négociations qui nuit au gouvernement favorisera une politique d'actions de masse et la recherche d'appuis en faveur des exigences de l'ANC. En commençant mon évaluation de la crise actuelle dans cette déclaration, je dois dire d'emblée que, pour dangereuse que soit cette crise, ce n'est qu'une première manoeuvre si M. De Klerk ne s'écroule pas face à cette première offensive de l'ANC contre les négociations.

M. De Klerk ne s'écroulera pas. Je le dis non pas en raison d'une évaluation quelconque des points forts et des points faibles de M. De Klerk, mais parce qu'en fait, l'ANC ne s'attaque pas à M. De Klerk. Il s'attaque à une Afrique du Sud munie d'institutions nouvelles, qui pousse tous les partis politiques devant elle vers une politique centriste où les négociations peuvent aboutir. L'ANC se trouve confronté à cette réalité qu'en tant que parti devenu révolutionnaire qui se considère lui-même comme un gouvernement rentré d'exil, il doit faire face à un processus institutionnalisé de socialisation.

L'ANC poursuit en fait ses propres gains politiques partisans, dans les interventions qu'il fait dans le monde, en général, et aux Nations Unies, en particulier.

M. Buthelezi

Si les Nations Unies ne sont pas en mesure de reconnaître que, partout dans le monde et dans toute l'histoire, les organisations révolutionnaires n'ont jamais eu pour habitude de chercher à créer des systèmes politiques permettant à d'autres partis politiques de gagner des élections, nous perdons notre temps.

Je veux un système politique où les gouvernements se succèdent à mesure que les électeurs les nomment ou les chassent. Il s'agit là pour moi d'un des éléments essentiels de la démocratie. Dans un sens bien réel, peu importe qui est le premier gouvernement après l'apartheid, tant que les électeurs ont le pouvoir et disposent d'un mécanisme permettant de chasser un gouvernement impopulaire.

La première chose que je dis donc au Conseil de sécurité est qu'il doit entendre ce que dit l'ANC en parlant en tant qu'organisation révolutionnaire qui, comme toutes les organisations révolutionnaires du monde, n'a pour seul but que celui de s'installer en tant que gouvernement rentré d'exil. En effet, M. Mandela qualifie souvent l'ANC de gouvernement en attente.

L'ANC a affaire à un monstre politique qu'il a créé lui-même. Depuis des décennies, il bombarde sans cesse les Sud-Africains de propagande affirmant qu'il est le mouvement de libération d'avant-garde, et de l'affirmation que la seule chose digne de faire l'objet de négociations est la remise du pouvoir au peuple - c'est-à-dire, la remise du pouvoir à lui-même.

Il n'est pas besoin pour moi d'esquisser la société d'apartheid dont notre nation a commencé à se dégager. L'Afrique du Sud est un des Membres fondateurs des Nations Unies. Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, la situation en Afrique du Sud est inscrite à l'ordre du jour soit de l'Assemblée générale, soit du Conseil de sécurité, sans parler des institutions des Nations Unies. Autrement dit, la communauté internationale est bien informée sur l'Afrique du Sud. Mais cette connaissance même de la situation générale pourrait conduire à des idées simplistes lorsqu'il s'agit d'éléments précis sur le terrain dans ce pays.

M. Buthelezi

L'Afrique du Sud n'a jamais représenté une situation coloniale typique. En termes d'économie, l'Afrique du Sud présente les caractéristiques du premier monde et du tiers monde. La minorité blanche et la majorité noire sont destinées à se tailler une destinée commune dans un seul pays. L'édification d'un Etat non racial, non sexiste et démocratique nécessitera une réconciliation et une habileté politique de premier ordre. Ce n'est pas la politique du pire qui fera cela, mais l'habileté politique. C'est le compromis qui le fera. Ce sont les concessions mutuelles.

La réponse du peuple sud-africain aux problèmes de transition a été encourageante. Il y a à peu près unanimité quant à la nécessité de résoudre la crise dans le pays par la réconciliation et la négociation. A cet égard, on peut citer les deux principales institutions qui ont vu le jour dans notre organe politique. Je fais allusion à l'Accord national de paix, qui a été signé le 14 septembre 1991, et à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), établie le 20 décembre 1991.

Pendant ces décennies, l'Afrique du Sud a été un pays divisé. La violence est presque devenue un style de vie pour beaucoup. Il y a eu la lutte armée menée par l'African National Congress (ANC) et d'autres partis révolutionnaires. Même maintenant, la lutte est pour ainsi dire suspendue, et je pense que la communauté internationale devrait le noter. Elle est simplement suspendue. Aussi l'ANC a toujours eu envie de reprendre la lutte armée.

M. Mandela n'est pas seulement le fondateur de la lutte armée, dont UmKhonto weSizwe est la branche militaire. Il est, en fait, le commandant en chef de la branche militaire de l'ANC, UmKhonto weSizwe, et il y a quelques mois à peine il était en Ouganda, en uniforme de campagne, parlant à des personnes dans les camps en Ouganda, en tant que commandant en chef de la branche militaire, UmKhonto weSizwe.

Il y a eu la réaction des autorités qui ont considéré la lutte pour la liberté du peuple opprimé comme faisant partie d'une attaque massive contre l'Afrique du Sud internationalement parrainée. Il y a eu des partis qui n'ont jamais été envoyés en exil et qui ont dû trouver d'autres stratégies et d'autres tactiques pour s'opposer à l'apartheid en Afrique du Sud.

M. Buthelezi

Il y a eu également une violence interne et fratricide entre ceux qui étaient en désaccord politique, quant aux méthodes et aux tactiques. Nous avons toujours été d'accord avec l'alliance ANC/SACP sur les objectifs de la lutte. En fait, il me semble que les gens ont la mémoire courte, parce que j'ai toujours eu d'excellents rapports avec M. Tambo. J'ai rencontré M. Tambo à Londres; je l'ai rencontré à Stockholm; je l'ai rencontré à Lagos, et nous nous sommes rencontrés au Malawi; nous nous sommes rencontrés à Nairobi; et nous nous sommes rencontrés au cours des années jusqu'en 1979. Il n'y avait pas de problème entre nous, et même après que j'ai eu fondé l'Inkatha Freedom Party, nous avions de bons rapports.

Pour ne pas parler de M. Mandela lui-même. M. Mbeki est ici. En fait, au milieu des années 70, il est venu à l'aéroport de Heathrow, et m'a dit "nous sommes alliés". Nous nous considérions comme des alliés, bien que j'aie fondé l'Inkatha Freedom Party. Mais nous voulions faire tout ce qui pouvait être fait en tandem.

J'ai en fait emmené une délégation à Londres, en 1979, où nous avons discuté pendant deux jours et demi avec la délégation dirigée par M. Tambo, qui était alors le Président de l'ANC en exil et, pendant deux jours et demi, nous avons parlé de la lutte en Afrique du Sud; et il était clair que nous étions en désaccord sur deux choses : d'abord, le recours à la violence - mon parti ne pouvait pas accepter cela - et, ensuite, il ne pouvait pas non plus accepter les sanctions.

Parler de M. Mandela me touche beaucoup, car notre relation n'est pas seulement une relation politique, ou une relation de collègues, mais des liens familiaux nous unissent, et pendant tout son emprisonnement, nous avons correspondu. Jusqu'à ce qu'il soit remis en liberté il a correspondu avec moi. En fait, j'ai été une des premières personnes auxquelles il a téléphoné après sa libération. Il l'a fait pour me dire qu'il voulait venir me voir chez moi. Il voulait aussi que je lui obtienne un rendez-vous avec le roi des Zoulous, ce que j'ai accepté. Mais plus tard, lorsque la violence a éclaté à Pietermaritzburg, il m'a demandé de l'accompagner pour prendre la parole à un rassemblement pacifique de nos partisans, et j'ai accepté avec empressement.

M. Ruthelazi

Mais le problème est que, quelques jours avant notre arrivée, j'ai appris que M. Mandela n'y allait plus, et je lui ai téléphoné. Il m'a dit alors que M. Harry Gwala, qui est un staliniste pur et dur selon moi, avait dirigé une délégation de plus de 100 personnes au bureau de l'ANC à Johannesburg et avait dit à M. Mandela qu'il ne devrait pas aller avec moi pour prendre la parole au rassemblement pacifique parce qu'il y aurait un bain de sang.

Je ne voulais qu'il y ait ce bain de sang. Mais, en fait, certains chefs à Umthata, quand M. Mandela s'est rendu à Umthata plus tard, lui ont demandé pourquoi la réunion n'avait pas eu lieu, et M. Mandela lui-même a expliqué aux chefs qu'il ne pouvait pas me voir parce que certains membres de l'ANC avaient failli l'étrangler - il a utilisé le mot "étrangler".

Le cycle de violence et de conflit qui avait duré des décennies a été interrompu par le changement de politique fondamental annoncé par le Président de l'Etat, M. De Klerk, au Parlement sud-africain le 2 février 1990. Cela signifiait que, pour la première fois, dans les 80 ans d'histoire de l'Etat sud-africain, le conflit entre les Noirs et les Blancs serait dorénavant réglé par la réconciliation et la négociation.

Le discours de M. De Klerk était une victoire pour tous les habitants de l'Afrique du Sud. Comme les membres du Conseil le savent, la victoire compte beaucoup de généraux. Beaucoup maintenant affirment unilatéralement que le discours historique de De Klerk a été le résultat d'efforts de telle ou telle organisation. Nous ne sommes pas d'accord. Les progrès réalisés dans la marche vers la démocratie en Afrique du Sud sont l'oeuvre de beaucoup d'hommes depuis de nombreuses générations.

En mon nom, et au nom du Gouvernement KwaZulu, je voudrais, une fois de plus, relever le fait historique que le plus grand groupe national en Afrique du Sud, la nation zouloue, a refusé le "grand apartheid". Ce refus a été une des raisons fondamentales de l'échec des tentatives destinées à transformer certaines parties de l'Afrique du Sud en zones dans lesquelles la minorité blanche dominerait.

Pendant des années, j'ai personnellement, au nom de mon gouvernement et au nom de tous les peuples d'Afrique du Sud, refusé de participer à toutes négociations avec les gouvernements successifs, jusqu'à ce que M. Nelson Mandela soit libéré, jusqu'à ce que l'interdit qui frappait l'ANC et les

M. Buthelezi

autres organisations soit levé et jusqu'à ce que les exilés puissent rentrer chez eux. Les gens ont la mémoire courte, et ils cherchent maintenant à dénigrer les efforts du KwaZulu et le l'Inkatha Freedom Party dans la lutte pour la liberté.

Je dis tout cela parce qu'on semble croire que la vieille lutte entre Noirs et Blancs est maintenant devenue une lutte pour le pouvoir entre l'ANC et l'Inkatha Freedom Party, dont je suis le Président. L'Inkatha Freedom Party, qui est un des signataires de l'Accord national de paix, n'a jamais eu pour politique de fomenter la violence contre quiconque. Si l'Inkatha avait incité activement la nation Zouloue à se dresser contre ses opposants politiques, la situation aurait été très différente, tout à fait chaotique. La vérité est que, en tant que dirigeants, nous avons constamment fait campagne pour maîtriser nos partisans, qui avaient été victimes d'attaques perpétrées par des organisations qui, pendant des décennies, ont incli la violence dans leurs politiques.

La tragédie est que les massacres abominables de Boipatong ont été cachés par une exploitation jubilante de la part de certaines factions. Il y a eu ce que je ne peux appeler qu'une véritable orgie de propagande dans laquelle le Gouvernement sud-africain et l'Inkatha ont été accusés des faits de violence qui ont eu lieu. En fait, des membres de l'Inkatha ont été tués à Boipatong. En fait, certains membres de l'Inkatha ont été enterrés en tant que membres de l'ANC au cours d'une grande cérémonie funèbre. Ils ont été enterrés en tant que membres de l'ANC parce qu'ils sont morts au cours de ce massacre.

La télévision internationale était là, des personnalités ecclésiastiques, telles que l'archevêque Tutu, étaient là, faisant discours politique après discours politique, incitant à la provocation et à la destruction du climat favorable aux négociations.

Je voudrais dire que la violence, contrairement à ce que le représentant du Lesotho a dit, n'a pas commencé au Natal KwaZulu. Elle a commencé en 1984 dans le triangle du Vaal - c'est le point le plus chaud, même maintenant - où se situe Boipatong. La région a toujours connu une situation difficile. La première violence Noirs contre Noirs s'est produite là, en 1984, lorsqu'un conseiller noir, M. Jacob Dlamini, a été brûlé vif dans sa voiture, sans autre raison que le fait qu'il était conseiller, et par conséquent un

M. Buthelezi

"collaborateur" aux yeux de ses assassins. Nombreuses ont été les émissions de radio diffusées par Radio Freedom à Lusaka où l'ANC demandait aux jeunes de se rassembler et de tuer tous ceux qui avaient été désignés comme collaborateurs.

Pendant des décennies l'Afrique du Sud a été un pays divisé. La violence est devenue presque un mode de vie pour bien des gens en Afrique du Sud. Il y a eu la lutte dite armée, qui, comme je l'ai dit, a été menée par l'ANC et d'autres organisations révolutionnaires. Les autorités ont réagi, elles ont dit que la lutte pour la liberté des peuples opprimés était parrainée par l'Union soviétique qui appuyait une attaque massive en Afrique du Sud - c'était le point de vue officiel. Il y a eu d'autres partis, comme l'Inkatha Freedom Party, lorsqu'il était encore le mouvement Inkatha Cultural Liberation, qui n'ont pas été exilés, comme je l'ai dit, et ont dû trouver d'autres stratégies et d'autres tactiques pour s'opposer à l'apartheid. Il y a eu également la violence interne et fratricide dont j'ai parlé.

En d'autres termes, la situation en réalité est beaucoup plus complexe que celle qu'ont présentée ceux qui cherchent à donner une version altérée de l'histoire de notre pays de ces dernières années. Au nom de l'Inkatha Freedom Party, je voudrais rejeter catégoriquement toute tentative de dépeindre l'ANC et les autres organisations comme des chevaliers sans peur et sans reproche, qui ne se sont jamais sali les mains en pratiquant la coercition, l'intimidation et la violence.

L'ANC a une branche militaire, comme je l'ai dit, appelée UmKhonto weSizwe; elle se compose de milliers de gens qui ont été formés dans l'ex-Union soviétique et les autres régimes de l'Europe de l'Est effondrés. L'organisation contrôle de vastes caches d'armes modernes, y compris les fameux fusils AK-47.

M. Buthelezi

Nous sommes forcés de négocier avec un ANC qui se refuse absolument à mettre fin au recrutement et à l'entraînement militaire de ses membres. Depuis février 1990, des milliers de membres entraînés d'UmKhonto weSizwe ont été libérés de prison; ils sont rentrés d'exil et sont maintenant en Afrique du Sud. Mon peuple est massacré par des agents d'UmKhonto weSizwe. Ces gens ne peuvent pas se transformer subitement en démarcheurs pacifiques pour des élections démocratiques. Il s'agit de troupes de choc qui recourent à la coercition et à l'intimidation contre tous ceux qui refusent d'exécuter les ordres de l'ANC et d'accepter sa politique.

La raison pour laquelle l'Inkatha s'est attirée la colère de l'ANC et a donc été en butte à des attaques propagandistes venimeuses, telles celles que nous avons vues hier, est précisément qu'elle est la seule formation politique capable de s'opposer, indépendamment du Gouvernement sud-africain, à toute tentative par l'ANC de s'emparer du pouvoir par des moyens anticonstitutionnels. L'Inkatha est le seul parti capable de résister à la coercition et à l'intimidation de ses membres, quoique au prix le plus élevé.

Nos opposants se rendent compte que l'Inkatha tient tête à toute tentative d'établir un Etat monolithique antidémocratique en Afrique du Sud à la place de l'Etat d'apartheid actuel. L'Inkatha empêche également tout marché entre l'ANC et le Gouvernement aux dépens de la démocratie. La stratégie de propagande grotesque par laquelle un parti doté d'un arsenal massif d'armes soviétiques modernes plaide pour le désarmement de Zoulous ordinaires, qui portent traditionnellement des lances, des cannes et des boucliers, est un témoignage éloquent de l'étendue de l'absurdité qui est devenue la norme dans notre pays.

J'ai dit et répété que j'appuyais l'interdiction de port d'armes dangereuses en public. Toutefois, il y a certaines choses qui font partie des accessoires traditionnels du peuple zoulou, comme la canne que je porte ici et que je porterai jusqu'à la fin de mes jours. C'est un accessoire culturel pour mon peuple. Je n'ai jamais vu, dans un défilé par exemple, des soldats ou des policiers portant des épées massacrer quiconque. Nous devons en Afrique du Sud venir à bout de la culture de la violence car on peut tuer même avec une chaussure à talon aiguille. Chacun d'entre nous en Afrique du Sud doit venir à bout de la culture de la violence.

M. Buthelezi

Je voudrais demander au Président la permission de distribuer des exemplaires d'un texte que je lui ai déjà expédié par "fax", pour l'information des membres du Conseil. Je ne veux pas aborder cette question maintenant. Le texte contient plus d'informations sur les questions que j'ai mentionnées. Je vais distribuer ces exemplaires si les membres du Conseil le désirent, sauf, bien sûr, s'ils préfèrent se laisser leurrer par des faits inexacts.

Quant à l'incident qui a été cité à deux reprises ici par le Président de l'ANC et le Président du PAC concernant la formation de 200 Zoulous, ce qui s'est passé à ce moment-là, c'est que M. Derek Lionel, un dirigeant d'UmKhonto weSizwe, la branche militaire de l'ANC au Swaziland, entraînait une équipe de tueurs pour m'abattre ainsi que mes collègues et pour détruire l'immeuble du parti, parce que je n'ai pas accepté la prétendue indépendance.

Je n'ai pas d'armée; les Zoulous n'ont pas d'armée du tout. Le Commissaire de police a donc décidé de rassembler 200 Zoulous pour les former dans les services de protection des personnalités importantes. Ensuite, nous les avons intégrés dans la police KwaZulu, et certains d'entre eux ont été détachés chez nous pour nous protéger, ainsi que les ministres, les bâtiments, etc. La Commission Goldstone mène actuellement une enquête. Je suis surpris que des juristes puissent parler d'une chose qui fait toujours l'objet d'une enquête par la Commission Goldstone, en disant qu'il s'agit là de groupes de tueurs. C'est exactement ce que la Commission Goldstone va vérifier maintenant.

La partialité des médias en Afrique du Sud est incroyable! Le témoin numéro un dans cette affaire, Gumsi Khumalo, qui a parlé de nous en disant que nous sommes des tueurs, a été complètement discrédité par l'avocat qui nous représentait. Il a reconnu qu'en fait il mentait et qu'il n'avait assisté à aucun entraînement d'hommes de main. Voilà la fausse piste que le Président de l'ANC et le Président de la PAC ont présentée ici.

Il y a également deux poids, deux mesures dans cette affaire, car des gens sont entrés au Transkei et ont été arrêtés par la police du Transkei. Ils étaient en possession de listes de certains des dirigeants de l'Inkatha Freedom Party (IFP) qu'ils étaient venu tuer. L'un d'eux a fait l'objet d'un contrôle qui a montré que certains membres d'UmKhonto weSizwe, la branche

M. Buthelezi

militaire de l'ANC, avaient déjà été intégrés dans l'armée du Transkei. Il y a là deux poids, deux mesures, car le chef du Transkei a été formé par les Forces de défense sud-africaines, tout comme l'armée du Transkei.

Ensuite, il y a la question des foyers. Ce sont des dortoirs où vivent des hommes noirs célibataires. Ils font partie intégrante du passé inexcusable de l'Afrique du Sud. Ils font partie du système de travail des migrants qui a été imposé aux Sud-Africains noirs par différents régimes blancs, y compris par le régime d'apartheid. Par le passé, le Gouvernement sud-africain ne permettait pas aux travailleurs noirs d'amener leurs femmes et leurs enfants sur leur lieu de travail. Un Ministre adjoint, M. Froneman, a dit, un jour, que les femmes et les enfants noirs étaient "des appendices superflus".

Cependant, il y a des centaines de milliers de travailleurs noirs qui n'ont pas l'intention d'amener leur famille dans les villes. Ces gens auront donc besoin de logements de célibataires dans un avenir prévisible. Il y a également la moitié de la population sud-africaine qui se compose de jeunes, âgés de 15 ans ou moins. Nous avons donc une population très jeune qui aura également besoin de logements pour célibataires pendant une très longue période. Mais beaucoup de ces foyers ne sont pas entretenus depuis des années, et ils sont devenus insalubres. Il faut les réhabiliter et les rendre décents pour leurs occupants.

A l'IFP, nous ne voyons pas d'objections à ce que ces camps-dortoirs soient transformés en unités familiales. Mais il est certain que nombreux seront ceux qui voudront occuper des logements semblables pendant encore de nombreuses années.

Le foyer KwaMadala, dont on a parlé dans les journaux après la tragédie de Boipatong, est devenu, depuis ces dernières années, un refuge de dernier recours pour ceux, hommes, femmes et enfants, qui ont fui la violence endémique du Triangle Vaal. Ce sont des personnes dont les foyers ont été détruits et dont les vies ont été traumatisées par la mort de leurs proches, à cause de cette violence atroce. Nous avons un exemple de la cruauté avec laquelle un membre présumé de l'Inkatha Freedom Party a été taillé en pièces, le jour de l'enterrement à Boipatong, devant les caméras du monde entier,

M. Buthelezi

devant une foule de gens, devant les personnalités de l'ANC, et a été brûlé devant eux. Ceux qui vivent au foyer KwaMadala ont peur parce qu'ils sont menacés à tout moment de violence.

Je ne parle pas de la culpabilité des occupants du KwaMadala. Je ne suis pas de ceux qui condamnent tout un foyer parce que certains des criminels qui s'y trouvent commettent des actes ignobles. Je parle simplement de l'habitude stérile de certains qui, avant même de connaître les faits, s'empressent de blâmer tous les occupants de ce foyer.

Je voudrais décrire la Commission Goldstone telle que je la vois. L'année dernière, il y a eu des négociations multipartites qui ont abouti à la Convention nationale de paix où a été signé l'Accord national de paix, le 14 septembre 1991. Même alors, le Président de l'ANC a dit à M. De Klerk, avant même que l'encre ait séché sur le papier qui venait d'être signé, qu'il n'avait pas l'intention de démanteler l'Umkhonto weSizwe, la branche militaire de l'ANC. Cet accord de paix a mis en place différents mécanismes pour combattre la violence. L'un de ces mécanismes était la Commission de prévention de la violence et de l'intimidation. De toute évidence, le travail de la Commission Goldstone n'en est qu'à ses débuts. Depuis la Convention nationale de paix, la violence au cours de l'année écoulée a continué à s'aggraver pour atteindre des proportions de crise.

Mais, de par sa nature même, le mandat de la Commission Goldstone l'empêche d'estimer la valeur relative des partis politiques et leur apport au processus de paix. Il l'empêche aussi de remonter au-delà de 1989, alors qu'en fait, c'est à la fin des années 70 et au début des années 80 que l'on a posé les bases de la violence actuelle en Afrique du Sud. C'est à cette époque-là que l'ANC a fait des déclarations à usage interne selon lesquelles Buthelezi n'était pas une marionnette du régime mais un contre-révolutionnaire et qu'il fallait oeuvrer pour le priver de sa base. Certains des membres importants de l'ANC ont dit que Buthelezi était un serpent qui empoisonnait l'Afrique du Sud et qu'il fallait "le frapper à la tête". Tel était le pronostic.

Il faudra penser à cela lorsqu'on utilisera les conclusions de la Commission Goldstone pour évaluer la culpabilité du Gouvernement sud-africain et des partis politiques, dans la situation d'impasse où se trouvent les négociations.

M. Buthelezi

Nous sommes reconnaissants du privilège qui nous est accordé de pouvoir, pour la première fois, conformément au principe audi alteram partem, présenter notre point de vue dans cette instance des Nations Unies. Je tiens à insister sur le fait que l'on peut envoyer de nombreuses délégations en Afrique, soit l'Organisation de l'unité africaine, soit vous-mêmes, mais tant qu'il existera un point de vue partisan, et tant que vous n'écouteriez qu'une partie et pas les autres, vous ne réglerez jamais le problème, en fait vous ne ferez que l'aggraver.

L'Inkatha Freedom Party (IFP) a présenté au Comité national de paix créé en vertu de l'Accord national de paix une demande d'inclure une surveillance des politiques et des stratégies des partis politiques qui sont signataires de l'Accord. Nous voulons plus qu'une enquête régulière sur les incidents spécifiques de violence. La propagande révolutionnaire du passé et l'activité révolutionnaire actuelle doivent être examinées de près si l'on veut s'attaquer aux causes réelles de la violence.

L'IFP n'a ni les ressources, ni le personnel, ni les fonds, ni le soutien diplomatique qui lui permettraient de dominer les médias sud-africains et internationaux lorsqu'il s'agit de la violence en Afrique du Sud. Dans mon enveloppe, si vous l'acceptez, vous trouverez les articles de deux journalistes très éminents qui ont parlé de ce parti pris en ce qui concerne l'IFP.

Le monde entier a entendu parler de Boipatong, car les médias ont donné à cette affaire une publicité efficace et appropriée. Trente-neuf personnes sont mortes au cours d'une attaque atroce lancée contre la communauté de Boipatong. En avril de cette année, il y a seulement quelques semaines, une attaque semblable a eu lieu au camp de squatters de Crossroads, dans le Rand oriental. Vingt-cinq membres de l'IFP ont été attaqués et des personnes sont mortes dans une orgie de violence nocturne, qui - comme la violence de Boipatong - a coûté la vie à des femmes et même à des bébés.

Je pourrais citer de nombreux autres massacres. Dans certains cas, la police sud-africaine était impliquée, et était complice des membres de l'UDF. Ils ont tué des membres de l'IFP dans des massacres où des jeunes ont aussi été tués; 13 jeunes gens ont péri à Ngwatshan. Je pourrais mentionner des cas où un certain nombre de personnes ont été tuées de la même façon.

M. Buthelezi

Mais il n'y a pas eu le même tollé que celui qui se fait entendre actuellement pour Boipatong, car ce sont des membres de l'Inkatha Freedom Party qui sont morts, et parce que l'IFP n'avait pas les ressources nécessaires pour donner à cet événement la publicité voulue, et parce que des organes comme l'Organisation de l'unité africaine et ce Conseil ne nous ont jamais donné l'occasion de parler pour nous-mêmes. Cela ne veut pas dire que nous désirons faire de la propagande ici; nous voulons prendre la parole, comme je le fais, afin que vous entendiez toutes les parties et que vous puissiez décider par vous-mêmes. La publicité qui a fait suite à l'incident de Boipatong a été engendrée par ceux qui ont les moyens de le faire et qui ont des relations internationales que nous n'avons pas.

Je crois qu'il n'est pas normal que le Gouvernement sud-africain ne parle de la CODESA qu'à l'ANC, en dehors de la CODESA. Si on encourage cela, la CODESA subira des dommages qui seront peut-être irréversibles. Favoriser l'idée que les questions constitutionnelles relatives à l'avenir du pays peuvent être réglées sur une base bipolaire, seulement entre l'ANC et le Gouvernement sud-africain, est exactement ce qui aggravera les scissions existantes. Cela attisera à son tour la violence. Avec tout le respect qui leur est dû, le Gouvernement et l'ANC ne seront jamais capables de résoudre le problème de la violence ni des négociations par eux-mêmes.

L'Afrique du Sud est un pays multiracial. L'ethnologie de l'Afrique du Sud est telle qu'il convient de procéder avec circonspection. Nous serions très heureux d'accueillir une mission d'enquête internationale très importante et efficace, qui serait chargée de rechercher les origines de la violence et de surveiller l'évolution de la violence actuelle afin de présenter un tableau objectif et non partisan à la place des accusations et contre-accusations qui ont compliqué le processus de négociation dans notre pays.

Il n'est pas utile que le Président de l'ANC vienne ici pour citer des prétendus cas, car certains membres du bureau en question sont des membres de l'ANC, y compris Mme Sisulu; on ne peut certainement pas parler d'impartialité dans ce cas. Il existe en Afrique du Sud des organisations qui portent des noms tout à fait innocents, tels que les Juristes en faveur des droits de l'homme et le Centre des ressources juridiques, mais qui sont toutes des

M. Buthelesi

façades pour l'ANC et qui publient ensuite ces rapports. Lorsque la Commission internationale de juristes est venue, c'est à elle qu'on a demandé tous ces renseignements - tout ce venin à notre sujet - et on les a diffusés dans le monde entier.

Parallèlement aux moyens employés pour mettre fin au conflit et à la violence, des négociations se sont tenues sur l'élaboration d'une nouvelle constitution pour l'Afrique du Sud. A la différence de tout ce qui s'est passé auparavant en Afrique, il s'agit d'une constitution qui doit satisfaire les aspirations non seulement de la majorité noire mais également de l'importante minorité blanche.

La plupart des constitutions d'indépendance de l'Afrique ont été négociées à des conférences constitutionnelles multipartites dans lesquelles le consensus, et non le vote, était la méthode utilisée pour parvenir à des décisions. Ainsi les constitutions sont devenues le bien commun de tous ceux qui avaient pris part aux négociations. L'histoire de l'Afrique des 30 dernières années a montré que l'adoption de constitutions par consensus n'était pas nécessairement une garantie de leur longévité. Néanmoins, elles étaient plus encourageantes que des constitutions issues de conflits.

L'Inkatha Freedom Party a pensé qu'une conférence constitutionnelle générale regroupant tous les partis ayant une circonscription reconnue, avec les rois, les dirigeants et les chefs traditionnels, ainsi que les Gouvernements, comme cela s'est passé dans toutes les anciennes colonies britanniques, serait la meilleure instance pour négocier une constitution démocratique pour l'Afrique du Sud.

La Convention pour une Afrique du Sud démocratique telle qu'elle est actuellement constituée contribue pour beaucoup à réaliser notre idéal d'un organe préparatoire constituant composé de tous les partis. Nous avons pensé qu'elle avait ses lacunes, bien entendu, puisqu'elle excluait la nation zouloue, la plus grande nation d'Afrique du Sud. Les Zoulous se considèrent visés, car en juillet 1990, l'ANC, le parti communiste sud-africain, l'United Democratic Front (UDF) et le Congress of South African Trade Unions (COSATU) ont organisé partout dans le pays un mouvement d'abstention destiné à faire pression sur le Gouvernement sud-africain pour qu'il démantèle le KwaZulu. Le KwaZulu n'est pas une fabrication de l'apartheid, comme on le sait; le KwaZulu

M. Buthelezi

est une nation souveraine, un royaume. Nous avons un roi, même maintenant, comme le Lesotho et le Swaziland. En fait, les plus éminents de tous, comme l'histoire l'indiquera, sont les seuls à être écartés.

Les Xhosas du Transkei sont représentés par un Gouvernement composé de Xhosas. Les Xhosas du Ciskei sont représentés par un Gouvernement de Xhosas du Ciskei. Les Vendas de Venda sont représentés par un Gouvernement de Vendas. Le peuple du Bophuthatswana est représenté par le Gouvernement du Bophuthatswana. Mais la plus grande nation de toutes, celle des Zoulous, n'est pas représentée. Il ne peut donc y avoir la paix.

La CODESA a également été boycottée par certains protagonistes importants tels que le Pan Africanist Congress (PAC), l'Azanian People's Organization (AZAPO) et le Conservative Party. Nous les avons toujours encouragés à participer à la CODESA. Malgré ces lacunes, l'IFP a décidé d'y participer pleinement, tout en réservant sa position au sujet de la composition de la CODESA.

A notre avis, les négociations de la CODESA ont été compliquées par la demande selon laquelle l'organe constituant chargé d'élaborer une constitution devrait prendre ses décisions à la majorité des deux tiers. Autrement dit, certains délégués pensent qu'une constitution à laquelle s'opposerait un bon tiers de la population sud-africaine pourrait apporter la stabilité et la paix dans le pays. Si on considère que cela représente environ 12 millions de personnes sur une population de 37 millions, on comprendra que cette approche pose de graves problèmes aux artisans d'une constitution démocratique pour l'Afrique du Sud. Cela n'a rien à voir avec Boipatong.

Je ne voudrais pas laisser les représentants avec des détails sur les négociations constitutionnelles qui ont lieu à la CODESA. J'ai cité cet exemple parce que ses partisans prétendent qu'ils agissent selon les termes de la Déclaration de Harare, qui énonce les étapes à suivre pour élaborer la constitution en Afrique du Sud. En d'autres termes, nous avons des délégués aux pourparlers de la CODESA qui se sentent rigidement liés par des décisions prises hors du pays. Ils affirment que c'est une règle universelle, que les constitutions sont adoptées par une majorité des deux tiers partout dans le monde. Il semblerait que l'on confonde l'adoption originale d'une constitution avec les dispositions d'adoption d'amendement contenues dans la

M. Buthelezi

constitution d'un pays. C'est la prédétermination d'un système de contrôle et de garde-fous qui était réellement la cause profonde de cette controverse. Il n'était pas du tout question de Boipatong. Il ne s'agissait pas du veto de la minorité blanche. Cela est absolument faux.

Rien ne saurait valablement remplacer un organe de négociation tel que la CODESA. De bons résultats ont été obtenus à la CODESA, y compris des arrangements de transition pour garantir des élections libres et régulières, un gouvernement intérimaire et un organisme constituant chargé d'élaborer une constitution définitive pour l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud est un Etat indépendant souverain, Membre de l'Organisation des Nations Unies. Je ne sais pas comment l'Afrique du Sud réagira aux résolutions dont le Conseil est saisi. Tout ce que je puis dire, c'est que le Gouvernement KwaZulu, d'une part, et l'Inkatha Freedom Party, de l'autre, accueillerait tout représentant spécial chargé d'enquêter en détail sur les origines et les causes sous-jacentes de la violence qui est maintenant devenue endémique dans notre pays, et coopérerait avec lui, afin de recommander des mesures destinées à mettre fin à cette violence. Nous n'avons pas non plus de graves objections à la création d'un mécanisme de surveillance chargé d'observer, de manière continue, l'évolution de la situation en Afrique du Sud et de faire des recommandations.

Je dois cependant lancer une mise en garde. Toute présence internationale envisagée envenimerait la situation si l'on pensait qu'elle était destinée à renforcer la position de tout parti ou groupe de partis dans le conflit politique intérieur. Il y a déjà eu une guerre de propagande féroce et de longue durée qui a été menée par les différents partis en Afrique du Sud.

M. Buthelezi

Cette guerre de propagande a regroupé la population d'un côté ou de l'autre à partir, non pas de faits, de preuves ou de la réalité, mais de l'image et de la perception fournies par les médias. Il est absolument vital que toute enquête aille au-delà de la couche de propagande qui s'est déjà formée autour de certains événements dans notre pays et établisse objectivement et impartialement les éléments de la situation. Cela faciliterait certainement la tâche de médiation et de conciliation destinée à mettre fin au conflit et à favoriser le processus de négociation.

Je veux aussi établir clairement que, dans les circonstances actuelles, aucune espèce de maintien de la paix avec les forces militaires ou de sécurité n'est appropriée. Nous nous opposerions à une telle intervention non seulement par principe, mais aussi parce que cela amoindrirait les possibilités d'une solution ébauchée par la population d'Afrique du Sud elle-même. Toute solution qui paraîtrait être imposée, compte tenu de l'histoire de notre pays, aurait peu de chances de succès.

Je me suis abstenu de transformer les débats devant cette auguste tribune en affrontement de propagande illustrant les luttes internes en Afrique du Sud. A chaque affirmation d'un fait prétendu tel, l'IFP pourrait répondre par des contre-affirmations. Je crois que cela nuirait au processus d'enquête et de surveillance qu'on demande au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de mettre sur pied.

J'ai toutefois demandé au Président de faire distribuer divers documents à tous les représentants, dont une analyse de la présentation de la violence en Afrique du Sud à la communauté internationale, l'Accord national de paix et un exposé des raisons à l'origine de l'arrêt des négociations. Ces documents ont évidemment été rédigés selon les thèses respectivement défendues par l'Inkatha Freedom Party et le Gouvernement KwaZulu. Mais ils constituent des éléments fondamentaux à l'appui de toute enquête internationale.

L'Afrique du Sud vit une période difficile dans son évolution vers un nouvel ordre démocratique non racial. Nous sommes associés à une cause noble et grandiose en vue de remplacer un système raciste d'apartheid par une société démocratique non raciale. Il s'agit d'une démarche unique à de nombreux points de vue. Les communautés que nous tentons d'unir dans un

M. Buthelesi

avenir commun appartiennent au premier monde et au tiers monde. Nous sommes le microcosme d'un des grands dilemmes de notre temps, qui consiste à combler le fossé historique et culturel séparant les Blancs et les Noirs, l'Ouest et l'Afrique.

M. Mandela, lors de son premier rassemblement public à Durban, le 25 février 1990, a reconnu devant une foule de personnes qu'il appréciait le rôle que j'avais joué pour obtenir sa libération. J'avais refusé de négocier avec le régime avant qu'il ne soit libéré, et ce fait est avéré. Un des fameux discours de M. De Klerk a été prononcé au Parlement sud-africain le 2 juillet. J'ai été le seul dirigeant parmi beaucoup d'autres qui l'ont aidé à atteindre cette étape-là et, effectivement, il a explicitement affirmé que je l'avais aidé à parvenir à la phase de l'abolition de l'apartheid.

Mon parti, l'Inkatha Freedom Party, et moi-même estimons avec optimisme que l'Afrique du Sud relèvera le défi et satisfera les attentes actuelles. La communauté internationale a joué un rôle vital dans la lutte contre l'apartheid, et nous lui en sommes très reconnaissants. Elle peut apporter une contribution constructive pour permettre à la population d'Afrique du Sud de réaliser sa destinée dans l'édification d'un avenir démocratique et prospère, non seulement pour l'Afrique du Sud, mais aussi pour l'Afrique dans son ensemble.

Finalement, je tiens à ajouter que, si les sanctions sont maintenues, la violence ne prendra pas fin en Afrique du Sud. Juste avant mon départ, une délégation de représentants anglophones et de représentants afrikaanophones est venue me voir après avoir rencontré M. De Klerk. Ils étaient censés rencontrer quelques jours plus tard le Président de l'ANC, M. Mandela. Ils m'ont affirmé qu'il n'y avait pas de nouveaux investissements, d'origine locale ou internationale, et que l'économie était dans une situation précaire. Que pouvons-nous constater dans tout cela? L'Alliance ANC-SACP a prévu des grèves générales à partir du mois d'août jusqu'en décembre prochain. Ces grèves générales ont toujours lieu dans un contexte d'intimidation et de violence. Ils prévoient, entre autres, un boycottage national de la consommation - une action associée à l'exigence spécifique pour ses partisans d'appuyer le processus démocratique dans la paix. Lors de ces boycottages nationaux de consommation, de vieilles femmes sont parfois

M. Buthelezi

obligées de boire de l'huile pour la cuisson et des détergents. Des marches dans les foyers des membres des forces de sécurité impliqués dans la violence sont censées avoir lieu; d'autres procès doivent être tenus dans différentes régions; des campagnes pour rétablir la citoyenneté de toute la population des homelands doivent être entreprises, tout comme l'occupation de bureaux au Bophuthatswana et au Ciskei et une marche dans l'Assemblée législative KwaZulu.

S'il ne s'agit pas là d'une recette pour engendrer la violence et une effusion de sang, alors je ne sais pas ce qu'il faut pour que ce le soit.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie M. Buthelezi pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Sans vouloir empiéter sur le droit des orateurs d'exprimer en détail ce qu'ils veulent dire, j'aimerais bien que les orateurs suivants soient aussi brefs que possible.

L'orateur suivant est M. Lucas M. Mangope, à qui le Conseil a adressé une invitation en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je donne la parole à M. Mangope, qui interviendra à titre personnel. Cela ne signifie aucunement une reconnaissance, de la part du Conseil ou d'un de ses membres, de l'organisation ou de l'entité qu'il prétend représenter. J'invite M. Mangope à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MANGOPE (interprétation de l'anglais) : Je remercie les membres du Conseil et l'Organisation de l'unité africaine de me donner l'occasion de contribuer à élargir leur compréhension de la situation en Afrique australe aujourd'hui.

Un des plus grands hommes d'Etat d'Afrique australe, le général Jannie Smuts, qui, paradoxalement, a joué un rôle important dans la conception et la fondation de la Société des Nations, devenue ensuite l'ONU, doit aujourd'hui se retourner dans sa tombe.

Alors que les citoyens d'Afrique du Sud en arrivent à s'entretuer par milliers par des moyens barbares au-delà de toute expression, on ne peut que s'interroger sur la réaction qu'auraient eue les fondateurs de l'ONU.

M. Mangope

Au vu de la violence et des tueries insensées actuelles en Afrique du Sud et de l'histoire récente de ce pays, qui sera éternellement gâchée par suite de ses politiques inhumaines d'apartheid, personne ne pourrait être blâmé de se sentir profondément inquiet au sujet du pays et de sa débandade apparente vers l'autodestruction.

C'est un paradoxe tragique de constater que pendant plus de 300 ans, les Sud-Africains noirs ont lutté pour leur liberté et le rétablissement de leur dignité, que beaucoup ont payés de leur vie. Aujourd'hui, alors qu'il semble que nous nous approchons de la réalisation de ce rêve, l'impensable se produit et tout est mis inutilement en danger.

L'Afrique du Sud peut être rapprochée, à plus petite échelle, de la situation globale qui prévaut en Europe après les deux grandes guerres, et plus récemment, après l'effondrement du communisme.

En ces temps de besoin, des hommes ayant une vision de l'avenir ont émergé pour ébaucher un ordre à partir du chaos et rétablir une fierté et une assiduité nationales là où régnaient le découragement et l'apathie.

Au Bophuthatswana, nous demeurons résolument optimistes au sujet de l'avenir de notre région, pour la simple raison que nous sommes la preuve vivante que la population de notre région possède ce qui est nécessaire pour renaître des cendres d'une quasi-extinction et réussir alors que d'autres croyaient que nous échouerions.

Mon peuple, le peuple batswana qui parle la langue setswana, a connu la trahison, l'assujettissement, l'éparpillement, la perte d'identité et de dignité et l'inhumanité de l'apartheid.

Mon peuple a occupé ce qui pourrait être généralement décrit comme la partie nord-ouest de l'Afrique du Sud depuis les origines de son histoire et certainement longtemps avant l'apparition du premier homme blanc. En 1871, les Britanniques ont officiellement et juridiquement reconnu notre souveraineté sous le couvert de l'infâme Keate Award de cette année-là.

Nos ancêtres étaient profondément préoccupés par la perte éventuelle de leurs terres, de leur liberté et de leur souveraineté si l'expansionnisme britannique et boer dans la région n'était pas enrayé. Ils ont été amenés à croire que le Keate Award était la réponse à leurs craintes et en ont accepté la validité en toute bonne foi. Après tout, il s'appuyait sur la puissance de l'Empire britannique et de la monarchie.

M. Mangope

Mais quelques mois après cet arrangement, les Britanniques l'avaient renié, et il ne valait même pas le prix du papier sur lequel il était écrit. Nos pires craintes se sont réalisées. Notre terre, connue sous le nom de Bechuanaland britannique, a été annexée au Cape Colony en 1895, tandis que le reste de la terre de nos ancêtres, d'un coup de plume à Whitehall, est devenue ce qui est aujourd'hui l'Etat indépendant du Botswana.

Tout le reste est bien connu. Les Batswana, les habitants de ce qui était à l'époque le Bechuanaland - aujourd'hui notre pays, le Bophuthatswana - ont été systématiquement dépossédés de leurs terres et de leurs droits tant par les Britanniques que par les Boers. Notre population a été fragmentée et dispersée bon gré mal gré dans l'ensemble du sous-continent. Notre culture, notre langue, la trame même de notre existence en tant que peuple, ont commencé à se dissoudre et à se perdre dans une trame bâtarde, une situation qui a été exacerbée par les maux de l'apartheid.

Malgré tout, la flamme vacillante de notre nation n'a jamais cessé de vivre dans notre âme, car aucun acte abusif ou inhumain ne saurait l'éteindre. Entretenir cette flamme, maintenir cette lueur a été le fait fondamental de notre existence qu'aucune philosophie ou idéologie humaine ne saurait ébranler. Nous étions inspirés par notre foi inébranlable en Dieu le tout-puissant qui, dans sa sagesse infinie, nous prendrait un jour la main pour nous montrer la voie de notre destin.

D'après nous, cela s'est produit en 1977, lorsque nous sommes finalement devenus indépendants de l'Afrique du Sud et avons entrepris la tâche monumentale qui était de reconstruire notre pays à partir de rien. Depuis lors, nous avons confondu nos critiques avec nos succès, et nous continuons de le faire.

Nous avons soutenu en 1977, et nous continuons de le faire aujourd'hui, que nous ne sommes pas, comme les critiques dans notre pays veulent le faire croire au monde, un enfant de l'apartheid. Je veux souligner que nous ne sommes pas une création de l'apartheid. Nous avons cependant utilisé la politique d'apartheid pour revendiquer ce qui nous appartenait de droit et ce qui nous avait été retiré à tort.

M. Mangope

Ces 14 dernières années, grâce à une politique énergique de libre entreprise, encouragée par une politique économique et une intervention gouvernementale moindre, nous sommes devenus l'un des seuls phares éclairant le continent bien sombre de l'Afrique. Nos succès sont bien connus, et ils ont été obtenus sans les sources internationales habituelles de financement en faveur du développement et sans aucune aide humanitaire.

Pour couronner le tout, nous sommes devenus un havre de stabilité qui accueille les nombreux Sud-Africains qui fuient chaque jour la violence et l'incertitude qui règnent dans leur pays. La misère de ces âmes affligées est trop profonde pour que nous puissions la décrire, et nous faisons tout en notre pouvoir pour les aider.

De nombreux facteurs ont contribué au succès du Bophuthatswana, notamment la stabilité politique et industrielle que nous connaissons depuis l'indépendance il y a 14 ans.

Toutefois, j'ai la tâche peu enviable de dire aujourd'hui au Conseil que les nuages orageux de l'agitation et de la violence qui planent actuellement au-dessus de l'Afrique du Sud voisine vont quasi inévitablement commencer à obscurcir les rayons ensoleillés de la stabilité et du progrès auxquels est habitué le Bophuthatswana. Il est vrai que le Bophuthatswana a jusqu'à présent été largement épargné par la violence qui balaie actuellement l'Afrique du Sud, mais nous savons qu'il existe des plans bien avancés d'activités, de grèves et de boycottages de masse.

Je n'ai certes pas aujourd'hui l'intention de me livrer à un exercice qui va à l'encontre du but recherché, à savoir montrer du doigt les coupables de la situation actuelle, mais je voudrais dire officiellement certaines vérités en ce qui concerne le Bophuthatswana.

Il est malheureusement reconnu que, dans notre pays, l'African National Congress vise, dans le cadre de sa politique officielle, à déstabiliser le Bophuthatswana en vue de créer un climat de confusion qui lui permette d'instaurer le gouvernement de son choix. Cela a été confirmé officiellement une fois de plus par nul autre que l'African National Congress, à la réunion de sa conférence sur la politique nationale tenue en mai dernier.

M. Mangope

Il ne s'agit pas ici d'ouï-dire ou de spéculations. C'est un fait. D'éminents dirigeants de l'African National Congress ont, à diverses reprises, fait allusion à ces plans en public, tout récemment dans une attaque méprisante de la part d'un dirigeant de l'African National Congress qui a promis d'utiliser l'odieuse méthode d'assassinat politique du pneu autour du cou pour éliminer mon parti du gouvernement.

Notre philosophie sous-jacente reste que nous sommes convaincus que les problèmes de notre région ne pourront être résolus qu'à la table des négociations. Nous sommes historiquement une nation non violente, et tout ce que nous avons accompli jusqu'à présent l'a été grâce à un processus de discussions et de négociations civilisées.

En février dernier, M. Mandela, de l'African National Congress, s'est rendu dans notre capitale, Mmabatho, pour participer à des discussions avec mon gouvernement et moi-même sur la situation actuelle. Au cours de notre longue réunion, M. Mandela m'a remercié d'avoir insisté de façon répétée pendant ses années d'emprisonnement pour qu'il soit libéré et pour que son organisation ne soit plus interdite en Afrique du Sud. Il a également reconnu que les activités de l'African National Congress n'avaient jamais été interdites ou limitées au Bophuthatswana.

C'est au cours de cette réunion que M. Mandela a, compte tenu de ces preuves, donné son assurance personnelle que l'African National Congress cesserait immédiatement son programme orchestré de déstabilisation au Bophuthatswana.

Je regrette d'avoir à lire que, pour des raisons mieux connues par l'African National Congress, cet engagement n'a jamais été respecté.

De notre côté, nous avons dit à maintes reprises que l'African National Congress n'a jamais été interdit au Bophuthatswana. Si l'African National Congress satisfait à l'exigence internationalement acceptée de s'inscrire en tant que parti politique et, partant, devient responsable de ses activités et déclarations, il aura le droit démocratique de mener sans entraves des activités au Bophuthatswana.

M. Mangop

L'information irréfutable à notre disposition, de pair avec les dernières déclarations et activités de l'African National Congress et de ses alliés, indique que la campagne de déstabilisation contre le Bophuthatswana a été renforcée. Nous avons la preuve que l'African National Congress poursuit deux objectifs : d'une part, des négociations et, d'autre part, une déstabilisation générale des institutions et des personnes avec lesquelles l'ANC n'est pas d'accord.

Il est regrettable qu'une organisation qui était responsable conjointement de la rédaction de la Déclaration d'intention et de l'Accord de paix de la CODESA, et qui a signé les deux documents, persiste dans sa campagne de déstabilisation par des activités de masse, des actes d'intimidation, des grèves et des intrigues secrètes. Dans notre région du monde, cela mène inévitablement à l'affrontement, à la violence, à l'incendie criminel et à d'horribles pertes de vie.

M. Mangope

En gardant cela à l'esprit, il convient de noter que beaucoup d'entre nous pensent fermement que la décision de l'African National Congress de se retirer de la CODESA pour lancer son programme d'action de masse a été prise avant même la convocation de la CODESA 2. N'oubliez pas que nous faisons partie intégrante de la CODESA, y compris de son comité directeur.

Il était incompréhensible pour nous que, bien que le comité directeur se soit réuni à plusieurs reprises après l'impasse de la CODESA 2, l'African National Congress n'ait pas soulevé ou poursuivi les questions mêmes pour lesquelles il se lance maintenant dans des actions de masse. Après tout, ces questions étaient inscrites à l'ordre du jour de chacune des réunions suivantes, mais la délégation de l'African National Congress les a pratiquement ignorées.

Le recours irresponsable aux émotions des masses auquel nous assistons en ce moment ne contribuera en rien aux progrès en direction d'une véritable démocratie, et hâtera notre plongeon dans l'anarchie et le désespoir.

Le Bophuthatswana, quant à lui, fait une contribution constructive au règlement des graves problèmes de notre région et est prêt à continuer de le faire. Nous avons été invités à participer aux délibérations de la CODESA et nous l'avons fait de bon gré. Nous étions, et sommes toujours, convaincus que nous avons une contribution extrêmement importante à faire. Le Bophuthatswana a beaucoup de choses à partager grâce à son expérience chèrement acquise qui a mené aux grands succès dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui.

Nous proposons humblement et sincèrement au Conseil, s'il souhaite voir et vivre ce que serait une future Afrique du Sud presque idéale, tant pour ce qui est du développement que de l'harmonie interraciale, il devrait se rendre aujourd'hui au Bophuthatswana et le constater par lui-même. J'adresse humblement et sincèrement une invitation au Conseil à ce faire, tout comme nous avons invité l'Organisation de l'unité africaine.

Nous sommes convaincus depuis des années que la seule solution viable aux problèmes de notre région serait l'adoption d'un système confédéral doté des liens économiques les plus étroits possibles entre les composantes souveraines d'un tel système.

M. Mangope

Mais, quel que soit le résultat final du processus de négociation, ce que nous souhaitons avant tout sera toujours de faire des recommandations fondées sur ce qui sert, à notre avis, le mieux les intérêts de notre peuple, et de demander ensuite au peuple lui-même de prendre la décision finale.

Pour terminer, je voudrais proposer aujourd'hui que tous les dirigeants de l'Afrique australe laissent de côté leurs intérêts égoïstes et leurs politiques de force, et que nous assumions résolument notre responsabilité qui est de mettre fin au chaos et à la misère par des négociations raisonnées. Je demande au Conseil de sécurité et aux Nations Unies dans leur ensemble d'user de leur influence considérable pour appuyer cette proposition. C'est le moyen juste et convenable d'aller de l'avant. C'est le moyen responsable d'aller de l'avant. C'est le seul moyen d'aller de l'avant. L'autre possibilité est trop effrayante pour que nous puissions l'envisager.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le brigadier Oupa J. Gqozo, que le Conseil a invité en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je donne la parole au brigadier Oupa J. Gqozo, qui parlera à titre personnel. Ceci ne signifie en rien que le Conseil ou l'un de ses membres reconnaisse l'organisation ou l'entité qu'il prétend représenter. J'invite le brigadier Oupa J. Gqozo à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. GOOZO (interprétation de l'anglais) : Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement le Conseil et à exprimer la reconnaissance de mon pays pour avoir été invité à être entendu par le Conseil. Nous apprécions en effet, Monsieur le Président, que dans votre sagesse, dans votre position de Président du Conseil, vous ayez jugé utile et nécessaire d'entendre également certaines autres parties qui constituent une réalité en Afrique du Sud, que le Conseil les reconnaisse ou non. Nous vous en remercions.

La vérité sur l'Afrique du Sud doit être dite. Si l'on ne comprend pas les réalités, cela peut aboutir et aboutira à la catastrophe pour le continent africain tout entier.

Je suis ici aujourd'hui pour vous dire la vérité. Le moindre mot qui s'écarte de la vérité serait une injustice envers la population de la partie du monde à laquelle j'appartiens.

M. Ggozo

Je pense tout particulièrement aux paroles prononcées par le sénateur Bradley à la Convention du Parti démocrate ici, à New York, au début de cette semaine :

"A un autre moment de notre histoire, Martin Luther King Jr écrivait dans sa cellule de prison que 'nous devons nous repentir dans cette génération non seulement des paroles et actes venimeux des méchants, mais aussi des silences des bons'."

Je ne souhaite pas devoir me repentir d'avoir gardé le silence.

La vérité est que la violence politique et l'intimidation cruelle hantent l'Afrique du Sud jour et nuit.

Il est important de connaître certains faits historiques. Tout d'abord, au cours des années 50, l'African National Congress (ANC) était un mouvement de libération authentique - je le répète, "authentique". Il s'est battu contre les lois, les règles et les réglementations oppressives de l'apartheid.

Mais cet apartheid est en train de prendre fin subitement. Personne ne saurait le nier, pas même les ennemis jurés du système, tout comme nous, et tout comme les Sud-Africains noirs.

Mais l'ANC poursuit sa lutte, en menant une politique datant de 1950, ce qui veut dire des actes de violence et d'intimidation, et la perturbation de la vie quotidienne des gens, avec les conséquences négatives qu'elle entraîne pour l'économie du pays. Nous ne pourrons jamais espérer contribuer de façon positive à un avenir libéré si nous refusons de lâcher le passé d'esclavage. Nous devons tous d'abord être libérés dans notre esprit.

Ceux qui s'attachent au changement en Afrique du Sud n'ont pas encore compris, soit délibérément, soit sous l'influence de la propagande de l'ANC, qu'ils sont déjà libérés. Les partis et organisations politiques interdits peuvent maintenant agir presque à leur guise.

En raison de cette attitude peu réaliste et de ce refus de reconnaître la situation actuelle qui, dans le fond, est à leur avantage, 36 millions de personnes souffrent inutilement, et la politique et les exigences de l'ANC sont appuyées par des Etats et des gouvernements en dehors des frontières de l'Afrique du Sud. Pourquoi?

Il n'est tout simplement pas vrai que le Parti national, dont le leader est le Président De Klerk, représente tous les Blancs. Et il est ridicule et

M. Gqozo

irresponsable de laisser entendre - et pis de croire - que l'ANC représente seul les aspirations de la population noire d'Afrique du Sud. La persistance avec laquelle on présente sélectivement les informations et une propagande sans merci ont convaincu même des gouvernements responsables que l'ANC représente toute la population noire en Afrique du Sud. Ce n'est simplement pas vrai.

Au fil des ans, de nombreux partis politiques ont foisonné en Afrique du Sud. C'est ça la réalité. Dix-neuf d'entre eux sont représentés dans les négociations de la CODESA, dont on a parlé dans le monde entier. Voilà la réalité. De nombreux autres groupes sont absents de ces négociations. La vérité est néanmoins que ces groupes absents de la CODESA représentent des êtres humains, ce qui est la raison d'être même des Nations Unies - des gens et leur droit de vivre en paix sur la planète Terre.

M. GGOZO

Et pourtant, l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC) adopte un pseudo sentiment de supériorité qui présuppose un droit de négocier au nom de tous les autres. Ses dirigeants oublient qu'aux termes de la Déclaration d'intention signée dans le cadre de la CODESA, ils sont des participants égaux au processus constitutionnel, et rien d'autre. Ils n'ont aucune raison de croire autre chose.

L'ANC propage l'idée que ses membres seront le futur gouvernement, ce qui est présomptueux. Lorsqu'il n'obtient pas satisfaction, l'ANC a recours à la violence afin de sauver la face devant ses sympathisants internationaux qu'il a trompés. Ses activités et ses attitudes ne sont plus celles d'un mouvement de libération progressiste, mais celles d'un mouvement oppressif décidé à s'emparer du pouvoir par des moyens révolutionnaires. Son unique intérêt est le transfert des pouvoirs des Blancs aux Noirs, ce qui n'est plus une proposition réaliste, mais raciale.

L'Afrique du Sud a 10 homelands. Qu'ils soient reconnus internationalement ou non, peu importe. Ils existent. Ils sont là avec des millions de personnes à l'intérieur de leurs frontières.

Six de ces homelands sont autonomes. Je le répète, si certains ou tous ne le croient pas, cela revient à nier les faits. Quatre de ces Etats sont politiquement indépendants et autonomes, comme mon pays, le Ciskei. Ils attendent le jour où ils pourront prendre leur place aux côtés de la nouvelle Afrique du Sud qui se fait jour péniblement.

Pourquoi sont-ils ignorés par la communauté internationale et leurs gouvernements qui doivent et devraient savoir ce qui se passe dans la partie australe de l'Afrique? Je suggère à regret qu'il est politiquement opportun de ne pas reconnaître les faits et d'ignorer la réalité. Pourquoi saper leur existence et causer de nouvelles souffrances? Dans quel but? A quelle fin néfaste? Et, malheureusement, c'est la seule conclusion à laquelle nous pouvons arriver, c'est qu'il y a là un concept mauvais de soif de puissance et d'avidité.

Les dirigeants de ces Etats indépendants ne peuvent pas être écartés. La vérité c'est que l'ANC veut éliminer ces dirigeants qui ne l'appuient pas, et des tentatives ont été faites dans ce but. Voilà les faits.

M. Ggozo

Le vieil apartheid est un cadavre qu'il faut enterrer. Mais une forme plus grande et plus sinistre de l'apartheid apparaît maintenant. Elle est perpétrée par l'ANC et son alliance. Cela se fait avec une brutalité indescriptible.

Le peuple de mon pays a des difficultés à remplacer un racisme blanc par un racisme noir - l'apartheid blanc par l'apartheid noir. Le mythe des politiques Noirs contre Blancs n'existe plus. Ce qui compte maintenant pour mon peuple, c'est la question des valeurs et des normes partagées, mais pas la question de la couleur ou de la séparation.

Etre abattu à coups de feu n'est rien comparé à la lente torture mentale et physique provoquée par un collier. La peur hante mon peuple aujourd'hui, en particulier dans les townships où les agréments sont très rares; la peur conduit les gens au meurtre parce qu'ils doivent se venger ou se protéger eux-mêmes. Telle est la réalité de l'Afrique du Sud et de mon pays aujourd'hui.

La violence n'est pas un accident. Elle est orchestrée de diverses manières par ceux qui ne reconnaissent pas les réalités du changement.

Lorsque les policiers interviennent pour arrêter cette violence, ils sont maudits et chassés par la propagande et les reportages des médias du monde entier, et ces gens sont chassés de leurs townships. Dès qu'ils quittent les townships, la violence éclate, et de nouveau on dit au monde que le Gouvernement sud-africain ou le Gouvernement du Ciskei, ou tout autre gouvernement de ces Etats, refuse de mettre fin à la violence ou ne veut pas l'arrêter. C'est un fait.

L'ANC veut imposer des idéologies étrangères qui ont échoué ou qui sont désuètes à des peuples pacifiques, religieux et traditionnalistes. Est-ce cela la démocratie? N'est-ce pas là une violation des droits de l'homme? Ils encouragent une violence de masse, qu'ils croient propre à susciter des changements. Ce changement est déjà en cours. Le fait est que leurs activités ont un effet négatif sur le processus de changement. Elles encouragent la rancune, l'intimidation et la résistance à l'autorité.

Si vous êtes en désaccord ou si vous vous opposez de quelque manière que ce soit à l'ANC, vous devenez une cible de la violence. Cependant, il y a une

M. Gqozo

opposition croissante, une réaction et une réponse à tout cela. La violence se heurte à la violence, parce que l'homme le plus pacifique protégera ses proches et ses biens par tous les moyens à sa disposition.

Le cercle vicieux des événements se poursuit jour et nuit. L'ANC ne veut pas négocier. Continuer à négocier signifierait que l'ANC devrait partager le pouvoir, et tout ce qui l'accompagne, avec d'autres partis et d'autres organisations. L'ANC veut tout avoir : le pouvoir absolu. Il y a eu des guerres mondiales pour empêcher exactement cela. Pourquoi l'Afrique du Sud devrait-elle faire exception?

L'ANC prétend représenter la majorité des Sud-Africains. C'est un mensonge évident. En nombre, il ne représente qu'une fraction de la population totale des Noirs, des Blancs, des Indiens, des Métis et autres races asiatiques qui vivent à l'intérieur des frontières de l'Afrique du Sud.

C'est le refus de reconnaître qu'il y a eu des changements profonds et radicaux en Afrique du Sud - et que d'autres changements sont en cours - qui est une des principales causes de la persistance de la violence et des troubles. Et le monde observe, et pour des raisons inexplicables, appuie un parti minoritaire, non, une organisation qui ne s'est pas encore déclarée parti politique, pour qu'il devienne un prétendu gouvernement par la majorité. Ses dirigeants ne représentent pas la majorité du peuple d'Afrique du Sud, même s'ils le disent et le redisent.

Nous sommes des nations de cultures et de langues différentes dans un pays qui, en fait, a été calomnié à tort alors que des efforts surhumains sont déployés pour redresser le passé. Bien sûr, l'apartheid a détruit nos vies à tous. Mais nous devons essayer de donner une chance au changement. Nous devons croire que les Blancs d'Afrique du Sud vont changer. Cependant, les préjugés s'incrument et sont entretenus contre l'Afrique du Sud, même par l'un de ses partisans minoritaires - si l'on considère sa représentation - l'ANC.

Bien entendu, maintenant on découvre le jeu de l'ANC et ce qu'il veut obtenir par la violence en Afrique du Sud et par une propagande à l'échelle mondiale.

De plus en plus nous sommes amenés à croire que ce n'est pas cela ce qu'est ou ce qu'était l'Afrique du Sud ou ce que l'Afrique du Sud a fait ou

M. Gqozo

est en train de faire, mais ce que l'Afrique du Sud et les Etats et gouvernements qui appuient les revendications de l'ANC veulent, et veulent contrôler sans entrave. Que pouvons-nous croire lorsque nous voyons à quel point l'ANC est exagérément vénérée si l'on considère sa représentation en Afrique du Sud, où des millions, oui, des millions et des millions, s'y opposent mais n'osent pas le dire par peur des représailles et des actes d'intimidation; et que le moyen de perpétrer des actes de représailles et d'intimidation est fourni par des populations et des gouvernements en dehors de l'Afrique du Sud.

Pour parvenir à leurs objectifs, l'ANC et ses alliés ont juré publiquement de rendre l'Afrique du Sud, le Ciskei et le Bophuthatswana ingouvernables. Est-ce démocratique? Le monde exige un processus démocratique pour une Afrique du Sud nouvelle, mais il y a ceux qui occupent des positions de responsabilité et qui continuent d'appuyer l'ANC qui recourt à des moyens antidémocratiques pour réaliser ses objectifs. De nouveau, nous demandons : pourquoi?

Nous ne sommes pas des laquais du Gouvernement sud-africain ou de tout autre gouvernement ou organisation. Nous demandons à être entendus parce que notre peuple souffre, et souffre depuis trop longtemps, parce que nous sommes tous d'authentiques Sud-Africains, nés et élevés en Afrique du Sud. Et les choses s'aggraveront, à moins que l'on puisse mettre fin aux activités de l'ANC et à moins qu'il soit amené à négocier.

Même en faisant un grand effort d'imagination, peut-on dire que l'ANC parviendra à son objectif d'être le gouvernement grâce à des négociations et des processus démocratiques, sans recours à l'intimidation? L'ANC s'accroche à des idéologies dépassées. Ses membres appuient et sont appuyés par des groupes et des organisations terroristes dans de nombreuses parties du monde. Ils l'ont admis ouvertement à un certain nombre d'occasions. L'ANC pense qu'il faut éliminer ses rivaux politiques, en particulier les dirigeants.

Je parle par expérience, hélas, parce que j'ai été victime de ces tactiques. L'ANC ne tolère pas l'opposition. Il a dit que l'existence même d'un mouvement politique dans ma région - qui adopte un point de vue différent - est une provocation en elle-même et que ce mouvement devrait être détruit. Cette déclaration a été suivie d'au moins 148 attaques violentes.

M. Gqozo

Des personnes ont été tuées, mutilées et blessées; leurs biens ont été détruits par des bombes au pétrole, des incendies criminels et des confiscations; leur dignité a été outragée par des actes de harcèlement et des insultes.

Dans mon pays, des jeunes sont recrutés par l'ANC pour être formés à l'étranger et reviennent pour usurper le gouvernement et défier l'autorité en place. L'ANC continue de stocker des armes dans diverses parties de l'Afrique du Sud. Pourquoi? La réponse est évidente maintenant. Ses membres veulent le pouvoir à la force des fusils. Et dire qu'ils luttent contre l'apartheid n'est plus approprié. Ils combattent quiconque s'oppose à eux.

M. GGOZO

La vérité est que les forces de sécurité sud-africaines sont bien entraînées et bien équipées pour faire face à tout crime, à tout acte de subversion ou de terrorisme, aussi bien qu'à la désobéissance civile et aux soulèvements. Voilà pourquoi ils ont essuyé la colère de l'ANC. C'est pour cette raison qu'une force de maintien de la paix échouera. Elle devrait fatalement servir les intérêts de l'ANC. De toute manière, l'ANC n'accepterait pas une force de maintien de la paix, ni aucune autre force ou organisation en Afrique du Sud, à moins qu'elle ne soit conforme à ses exigences. Les forces révolutionnaires en Afrique du Sud sont telles qu'il est difficile, dans la pratique, et qu'il sera difficile pour toute force professionnelle, de mener ses tâches à bien avec efficacité en raison de leur attitude et de leurs activités d'intimidation. Cela empêche les masses de coopérer librement avec les institutions de maintien de l'ordre ou de la sécurité dans la lutte contre la violence.

A plusieurs occasions, les unités armées de l'ANC se sont fait passer pour des forces de sécurité, et elles ont commis des crimes d'une violence ignoble pour discréditer les forces de maintien de l'ordre. Et ce qui est triste et décevant, c'est qu'une bonne partie des médias mondiaux ont propagé cela, faisant croire au monde que les forces de sécurité sud-africaines étaient vraiment compromises dans ces actes lâches. Certains éléments se sont révélés coupables, c'est vrai, mais pas tous, comme on le prétend.

Laissez-moi dire aux membres du Conseil que personne dans mon pays n'a perdu sa vie ou ses biens du fait des forces de police ou de sécurité sud-africaines, et beaucoup de gens sont morts dans mon pays. Toutes les pertes en vies humaines ou en biens sont le fait de l'ANC et de ses sympathisants.

La CODESA n'a pas échoué; elle a été sabotée par l'ANC, sous la direction du Parti communiste sud-africain.

Il aurait dû y avoir là une possibilité pour nous tous de régler nos différends avec dignité et sérieux. Mais elle a été réduite à un vain exercice par des militants et des gens intransigeants qui ont refusé de négocier lorsqu'ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas donner d'ordres à la CODESA. C'est un fait.

M. Ggozo

Les stratégies ANC/SACP ont débouché sur une situation de chômage qui frappe 40 % de la population - 6 millions de personnes; une perte de 50 000 emplois a été enregistrée pendant le premier semestre de cette année pour quatre secteurs d'emploi seulement. Les vols à main armée ont augmenté de plus de 20 % en quatre mois, et les détournements, de plus de 54 % au cours des quatre premiers mois de cette année.

L'ANC a ouvertement déclaré s'opposer aux investissements de puissances et de sociétés étrangères. L'ANC ne veut pas d'une Afrique du Sud prospère dans laquelle il perdrait rapidement le soutien de la population ou aurait du mal à pousser la population à l'action violente. L'ANC demande maintenant une action de masse, ce qui signifie l'affrontement avec les forces de maintien de l'ordre. L'ANC se féliciterait de ces accrochages avec morts et blessés, qui occuperait une fois de plus la "une" des journaux mondiaux et feraient l'objet des commentaires de la radio et de la télévision.

J'assure les membres du Conseil que tous les Sud-Africains souhaitent que chaque fois qu'une opinion s'impose, tous les dirigeants soient consultés, y compris ceux des Etats indépendants et autonomes de l'Afrique du Sud, qui ont été traités, à des fins de propagande, de fantoches du Gouvernement sud-africain.

Ce qui importe en Afrique du Sud, c'est que la population cesse maintenant de s'accrocher à des mots d'ordre et à des idéologies privées de substance; il faut s'attaquer aux réalités de l'Afrique du Sud - une société hétérogène qu'il faut aborder selon ces termes; il faut réaliser une fédération ou un système de gouvernement fédéral adapté à toutes les minorités et fournissant tous les contrôles et garde-fous nécessaires; il faut développer une économie forte fondée sur les principes de l'économie de marché plutôt que sur le socialisme et les nationalisations; et enfin, il faut comprendre qu'il y a un besoin urgent pour tous les dirigeants de se respecter les uns les autres, de tolérer leurs points de vue respectifs et d'accepter qu'il n'y a pas un seul parti qui peut espérer dominer tous les autres. Voilà les réalités de mon pays. Je fais le voeu que tous les dirigeants qui sont ici aujourd'hui fassent appel à la sagesse de Dieu tout-puissant pour les guider dans leurs décisions. Que Dieu sauve l'Afrique du Sud.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le brigadier Gqozo des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est M. J. N. Reddy, qui a été invité par le Conseil conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. REDDY (interprétation de l'anglais) : D'emblée, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance pour l'honneur qui m'est fait et le privilège qui m'est accordé, en tant que chef du Solidarity Party of South Africa, de m'adresser au Conseil sur la question de l'Afrique du Sud. Nous remercions également l'OUA, qui est à l'origine de la convocation de cette réunion, et le Conseil de sécurité des Nations Unies qui a bien voulu accéder à cette requête. La question de l'Afrique du Sud a été portée à l'attention de cet organe international par l'Inde, en 1946, et a, depuis, fait l'objet de nombreuses discussions. Il est opportun qu'en tant qu'organe créé pour maintenir la paix et l'ordre démocratique, le Conseil de sécurité des Nations Unies participe activement à la promotion de ses buts et objectifs.

La question de l'Afrique du Sud n'est pas sans solution, puisque tous les partis politiques souhaitent l'instauration d'un nouvel ordre grâce au processus de paix et de négociation. Mon parti est fermement résolu à rechercher le changement par le truchement de la paix, si nous voulons que le changement ait des résultats durables dans ce pays. La violence, telle que nous la voyons, ne fait que plonger le pays dans le chaos et, comme l'a dit le représentant du Japon, "une crise plus profonde ne profite à personne" (S/PV.3095, p. 97). La violence ne sert aucun objectif politique utile et, lorsque la violence devient acte désespéré, elle est endémique, et il n'est plus de vainqueurs ni de vaincus. La violence est une offense à la dignité de l'homme.

C'est précisément pour cette raison que mon parti participe à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) et est signataire de l'Accord national de paix et de la Déclaration d'intention. Il y a déjà un accord, entre autres, selon lequel l'Afrique du Sud sera un Etat souverain, démocratique, non racial, non sexiste; la constitution sera l'organe suprême du droit; tous les citoyens pourront jouir des droits de l'homme universellement reconnus; il y aura une séparation des pouvoirs législatif,

M. Reddy

exécutif et judiciaire et un contrôle équilibré assorti de garde-fous; il y aura une démocratie multipartite et des élections réglementaires basées sur le suffrage universel ou tout un chacun pourra s'exprimer, un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle et une constitution qui permettra la participation efficace des partis politiques minoritaires, conformément aux principes de la démocratie. Les participants sont également conscients de l'énorme responsabilité qui nous incombe, à ce moment de l'histoire de notre pays. Bien que les parties se soient déclarées liées par ces accords, nous avons malheureusement été témoins d'une situation de blocage dans le processus de négociation.

Le massacre de Boipatong a été un incident inutile et injustifié qui s'est produit après la rupture des négociations de la CODESA, et il ne fait que renforcer ma conviction qu'il n'y a qu'une voie menant à l'ordre démocratique en Afrique du Sud, à savoir, la négociation. S'écarter de cette voie étroite et difficile ne peut que mener à l'escalade de la violence, à l'incertitude, à l'insatisfaction profonde et à la colère, avec les conséquences tragiques que nous avons déjà pu voir. Je voudrais transmettre, une fois de plus, les condoléances sincères de mon parti aux familles des victimes de Boipatong et prier pour que nous ne soyons plus jamais témoins d'une telle tragédie humaine.

Il faut également replacer la violence en Afrique dans le contexte approprié. La politique de discrimination raciale, inscrite dans la Constitution de 1910, qui a vu son point culminant avec la politique d'apartheid légalisé pendant près de 50 ans, a contribué à la violence structurelle. Les incidents de Sharpeville, Soweto et Boipatong sont une manifestation concrète de cette violence. Nous ne faisons que récolter les fruits négatifs de l'apartheid. L'Afrique du Sud est une société polarisée, et la politique de l'apartheid a semé la méfiance, la peur et la frustration. Il y a eu diverses propositions politiques émanant des divers partis et toutes montrent leur attachement à la démocratie; pourtant, il serait bien simpliste et naïf de croire que le processus de négociation se déroulera sans difficultés. Il n'y a guère de chemin facile qui mène à la liberté et à la démocratie, encore moins dans une société ayant eu peu de contacts avec la culture et les valeurs démocratiques. Une nouvelle nation née du système de l'apartheid ne peut que connaître traumatismes et bouleversements.

M. Reddy

La violence sape le processus fondamental de la démocratie. On ne peut négocier dans une atmosphère de violence. C'est pourquoi l'Accord national de paix a été établi pour aplanir l'arène politique, pour créer un climat favorable à un changement constitutionnel pacifique. La négociation est un processus fragile. La violence effrite ce que le progrès a réalisé. La violence mène à la frustration et aux effusions de sang et a tendance à se nourrir d'elle-même, en un cercle vicieux.

Le système d'apartheid, et la violence qui en découle, a érodé notre économie. L'économie est prise en otage. L'objectif de la négociation était précisément d'encourager la croissance économique et le développement humain, et d'offrir des possibilités égales et la justice sociale pour tous. Il existe dans la communauté un espoir grandissant de pouvoir récolter immédiatement les bénéfices du changement. Toutefois, les sanctions et la violence ont contribué à déprimer l'économie et, partant, à entamer la qualité de la vie, provoquant une frustration née d'espoirs déçus. Des actes désespérés engendrés par la frustration ne peuvent qu'attiser encore davantage la violence.

Je ne souhaite pas m'attarder sur les causes de la violence. Il suffit de dire qu'un ensemble complexe d'éléments mettant en jeu les domaines économique, politique, de l'enseignement et du logement sont étroitement liés. Par ailleurs, il existe également de nombreux protagonistes qui ont contribué, directement ou indirectement, ouvertement ou clandestinement, consciemment ou inconsciemment, à un degré plus ou moins élevé, au problème de la violence.

Nous devons perdre l'habitude de porter des accusations, car cela ne fait que renforcer les frustrations et diviser encore davantage notre société. Des lacunes existent dans tous les partis.

Si la responsabilité de mettre fin à la violence est collective, la plus grande part de cette responsabilité incombe au Gouvernement sud-africain, qui doit maintenant jouer son rôle avec fermeté et une plus grande détermination. Le Gouvernement sud-africain a une responsabilité juridique, alors que les partis politiques et le peuple ont une responsabilité morale de mettre fin à la violence. Notre attachement commun doit être d'engager collectivement le

M. Reddy

processus sur la voie d'un règlement et de reconnaître que le compromis est nécessaire dans tout nouvel ordre démocratique. Une solution de compromis n'est pas la solution idéale, mais c'est la meilleure que nous puissions espérer compte tenu des circonstances.

Mon parti est attaché à la mise en place d'un gouvernement démocratique. Toutefois, il existe différentes perceptions de la démocratie parmi les divers partis politiques, et l'on doit pouvoir concilier ces diverses conceptions afin de parvenir à un consensus. L'Afrique du Sud est une démocratie naissante; les démocraties mûres ont traversé le processus éducatif. Respecter les règles du jeu est l'impératif le plus élevé de toute démocratie, même en temps de crise politique et économique. L'ordre démocratique s'est révélé être plus difficile à construire que ne le prévoient les prophètes et les révolutionnaires de la Révolution française. Compte tenu des tensions dont nous sommes témoins actuellement dans de nombreuses régions du monde, provoquées par le problème des minorités, cette question doit être traitée de manière constructive et en profondeur.

Mon parti, Solidarity, souhaite faire les recommandations suivantes : premièrement, nous pensons que la voie du progrès passe par la négociation, car c'est le seul processus viable et légitime qui permette d'élaborer une nouvelle constitution et d'établir un ordre démocratique. Le dialogue doit être un processus suivi et continu, et l'élan de la négociation doit être maintenu. Je tiens également à souligner que la négociation ne peut avoir lieu que dans un climat de paix et de stabilité. Toutes les parties, à l'intérieur et à l'extérieur de la CODESA, doivent s'abstenir de toute action ou de toute déclaration qui servirait de catalyseur à la violence. La paix en Afrique du Sud ne peut être établie que par les protagonistes et la population elle-même, qui doivent créer les conditions propices à la négociation. La solution doit être trouvée par la population du pays.

Deuxièmement, nous nous félicitons de ce que la participation du Conseil de sécurité des Nations Unies contribue à favoriser les conditions susceptibles d'encourager les négociations. Nous appuyons la proposition d'envoyer un représentant spécial du Secrétaire général en Afrique du Sud, en vue de faciliter la reprise du processus de la CODESA et des négociations. Il doit s'agir d'un exercice de bons offices dans l'esprit d'une mission des

M. Reddy

Nations Unies. Nous demandons la création d'un comité des Nations Unies de surveillance de la constitution, chargé de surveiller et d'évaluer les procédures et les résultats lorsque les négociations seront reprises.

Troisièmement, nous demandons instamment à tous les participants actuels de la CODESA de reprendre les négociations et de renouveler leur attachement à l'Accord national de paix et à la Déclaration d'intention, afin de contenir la violence, et nous prions également instamment tous les autres partis politiques qui n'y prennent pas part actuellement, de participer au processus s'ils souhaitent un ordre démocratique.

Quatrièmement, nous pensons qu'une attention urgente doit être accordée à la relance économique, qui doit aller de pair avec les changements politiques, car hériter d'un désert économique serait une victoire à la Pyrrhus. La démocratie politique et le libéralisme économique sont les deux piliers du progrès. Ils vont de pair.

L'épreuve décisive de la démocratie est le seuil de tolérance des différences : plus le niveau est bas, plus l'instabilité est grande. Les défis doivent se transformer en réalisations et non en frustrations. Toutes les parties doivent dépasser l'esprit de clocher et relever le plus grand défi : édifier la nation. Ne pas agir avec sagesse maintenant nous amènerait à agir de façon désespérée plus tard.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie M. Reddy des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est M. Joosab, à qui le Conseil a adressé une invitation en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. JOOSAB (interprétation de l'anglais) : C'est un jour très important pour le National People's Party of South Africa, et la décision du Conseil de sécurité d'inviter tous les participants à la CODESA en dit long sur la manière très impartiale et objective dont le Conseil de sécurité examine la situation très sensible et très délicate qui existe actuellement dans notre pays bien-aimé. Les efforts d'un grand nombre de personnes - tant en Afrique du Sud qu'au sein de la communauté internationale - détermineront si l'Afrique du Sud deviendra un nouveau Liban ou une nouvelle Bosnie. La violence dans ces régions est un rappel sévère que tous les efforts doivent

M. Joosab

être déployés - et la communauté internationale doit jouer ici son rôle - afin de tracer la voie vers une solution pacifique aux problèmes de notre pays et d'entamer un processus de mise en place rapide d'un gouvernement démocratique non racial.

En ce jour important, je fais une pause pour rappeler un discours célèbre prononcé devant cette Assemblée en 1948 par un grand homme de paix, le Pundit Jawaharlal Nehru, qui, en sa qualité de premier Premier Ministre de l'Inde libre, a déclaré que :

"Le monde se compose d'une variété de nations différentes dans leurs idées et dans leur développement économique. Nous devons reconnaître ces différences et ne pas chercher à contraindre ou à obliger qui que ce soit à fonctionner d'une façon particulière. La contrainte sème les germes de la confrontation et de la violence."

Nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour condamner qui que ce soit. Si l'on respecte scrupuleusement la culture de la tolérance, pour permettre aux individus et aux organisations de choisir leurs propres directions, et si les dirigeants de chaque parti en Afrique du Sud entreprennent véritablement de faire cesser la violence sur le terrain, alors l'Afrique du Sud sera un pays qui fera l'orgueil du monde.

La diversité de la société sud-africaine est, à de nombreux égards, comparable à celle de l'Inde et de la Yougoslavie. Ayant appris notre leçon de l'expérience amère de ces pays, nous devons tous nous efforcer de faire en sorte que les conflits entre groupes ou entre factions soient complètement éliminés.

Des accusations et des contre-accusations ont été lancées. Des discours enflammés ont été prononcés. On ne peut toujours accuser les mêmes. Le respect d'autrui fait place à une méfiance croissante qui devient chaque jour plus grande.

Je tiens ici à dire très clairement qu'il n'existe pas d'alternative à la paix et aux négociations. Les Sud-Africains sont certes capables de trouver leur voie, mais il existe un besoin réel de voir la communauté internationale jouer un rôle.

M. Joosab

Le rôle des Nations Unies est d'assurer l'objectivité. Nous sommes d'avis que l'ampleur du rôle des Nations Unies ou de toute autre organisation doit faire l'objet de négociations entre les participants à la CODESA.

Nous suggérons que le Conseil de sécurité décide de jouer un rôle dans la reprise des négociations. Grâce à une telle initiative, les négociations devraient s'accélérer dans notre pays. Nous avons une grande confiance dans l'Afrique du Sud et dans son avenir.

Les Nations Unies doivent également jouer un rôle pour garantir que personne ne soit obligé d'accepter un modèle constitutionnel particulier pour l'Afrique du Sud. Comme l'Inde, l'Afrique du Sud est un pays où les diversités régionales sont fortement marquées. Il faut en tenir compte, car les fondations doivent être solides. Il doit être aussi reconnu internationalement que certains points demanderont du temps pour être réglés, mais la mise en place d'un gouvernement intérimaire dans le cadre d'une constitution saine ne peut être retardée. Cela suscitera la confiance et jouera un rôle dans la diminution de la violence.

Mon parti se réjouit de la décision du Conseil de sécurité selon laquelle les Nations Unies, en accord avec tous les participants à la CODESA, feront sentir leur présence en Afrique du Sud.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie M. Joosab de sa concision.

L'orateur suivant est M. Kenneth Andrew, que le Conseil a invité en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. ANDREW (interprétation de l'anglais) : Au nom du Parti démocratique d'Afrique du Sud, je me réjouis de cette occasion de participer aux délibérations du Conseil. Depuis plus de 30 ans, le Parti démocratique et ses prédécesseurs se sont opposés à l'apartheid. Nous sommes guidés par notre adhésion aux principes de la liberté et des droits égaux pour tous les Sud-Africains, de la dignité humaine et de la primauté du droit. Notre vision de l'Afrique du Sud repose sur une constitution issue de négociations entre les dirigeants authentiques de tous les peuples sud-africains et dans le cadre de laquelle un parlement pour une Afrique du Sud non divisée serait élu selon le principe du suffrage universel.

M. Andrew

La création de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique a représenté une occasion importante et historique pour l'Afrique du Sud. Le Parti démocratique (DP) a participé activement à la mise sur pied de la CODESA, le premier président de son Comité de gestion provenait de ses rangs, et le parti a joué un rôle de premier plan dans ses délibérations.

La CODESA a œuvré avec beaucoup de succès au cours des cinq premiers mois de cette année. D'énormes pas ont été faits vers la solution de problèmes qui semblaient jusqu'à maintenant insolubles. Au cours de la deuxième session plénière de la CODESA, tenue les 15 et 16 mai 1992, les négociations se sont enlisées et ont ensuite été interrompues. Le Parti démocratique regrette profondément cette évolution. Nous faisons tout notre possible pour persuader ceux dont les positions ont contribué à cette interruption d'admettre la nécessité urgente de reprendre les négociations, car elles représentent le seul processus acceptable et légitime permettant de faire avancer notre pays vers une démocratie durable.

La CODESA demeure paralysée non seulement par la rupture des négociations elles-mêmes, mais aussi par la violence qui caractérise notre société à l'heure actuelle. Il est clair que les deux problèmes doivent être réglés simultanément.

Les causes de la violence en Afrique du Sud ont été analysées dans les rapports intérimaires de la Commission Goldstone. Son deuxième rapport intérimaire affirme que "les causes de la violence sont multiples et complexes" et mentionne les déséquilibres économiques, sociaux et politiques qui résultent d'une histoire de discrimination raciale et, notamment, de l'apartheid, la partialité ressentie - et donc l'impopularité - de la police et de l'armée en Afrique du Sud, le climat d'intolérance politique, surtout au sein des communautés noires, et l'accroissement des tendances criminelles face au travail policier inadéquat.

Quant à la question de la violence politique, la Commission a conclu que :

"Les membres et les sympathisants tant de l'African National Congress que de l'Inkatha Freedom Party ont été responsables de nombreux incidents qui ont fait de nombreux morts et de nombreux blessés."

M. Andran

La Commission a aussi attiré l'attention sur "la complicité de l'Etat, qui, pendant un certain nombre d'années, a participé en secret à des actes de provocation, y compris des actes criminels."

En général, la Commission a conclu que :

"On ne peut guère s'étonner, dans ces conditions, que la violence de caractère politique et l'intimidation soient si répandues en Afrique du Sud et que leurs causes soient si nombreuses et si complexes."

Des faits analogues ont été rapportés par une "Enquête indépendante sur la violence en Afrique du Sud" réalisée par la Commission internationale de juristes. Elle a également conclu que les causes de la violence étaient multiples et variées et comprenaient un chômage de grande ampleur, une urbanisation massive et la misère qui y est associée, un manque de confiance dans les forces de l'ordre, un effritement de l'autorité des dirigeants traditionnels, l'effondrement de l'éducation pour les Noirs, les rivalités politiques et les guerres de factions. La CIJ signale que :

"Alors que l'apartheid et l'idéologie du développement séparé sont les causes profondes des troubles, les rivalités politiques violentes exacerbées par les tueries aveugles sont maintenant devenues l'élément dominant de la vie de la population."

L'avis mûrement réfléchi du Parti démocratique est que ces deux rapports sont, dans l'ensemble, corrects dans leurs analyses et leurs conclusions. L'Afrique du Sud serait en meilleure posture si les partis politiques accordaient une attention soignée à la teneur de ces rapports, plutôt que de tenter d'utiliser, de façon cynique et à courte vue, la violence actuelle à des fins de mobilisation et d'avantage politique. Nous estimons également qu'il n'est pas très utile de répartir le blâme parmi les adversaires politiques au sujet de la violence actuelle, mais que toute l'énergie et l'action des partis devraient être axées sur l'élimination de ce fléau de notre société.

Plus que toute autre chose, l'impasse actuelle en Afrique du Sud crée un nouvel héritage d'amertume, un nouveau groupe de martyrs, une nouvelle série de problèmes apparemment insolubles. Cela retarde non seulement la reprise des négociations mais aussi la relance et la croissance de l'économie

M. Andrew

sud-africaine, qui sont si nécessaires pour créer la richesse pour l'amélioration du sort de ces personnes, dont la dignité a été bafouée et les possibilités offertes par la vie amoindries par la politique d'apartheid.

Les Sud-Africains moyens veulent une nouvelle constitution. Ils désirent une solution pacifique à la violence. Ils veulent édifier une nouvelle société non raciale et une économie prospère.

La question centrale est qu'il n'y a pas de solution de rechange acceptable à des négociations multipartites. Paradoxalement, les questions qui ont abouti à l'arrêt des pourparlers ne peuvent être résolues que par un retour au processus même qui est actuellement interrompu.

Nous estimons que la communauté internationale peut jouer un rôle constructif pour aider à régler la crise actuelle en Afrique du Sud. Bien que nous accueillerions favorablement tout effort sincère d'assistance, une nouvelle constitution, pour qu'elle soit durable et respectée, devra, en fin de compte, résulter de négociations et d'une entente au sein des Sud-Africains eux-mêmes.

Un des problèmes les plus importants qu'affronte présentement l'Afrique du Sud est celui du degré de méfiance à l'égard des forces de sécurité et de leur capacité de traiter efficacement la question de la violence politique.

Les principaux partis et institutions d'Afrique du Sud ont négligé ou tardé à mettre en oeuvre les recommandations faites par la Commission Goldstone ou n'ont pas pleinement coopéré avec les structures créées par l'Accord national de paix.

A notre avis, le rétablissement de la confiance dans les institutions responsables de la paix exige la promotion et le renforcement des institutions établies dans le cadre de l'Accord national de paix.

Un élément utile à cet égard serait la désignation d'un groupe de personnalités internationales qui commanderait le respect et la confiance de tous les signataires de l'Accord national de paix et qui pourrait ensuite promouvoir l'Accord tant au plan national qu'international.

M. Andrew

Il faut souligner que si la communauté internationale envisage de prendre des mesures efficaces visant à promouvoir la paix en Afrique du Sud, elle doit s'assurer qu'elles seront approuvées par tous les signataires de l'Accord national de paix.

L'une de nos tâches urgentes est de rétablir la paix. L'autre est de reprendre les négociations constitutionnelles et de mettre en oeuvre les accords que la CODESA a déjà réalisés. Pour faciliter ce processus, une personne respectée et impartiale pourrait être appelée à jouer un rôle pour remplir une mission en Afrique du Sud afin de faciliter la reprise des négociations.

En outre, la communauté internationale pourrait jouer un rôle pour continuer de faire avancer le processus de négociation et de transition. A cet égard, une personne ou une institution indépendante pourrait servir de médiateur et veiller à ce que des progrès réguliers soient réalisés dans la prise et l'application des décisions qui relèvent des parties sud-africaines. Le rôle principal de cette personne ou institution serait d'empêcher une rupture des négociations du fait de certaines parties qui ne voudraient pas adhérer aux accords et aux recommandations ou du fait du cycle d'accusations et de contre-accusations de mauvaise foi qui en découleraient.

Il est vrai que, dans certains cas, les parties ne veulent pas adhérer aux accords en raison de problèmes légitimes et pratiques et, dans nombre d'autres, elles ne le veulent pas parce que certaines organisations souhaitent se donner une certaine latitude ou tirer parti d'un avantage politique. Si nous voulons sortir de l'impasse constitutionnelle, les accords contraignants conclus à la suite de négociations bilatérales ou multilatérales doivent être exécutés de façon régulière et systématique. Une personne ou une institution de confiance doit dire à la population de l'Afrique du Sud pourquoi et par qui les accords n'ont pas été respectés.

La communauté internationale doit jouer un rôle qui ne dégagera pas les partis politiques à l'intérieur de l'Afrique de leur responsabilité de résoudre les problèmes, notamment ceux découlant de la violence et de la rupture des négociations. Au mieux, la communauté internationale peut aider

M. Andrew

le processus. Elle ne saurait imposer une constitution à l'Afrique du Sud, C'est pourquoi toutes les mesures qu'elle entend prendre devraient être approuvées par les organisations politiques sud-africaines les plus représentatives.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. HUSLID (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Je suis reconnaissant pour cette occasion qui m'est donnée de présenter les vues de mon gouvernement sur la situation critique en Afrique du Sud. Etant donné l'heure tardive, j'essaierai d'être aussi bref que possible.

La Norvège condamne les éruptions de violence qui ont eu lieu en Afrique du Sud. Nous sommes profondément inquiets parce que ce tragique cycle de violence aura de graves conséquences sur l'ensemble du processus de négociation et la démocratisation de l'Afrique du Sud. Le récent massacre de Boipatong nous a tragiquement rappelé ces dangers.

C'est pourquoi la Norvège lance un appel à toutes les parties pour qu'elles cessent immédiatement de recourir à la violence. Elles doivent faire preuve de retenue pour faciliter la reprise des entretiens qui ont été récemment suspendus. En particulier, la Norvège lance un appel au Gouvernement sud-africain pour qu'il prenne immédiatement toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et les biens de tous les Sud-Africains. Les perspectives de l'ensemble du pays seront réellement sombres si la lutte ne cesse pas et si les entretiens ne reprennent pas sous peu.

Nous avons pris note des propositions présentées au cours de cette réunion et des consultations antérieures, y compris le projet de résolution dont le Conseil est saisi. La Norvège préconise une participation directe des Nations Unies dans la situation actuelle. Cela pourrait prendre la forme d'un mécanisme international acceptable par toutes les parties et devrait résulter de consultations étroites sur la base de faits qui auront été établis par le Secrétaire général et son représentant spécial proposé. Comme le Ministre des affaires étrangères Stoltenberg l'a fait remarquer, la Norvège est prête à participer et à contribuer activement à l'élaboration de ce mécanisme.

M. Huslid (Norvège)

La communauté internationale a incontestablement la responsabilité d'instaurer la paix et de prévenir les hostilités. Compte tenu du récent rapport intitulé "Agenda pour la paix", la Norvège est fermement convaincue que la situation en Afrique du Sud exige maintenant une initiative internationale concertée. Tous les efforts doivent être faits pour appuyer le processus visant la transformation de l'Afrique du Sud en une société unie, démocratique et non raciale. En fait, nous ne devons pas ni ne pouvons permettre que la seule occasion qui nous est maintenant offerte nous échappe.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. SARDENBERG (Brésil) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous présenter nos sincères félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Le Brésil, qui entretient depuis longtemps des relations amicales et fraternelles avec le Cap-Vert, est heureux de vous voir présider les délibérations du Conseil en ce moment important. Il est indéniable que vos talents diplomatiques bien connus seront un atout valable pour le Conseil.

Le Brésil se félicite du fait que le Conseil de sécurité utilise son autorité renouvelée pour examiner, comme dans le passé, la situation causée par les récents incidents de violence civile en Afrique du Sud. Nous saluons l'initiative prise par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le Groupe africain à New York de demander la convocation d'urgence de séances du Conseil pour débattre de cette question pressante et prendre les mesures qui s'imposent.

Le Gouvernement brésilien se félicite que le Conseil de sécurité ait pu compter sur la participation de M. Nelson Mandela à ces discussions.

Il est largement reconnu que la nécessité d'éliminer complètement l'apartheid est liée à la protection de la sécurité internationale, ce qui justifie pleinement la participation du Conseil à la recherche de mesures en vue de résoudre le problème des conflits civils en Afrique du Sud et d'accélérer le démantèlement complet des structures de l'apartheid. En fait, la complexité du problème engage depuis longtemps les efforts collectifs de tous les organes compétents des Nations Unies.

M. Sardenberg (Brésil)

Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur ce sujet, notamment la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe et la résolution 46/79 A, continuent d'être des textes importants, voire indispensables, qui guident les activités de la communauté internationale.

La violence est odieuse en elle-même et toujours abominable. La violence conduit à plus de violence, engendrant ainsi un cycle d'atrocités toujours plus nombreuses. Il incombe à l'homme honnête de la dénoncer et de l'arrêter sans délai.

Les divers incidents contre des personnes et des biens en Afrique du Sud au cours des quelques derniers mois, y compris le massacre révoltant de Boipatong le 17 juin, a suscité des préoccupations graves et bien fondées dans la communauté internationale. Le Gouvernement et le peuple du Brésil ont été profondément consternés par ces actes, dont l'inhumanité insulte la conscience et fend le coeur. Aux victimes de ces actes déraisonnables, ainsi qu'à leur famille et à leurs amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.

M. Sardenberg (Brésil)

Les tueries et la violence aveugle dans les townships noirs sont non seulement des crimes inacceptables, elles menacent aussi le processus de négociation, qui vise à mettre fin à la forme la plus élémentaire de violence. En effet, l'ultime source de violence est l'odieux système d'apartheid.

Le Brésil a toujours appuyé les efforts du peuple sud-africain en vue d'éliminer le racisme et la discrimination raciale. Nous avons toujours appuyé les mesures prises par les Nations Unies pour aider ces efforts et pour accélérer l'élimination de l'apartheid.

Nous avons été encouragés par les mesures importantes prises par les autorités sud-africaines pour abroger les principaux piliers législatifs de l'apartheid et pour assurer une plus grande liberté politique. Un processus extrêmement prometteur de transition grâce au dialogue et à la négociation a été lancé.

Nous sommes maintenant consternés à l'idée qu'un échec persistant des efforts visant à enrayer la violence en Afrique du Sud risque de nuire à ce processus ou de le ralentir. Il n'y a pas de temps à perdre pour édifier une société démocratique, non raciale dans une Afrique du Sud unie. Chaque jour perdu dans cet effort est un jour perdu pour la justice et pour les droits de l'homme. Chaque jour perdu dans le démantèlement de l'apartheid est un jour perdu pour le renforcement de la sécurité régionale et internationale. Cette violence doit être arrêtée immédiatement.

Pour que le dialogue entre les différentes parties en Afrique du Sud avance sans heurts et rapidement, il est indispensable d'assurer un climat favorable de paix sociale et de confiance mutuelle. Garantir que de telles conditions prévalent n'est pas un luxe facultatif, mais un élément essentiel de l'effort en vue du changement politique et social en Afrique du Sud.

Tous les Etats Membres et tous les organes de l'Organisation des Nations Unies ont le devoir d'apporter toute contribution en leur pouvoir pour aider les efforts de ceux qui souhaitent sincèrement rompre le cycle de la violence et établir une paix civile durable. Nous le devons à nous-mêmes, mais surtout au peuple de ce pays qui a tant souffert, et qui mérite, comme

M. Hardenberg (Brésil)

tous les peuples partout dans le monde, de vivre dans la paix et dans la dignité, d'avoir la possibilité d'être prospère et de s'épanouir en tant que nation libre.

La paix aurait dû régner depuis longtemps en Afrique du Sud. Le Brésil, Etat de l'Atlantique Sud comme l'Afrique du Sud, espère que rien n'empêchera ce peuple d'avancer sur le chemin de la liberté et de la justice. Nous appuyons fermement un suivi continu et des mesures de la part des Nations Unies à cette fin.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Brésil des propos aimables qu'il m'a adressés.

L'orateur suivant est la représentante du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et de faire sa déclaration.

Mlle MENDES (Portugal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation portugaise et en mon nom propre, je tiens à vous dire combien nous sommes heureux de vous voir présider les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci, notamment puisque vous représentez un pays africain dont la langue officielle est le portugais et qui a des liens très étroits d'amitié et de coopération avec le Portugal. Nous connaissons vos grandes qualités, qui reflètent le respect que porte le Cap-Vert à la Charte des Nations Unies et au droit international et aux normes internationales. Votre présidence reflète également vos talents de diplomate et d'homme politique et vos grandes compétences. Nous sommes pleinement confiants que vous dirigerez avec beaucoup de succès les travaux du Conseil.

Qu'il me soit permis aussi d'exprimer notre profonde reconnaissance à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Paul Noterdaeme, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil de sécurité le mois dernier.

Les récents événements dramatiques survenus à Boipatong ont ajouté une nouvelle dimension au problème de la violence en Afrique du Sud, qui constitue un sérieux motif de préoccupation pour le Gouvernement portugais, tant en raison de son coût élevé en vies humaines et des souffrances qu'elle fait subir au peuple sud-africain qu'en raison des effets négatifs qu'elle a sur l'édification d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale.

Mlle Mendes (Portugal)

L'attachement avec lequel le Portugal appuie depuis le début le processus de transition en Afrique du Sud, qui a commencé il y a environ deux ans et demi avec la libération de M. Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, est bien connu. Nous pensons que c'est dans le cadre de la CODESA que doit être conclu un accord sur les principes et les calendriers de mise en place d'un gouvernement provisoire et la tenue d'élections démocratiques aboutissant à la réalisation de l'objectif final : la création d'une société unie, non raciale et démocratique fondée sur l'application du principe du droit de vote universel.

La communauté internationale doit considérer comme prioritaire l'appel au Gouvernement sud-africain, à l'African National Congress (ANC) et à toutes les autres forces qui représentent la société sud-africaine de reprendre les pourparlers dans le cadre de la CODESA, afin que des objectifs puissent être fixés qui soient acceptés par tous pour le processus de transition politique en Afrique du Sud. La reprise des négociations sera en elle-même un facteur important pour la stabilisation interne, qui contribuera certainement au développement économique de l'Afrique du Sud, en particulier, et de l'Afrique australe, en général, avec tous les avantages qui en découlent pour leurs peuples.

En même temps, il faut redoubler d'efforts pour que des mesures importantes soient prises pour endiguer la violence. L'Accord national de paix, signé en septembre 1991, est un instrument important qui n'a malheureusement pas eu les effets souhaités. Il importera de renforcer les structures de paix intermédiaires créées par cet accord, et de maintenir l'appui aux activités des entités indépendantes, telles que la Commission Goldstone.

Le Portugal considère, tout en étant conscient que le maintien de l'ordre public relève en premier lieu de la responsabilité du Gouvernement sud-africain, que le règlement de ce problème dépendra de l'engagement de tous les représentants des forces politiques et devra tenir compte du principe de l'acceptation et de la participation de toutes les parties sud-africaines concernées.

L'organisation d'une mission de bons offices, l'appui aux efforts de coopération pour la restructuration des forces de police et la participation

Mlle Mendes (Portugal)

aux programmes ayant des incidences sociales qui satisferont certains des besoins sociaux associés au problème de la violence - tels que l'amélioration des conditions de vie dans les logements temporaires - sont des mesures qui doivent être envisagées.

Nous appuyons fortement le recours par le Secrétaire général à ses bons offices, et nous pensons que l'envoi en Afrique du Sud d'un représentant spécial serait un pas important dans la bonne direction.

En tant que membre de la Communauté européenne, mon pays appuie activement les différentes initiatives de la Communauté qui ont déjà été présentées hier par le représentant du Royaume-Uni, le pays qui en assume à présent la présidence. Nous voudrions souligner les initiatives suivantes, notamment parce qu'elles ont été prises au cours de la première moitié de 1992, alors que le Portugal assumait la présidence de la Communauté européenne. Premièrement, la préparation d'une visite que la Troïka de la Communauté européenne rendra prochainement à l'Afrique du Sud, et au cours de laquelle la question de la violence sera examinée. Deuxièmement, la visite d'une délégation de la Communauté européenne avec, à sa tête, un membre du Gouvernement portugais à la deuxième session plénière de la CODESA. Troisièmement, la déclaration sur la violence, publiée le 23 juin, à la suite des incidents de Boipatong. Quatrièmement, les conclusions sur l'Afrique du Sud, approuvées au Conseil européen des Ministres à Lisbonne le 27 juin. Et cinquièmement, l'important renforcement du "Programme spécial pour les victimes de l'apartheid".

L'édification d'un régime démocratique, non racial en Afrique du Sud qui permettra la création des conditions nécessaires à une vie de stabilité et de développement économique pour tous les citoyens sud-africains dépendra aussi du pragmatisme et de la disposition de la communauté internationale à résoudre ce problème dramatique. Le Portugal tient à déclarer à cette occasion qu'il est prêt à participer à cet effort commun.

Je remercie le Conseil de m'avoir permis de participer à ce débat.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie la représentante du Portugal des propos aimables qu'elle m'a adressés.

L'orateur suivant est le représentant de l'Allemagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. GRAF ZU RANTZAU (Allemagne) (interprétation de l'anglais) :

Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de prendre la parole aujourd'hui au Conseil de sécurité sous votre présidence avisée et efficace. Comme l'a fait votre distingué prédécesseur, vous serez, j'en suis sûr, magistralement à la hauteur de la tâche consistant à mener à bonne fin les travaux du Conseil.

Ce débat a lieu à un moment qui présente de grands défis et des opportunités historiques, non seulement pour le peuple sud-africain, mais aussi pour toute la région de l'Afrique australe.

Ensemble, nous sommes parvenus à un règlement pacifique de la question de Namibie. De sérieux efforts sont déployés pour mettre en oeuvre un accord de paix en Angola et pour trouver une solution politique par le biais de négociations au Mozambique. La communauté internationale tout entière appuie maintenant à l'unanimité l'introduction de changements fondamentaux en Afrique du Sud par des moyens pacifiques.

M. Graf Zu Rantzau (Allemagne)

Mon gouvernement se félicite de l'initiative prise par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour convoquer cette réunion, dont l'importance est soulignée par la présence d'un grand nombre de Ministres des affaires étrangères, du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, et de M. Nelson Mandela.

Au cours des dernières années, bon nombre d'idéologies périmées ont été jetées par-dessus bord - irrévocablement, nous l'espérons. Cette évolution encourage tous ceux qui - en Afrique du Sud et ici, aux Nations Unies - luttent pour une abolition immédiate du régime inhumain de l'apartheid et, ensuite, pour la création d'un nouvel ordre démocratique au moyen d'un processus de négociation systématique.

L'Allemagne s'est félicitée des signes de plus en plus nombreux qui indiquent que l'Afrique du Sud a atteint le seuil d'une ère nouvelle. Dans cet esprit, mon gouvernement a appuyé la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe, de décembre 1989. Comme il ressort des documents de consensus adoptés par la suite dans le cadre des Nations Unies, cette déclaration constitue un tournant décisif qui, en vérité, a entraîné le démantèlement de l'apartheid et son remplacement par une nouvelle société démocratique, non raciale et unie.

Aujourd'hui, mon gouvernement se félicite des mesures importantes qui ont été prises par le Président De Klerk et son gouvernement, d'une part, et par l'African National Congress, sous la direction de Nelson Mandela, ainsi que par d'autres Sud-Africains qui se sont engagés à instaurer la démocratie, d'autre part, mesures qui ont ouvert la voie au processus de négociation de la CODESA. Avec la majorité écrasante des citoyens sud-africains qui souhaitent une Afrique du Sud démocratique grâce à des changements pacifiques, où tous les citoyens sans discrimination pourront vivre ensemble et œuvrer pour un avenir commun meilleur, nous insistons pour que cette chance historique ne soit pas perdue. La CODESA doit être de nouveau convoquée sans délai.

Les débuts encourageants des négociations de la CODESA et le large appui que lui accorde la population sud-africaine ont suscité l'espoir que le processus menant au démantèlement de l'apartheid sera irréversible. Avec nos partenaires européens, nous partageons cet espoir.

M. Graf Zu Rantzau (Allemagne)

Cependant, les événements récents en Afrique du Sud nous amènent à nous demander si les adversaires de ce processus pensent qu'ils pourront arrêter ou inverser le cours de l'histoire en fomentant la violence, en semant la haine, en retardant des réformes essentielles, ou en se détournant des sentiers des compromis.

Nous croyons que le processus visant à abolir l'apartheid ne peut pas et ne sera pas arrêté. Nous déplorons surtout les sacrifices insensés qui pèsent lourdement maintenant sur le processus de réconciliation, et nous pleurons ceux qui sont morts.

Nous lançons un appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles mettent fin à la violence. Nous demandons instamment que des mesures soient prises pour contrôler plus efficacement les forces de police et empêcher l'usage illégal de la force à l'avenir, notamment en mettant en oeuvre les recommandations faites par la Commission Goldstone. Dans ce contexte, nous faisons allusion à la Déclaration de la réunion au sommet de la Communauté européenne tenue à Lisbonne, ainsi qu'à la Déclaration finale du Sommet du Groupe des Sept de Munich, et nous affirmons de nouveau notre volonté de contribuer, avec nos partenaires européens, au contrôle de la violence et à la continuation du processus de négociation.

Nous attendons des autorités chargées de la sécurité en Afrique du Sud qu'elles respectent les droits politiques de chacun et qu'elles adhèrent strictement au principe de l'adéquation des moyens. Nous escomptons aussi que les organisateurs des actions de masse obéiront au principe de la non-violence - un principe qui a pris naissance, il y a quelques décennies, en Afrique du Sud, pour conquérir ensuite l'opinion publique dans le monde entier.

Nous déplorons l'interruption du processus de négociation et nous faisons appel à toutes les parties pour qu'elles prennent conscience de l'importance historique du processus de la CODESA et, par conséquent, reprennent les négociations sans délai afin de les amener à bonne fin le plus tôt possible.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Allemagne des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Botswana. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. LEGWALLA (Botswana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, vous êtes mon ami, et vous nous avez demandé d'être brefs. Par conséquent, j'espère que vous me pardonnerez si je ne vous félicite pas, et si je passe immédiatement à ma déclaration.

Monsieur le Président, je pense que vous-même et le Conseil de sécurité devez vous rendre compte maintenant combien il était important que cette réunion soit convoquée. Vous avez donné aux dirigeants sud-africains l'occasion de venir s'exprimer eux-mêmes, de faire part de leurs frustrations, de dire ce qu'ils veulent faire de leur pays et ce qu'ils n'ont pas en fait fait - s'ils ont l'intention de semer la zizanie ou non. Cette information est très précieuse pour le Conseil de sécurité, parce que ceux d'entre nous qui viennent d'Afrique australe pensent qu'il est important que le Conseil montre, comme il l'a fait pour d'autres crises, qu'il se préoccupe des crises en Afrique - la crise en Afrique australe étant l'une d'elles, sans oublier la crise en Somalie et la crise au Libéria. En effet, cette réunion est une réunion importante, et je pense que nous devrions remercier les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui ont insisté pour que la réunion ait lieu. Nous espérons que cette réunion aboutira à quelque chose qui contribuera à la solution du problème auquel nous sommes en butte en Afrique du Sud.

Je dis cela parce qu'il y a eu une certaine appréhension, tout au moins au début dans certains milieux, à propos de notre décision de venir au Conseil de sécurité pour débattre de la situation en Afrique du Sud. Nous avons entendu dire qu'une réunion du Conseil ne servirait à rien, qu'elle ne ferait que compliquer une situation déjà confuse et sanglante. Au lieu de venir au Conseil de sécurité pour attiser les flammes de la violence, on nous a suggéré de consacrer nos énergies à convaincre les parties au processus de la CODESA de retourner à la table de conférence afin de poursuivre les négociations.

Bien qu'il s'agisse là d'arguments très subtils, ils sont un peu malhonnêtes. Pourquoi la violence constante qui ravage maintenant l'Afrique du Sud urbaine et périurbaine ne devrait-elle pas être débattue dans ce même Conseil de sécurité qui a consacré - comme je l'ai dit il y a quelque temps - des mois de consultations et de débats intenses, et à juste titre, à la violence dans les Balkans et ailleurs? Il a été déjà démontré que nous

M. Leqyalla (Botswana)

n'avons pas demandé la convocation de cette réunion sur l'Afrique du Sud - du moins ceux d'entre nous qui venons d'Afrique - à des fins d'affrontement ou pour condamner à mort la CODESA, ou pour prendre parti dans les délibérations orageuses de la CODESA. Ce qui nous intéresse seulement - et je dois répéter, seulement - c'est de chercher des explications, non seulement au sujet du massacre de Boipatong mais aussi de la violence en général en Afrique du Sud aujourd'hui, la violence qui pourrait cependant anéantir le processus de la CODESA si elle n'est pas contrôlée.

L'engagement des Etats de front, des pays de l'Afrique australe en général et du continent tout entier au processus de négociation dans le cadre de la CODESA est indubitable - ou dans tout autre cadre que le peuple sud-africain pourrait choisir s'il veut abandonner la CODESA, et espérons que ce ne sera pas le cas.

M. Legwaila (Botswana)

Nous voulons que la CODESA engendre une nouvelle Afrique du Sud, celle à laquelle nous aspirons depuis si longtemps. Nous avons toujours appelé les parties aux négociations à faire preuve de fermeté et de patience dans leurs efforts collectifs pour rédiger une nouvelle constitution pour leur pays ravagé.

Mais le processus de la CODESA a besoin de paix et de calme pour que les négociations puissent non seulement s'épanouir mais également aboutir. Dans le climat actuel en Afrique du Sud, avec ces massacres sans fin, la CODESA est devenue un processus sur le point de disparaître. On ne peut pas le nier, sinon nous ne serions pas ici pour examiner comment le Conseil de sécurité pourrait ranimer ce processus. La violence ne peut pas et ne doit pas faciliter le processus de négociation. Bien au contraire, elle le ralentit.

Quelle est la téléologie de la violence dont nous parlons? Pour ceux d'entre nous qui ne vivons pas en Afrique du Sud, il y a quelque chose de terriblement sinistre à propos du caractère de cette violence. Beaucoup de ceux qui sont intervenus avant nous ont noté le caractère de la violence. Ils ont dit qu'elle était vicieuse, stupide, aveugle et insensée, tout cela allié au mystère qui s'épaissit de l'incapacité du Gouvernement à la maîtriser. Pourquoi, alors que la police est forte de 110 000 hommes, le Gouvernement sud-africain s'avère-t-il incapable de maîtriser la violence isolée, puisqu'elle est circonscrite autour de quelques foyers de dissensions urbains et ruraux en Afrique du Sud? Pourquoi le Gouvernement demeure-t-il impuissant à maîtriser cette violence? Cela reste pour nous un mystère. Et si c'est un mystère pour nous qui venons d'Afrique australe, qu'en est-il de ceux qui sont confortablement installés au loin?

Il est notoire que ces fameux camps-dortoirs pour hommes seuls sont des foyers de crime et de comportements antisociaux, engendrés par la qualité sordide et dégradante de la vie dans ces baraquements appelés résidences. Par exemple, qu'est-ce qui empêche la police de perquisitionner dans ces dortoirs et de saisir les armes dangereuses ou, le cas échéant, de les faire cerner par des forces de sécurité pour les protéger des attaques extérieures ou émanant d'autres dortoirs, ou pour empêcher les occupants de ces dortoirs de sortir armés jusqu'aux dents, avec des armes prétendument culturelles ou des armes modernes, pour attaquer d'autres dortoirs? Comment se fait-il qu'ils puissent sortir armés, au grand jour, pour massacrer des innocents?

M. Legwaila (Botswana)

Et écoutez bien, nous parlons ici de l'une des forces de police les plus vigilantes et les plus efficaces du monde, et je suis charitable : il s'agit là d'une machine policière omniprésente et omnisciente qui, dans ses beaux jours, savait et voyait tout ce qui se passait jusqu'à l'Equateur. Aujourd'hui, cette même force de police - qui compte maintenant 110 000 hommes - ne voit plus ou ne sait plus ce qui se passe à l'intérieur de l'Afrique du Sud, dans les trains, dans les dortoirs, sur le lieu des enterrements et de rassemblements politiques. Et certaines de ces choses se produisent en plein jour, sans l'abri de l'obscurité. Cette même police arrive sur les lieux de carnages publics longtemps après que les auteurs du crime ont fui, ou arrivent trop tôt, parce qu'ils ont été prévenus, et puis, ils partent parce qu'ils décident qu'il n'y a pas eu d'attaque, sans se rendre compte qu'ils sont arrivés cinq heures trop tôt. Ensuite, ils quittent les lieux, et l'attaque se produit quelques instants après leur départ.

C'est parce que nous, en Afrique australe, avons placé beaucoup d'espoirs dans le processus de la CODESA que notre position est si ferme à l'égard de ce qui nous semble être un complot minutieusement calculé par quelques forces sinistres en Afrique du Sud pour saper la CODESA et faire revenir le pays au bon vieux temps de l'apartheid. Plus la CODESA fait des progrès, plus l'escalade vicieuse et brutale de la violence se renforce.

Les négociations de la CODESA doivent, bien entendu, reprendre, afin qu'un nouveau dynamisme puisse être insufflé, mais à condition qu'un climat propice à leur succès soit créé et respecté. Comme l'a dit hier le Ministre des affaires étrangères du Zimbabwe, il ne sert à rien de dire "ranimons la CODESA". Ranimons la CODESA, mais pas dans le climat actuel qui ne peut qu'inciter les parties à quitter la table des négociations. Il ne faut pas que cela se reproduise si l'on veut que ces négociations reprennent.

C'est pourquoi, nous lançons un appel à nos frères, aux dirigeants de l'Afrique du Sud, pour qu'ils reprennent les négociations. Ce qui nous intéresse sur le plan immédiat, c'est qu'ils puissent le faire dans un climat qui leur permettra de discuter dans des conditions de paix, dans cet immeuble à Johannesburg, pour créer une nouvelle Afrique du Sud.

Il faut répéter que la responsabilité d'instaurer un climat propice au succès de la CODESA appartient au Gouvernement en place. Il est vrai que tous les dirigeants d'Afrique du Sud doivent, pour leur part, modérer l'activisme

M. Leqwaile (Botswana)

politique de leurs militants. Leur responsabilité est d'aider le Gouvernement en place à maintenir l'ordre et la légalité, mais le maintien de l'ordre et de la légalité repose sur les épaules du Gouvernement; sinon cela revient à dire que le Gouvernement abandonne ses responsabilités.

Nous espérons du fond du coeur que le Conseil de sécurité se montrera à la hauteur de ses responsabilités en nommant un représentant spécial, comme prévu dans la résolution que les membres du Conseil sont sur le point d'adopter, et en donnant à ce représentant spécial les pouvoirs nécessaires pour se rendre en Afrique du Sud et pour faire ce qu'il faut pour aider le peuple d'Afrique du Sud dans les négociations en faveur de la nouvelle Afrique du Sud pour laquelle nous avons tant travaillé au cours de toutes ces années.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Botswana des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Avec l'assentiment des membres du Conseil, je vais maintenant suspendre la séance, que nous reprendrons à 15 h 30.

La séance, suspendue à 14 h 15, est reprise à 15 h 40.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant de la Grèce. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. EXARCHOS (Grèce) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Nous sommes particulièrement heureux de voir la présidence du Conseil entre les mains expertes du Représentant permanent du Cap-Vert, pays avec lequel la Grèce a toujours entretenu des relations étroites et amicales.

Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Paul Noterdaeme, Représentant permanent de la Belgique, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de juin.

Personne ne peut nier aujourd'hui que l'apartheid est un système politique inacceptable, qui doit être éliminé sous toutes ses formes et manifestations pratiques. En outre, la communauté internationale ainsi que les principaux dirigeants politiques en Afrique du Sud sont attachés à la création d'une société sud-africaine unie, non raciale et démocratique, par des moyens pacifiques et grâce à des négociations incluant toutes les parties concernées.

Le processus de cette transition, qui a commencé avec la libération du Président de l'African National Congress of South Africa (ANC), M. Nelson Mandela, a apporté des résultats positifs spectaculaires qui nous ont permis d'espérer un règlement négocié rapide. Le réalisme de ceux qui ont participé aux négociations a montré qu'il y avait tout lieu de croire que tous les éléments sud-africains pouvaient vivre et prospérer dans la paix et la coopération nationale.

Toutefois, la recrudescence de la violence en Afrique du Sud fait peser une grave menace sur le processus de négociation, et sape les résultats obtenus jusqu'à présent. La violence a déjà coûté la vie à de nombreux Sud-Africains, et a eu des conséquences néfastes sur le bien-être de la population. Il faut immédiatement y mettre un terme. Autrement, ceux qui s'opposent au changement deviendront les seuls bénéficiaires de la situation. Pour y parvenir, des efforts sérieux sont requis tant au niveau national qu'international.

M. Exarchos (Grèce)

Dans une déclaration publiée le 23 juin 1992, la Communauté européenne et ses Etats membres ont exprimé leur émotion devant les abominables incidents intervenus récemment en Afrique du Sud, notamment à Boipatong, et ont instamment prié le Gouvernement sud-africain de mener rapidement une enquête approfondie à leur sujet, de façon à châtier les coupables. Ils ont en outre demandé aux dirigeants de tous les partis concernés de poursuivre avec détermination la voie pacifique vers une démocratie non raciale représentative de tous les Sud-Africains.

Nous croyons que la responsabilité de maîtriser la violence et de garantir la sécurité et la protection de la population incombe principalement aux autorités sud-africaines compétentes. Un rôle tout aussi important est réservé à ceux qui peuvent avoir une influence sur les événements en Afrique du Sud. L'Accord national de paix de septembre 1991 représente un bon exemple de la détermination et de la bonne volonté des parties signataires, et constitue un cadre approprié dans lequel les Sud-Africains peuvent oeuvrer de concert pour créer le climat de paix et de confiance requis.

Depuis que le Gouvernement sud-africain a déclaré qu'il était prêt à laisser des observateurs étrangers participer à l'enquête sur le massacre tragique le plus récent de Boipatong, la possibilité existe maintenant de faire appel à une aide internationale dans les efforts déployés à l'échelle nationale en vue de contenir la violence.

La Grèce se félicite de ce que le Conseil de sécurité invite le Secrétaire général à nommer un représentant spécial chargé de recommander des mesures qui pourraient effectivement mettre un terme à la violence et créer les conditions favorables à des négociations qui conduiraient à une transition pacifique en Afrique du Sud. Le Gouvernement grec est fermement convaincu que ces négociations doivent être conduites de bonne foi, et dans une atmosphère exempte de violence.

La Grèce est d'avis que nous devons considérer ces réunions du Conseil de sécurité comme l'occasion de relancer les efforts en vue de la reprise des négociations en Afrique du Sud. Nous avons noté qu'au cours du présent débat, les principaux partisans du changement en Afrique du Sud ont réaffirmé leur volonté de maintenir en vie le processus de négociation. Par ailleurs, les

M. Exarchos (Grèce)

résultats du récent référendum en Afrique du Sud ont montré sans aucune équivoque que l'écrasante majorité de la population, sans distinction de couleur, de race, de religion ou de croyance politique, appuie ce processus.

Aucun effort ne doit donc être épargné pour préserver et consolider les progrès réalisés jusqu'à présent, et les utiliser comme fondements d'une solution négociée ferme, juste et saine. Nous devons aider la société sud-africaine à conserver son élan et à continuer de construire sur ce qui a déjà été réalisé.

La Grèce appuie entièrement le projet de résolution dont le Conseil de sécurité est saisi et est disposée à oeuvrer, soit individuellement, soit collectivement avec ses partenaires de la Communauté européenne, à son application complète et effective.

N'oublions pas que, maintenant plus que jamais, les nouvelles réalités d'une coopération sous-régionale, régionale et internationale accrue dans les domaines politique et économique réservent un rôle important à une nouvelle Afrique du Sud démocratique, unie et non raciale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Grèce des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant des Pays-Bas. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. VAN SCHAIK (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : Mes félicitations s'adressent à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre prédécesseur : à vous-même pour le travail important que vous réalisez actuellement et à l'Ambassadeur Noterdaeme pour l'excellent travail qu'il a accompli le mois dernier.

Comme leurs partenaires au sein de la Communauté européenne, les Pays-Bas ont, au fil des ans, préconisé la création d'une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique par des moyens pacifiques.

A cette fin, nous avons, à maintes reprises, demandé à toutes les parties en Afrique du Sud de mettre fin à la violence actuelle. Notre position est que seules des négociations à large participation peuvent conduire à un règlement durable.

Le Gouvernement néerlandais s'est félicité du processus de réforme radicale lancé dès l'entrée en fonctions du Président De Klerk en 1989. Grâce à l'attitude positive de toutes les parties intéressées, des négociations ont

M. van Schaik (Pays-Bas)

été engagées en décembre 1991, dans le cadre de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique. Un jalon venait d'être posé sur la voie d'un Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. A la suite du résultat positif du référendum du 17 mars 1992, on s'attendait à ce que des arrangements intérimaires soient mis en place.

M. van Schaik (Pays-Bas)

Les Pays-Bas sont gravement préoccupés par le fait que, au cours des derniers mois, les négociations sont devenues de plus en plus difficiles et que la CODESA 2, tenue les 15 et 16 mai, n'a pas donné de résultats concrets.

La violence croissante en Afrique du Sud est effectivement très troublante. Nous avons été bouleversés par les événements survenus à Boipatong le 17 juin, qui ont été suivis par la rupture des négociations.

Le Gouvernement sud-africain a la responsabilité particulière de maintenir l'ordre. Dans ce contexte, le Conseil européen a publié une déclaration à Lisbonne, au cours du Sommet européen des 26 et 27 juin, qui soulignait "la nécessité absolue d'assurer un contrôle réel des forces de police et de sécurité".

Le Gouvernement néerlandais lance de nouveau un appel à la cessation de l'effusion de sang tragique et insensée actuelle en Afrique du Sud.

Il est vital que les négociations dans le cadre de la CODESA reprennent dès que possible. Le Gouvernement néerlandais est convaincu que seul un dialogue entre toutes les parties concernées peut aboutir à une Afrique du Sud nouvelle, libre et démocratique, et nous appelons tous les intéressés à reprendre les négociations dès que possible.

Les Pays-Bas accueilleront favorablement la désignation d'un représentant spécial par le Secrétaire général afin qu'il participe à la création des conditions propices à la reprise du processus de négociation et, nous l'espérons, contribue ainsi à l'arrêt réel de la violence. Entre-temps, nous désirons exprimer nos remerciements au Secrétaire général pour les services qu'il a rendus jusqu'ici dans le cadre de ses bons offices.

De l'avis des Pays-Bas, la communauté internationale peut et doit, avec l'accord des parties concernées, jouer un rôle constructif dans le rétablissement d'un climat de confiance, qui est essentiel au processus de négociation. Malheureusement, ce n'est pas ce climat qui prévaut actuellement en Afrique du Sud. Nous appuyons donc pleinement le projet de résolution dans sa version actuelle.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant des Pays-Bas des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de l'Espagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. YAÑEZ-BARNUEVO (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : C'est avec grand plaisir que je fais miennes les paroles de félicitations qui vous ont été adressées, Monsieur le Président, pour la manière dont vous dirigez les séances du Conseil de sécurité au cours du mois de juillet. Vos capacités politiques, votre compétence juridique et vos talents diplomatiques - et je devrais maintenant ajouter votre patience - nous assurent que cette importante réunion du Conseil parviendra aux résultats que nous espérons tous.

Le Gouvernement espagnol, qui a salué dès le début le courage et la vision politique du Président De Klerk, du Président de l'African National Congress, Nelson Mandela, et de tous les autres dirigeants et responsables sud-africains qui ont rendu possible l'ouverture d'un processus de changement porteur d'espoir en Afrique du Sud, souhaite manifester ici sa conviction que les espoirs légitimes suscités ne peuvent ni ne doivent être frustrés.

L'Espagne a en effet suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt l'évolution de la situation en Afrique du Sud et constaté avec la plus grande préoccupation la récente escalade de la violence et, en particulier, le massacre perpétré à Boipatong le 17 juin dernier et les incidents violents qui l'ont suivi.

L'accroissement de la violence en Afrique du Sud, avec ses nombreuses pertes en vies humaines, entraîne de graves conséquences non seulement pour la stabilité interne de ce pays, mais aussi pour celle de toute la région, et il constitue donc une source de préoccupations sérieuses pour toute la communauté internationale.

En tant que membre de la Communauté européenne, l'Espagne a déjà exprimé sa position au sujet des événements dramatiques de Boipatong, dans le cadre de la Déclaration sur l'Afrique du Sud adoptée à la réunion du Conseil européen récemment tenue à Lisbonne, qu'a déjà évoquée, entre autres, le Représentant permanent du Royaume-Uni, pays qui assume la présidence de la Communauté européenne au cours du présent semestre.

Nous voulons réaffirmer maintenant l'horreur que suscite en Espagne la violence qui se déchaîne en Afrique du Sud et souligner que le Gouvernement espagnol considère indispensable que soient élucidés les faits et départagées les responsabilités. Nous désirons de toute façon rappeler qu'il est nécessaire que soit garanti le contrôle réel de la police et des forces de sécurité.

M. Yañez-Barnuevo (Espagne)

Le fait que, malgré les progrès incontestables enregistrés, le régime de l'apartheid n'a pas encore été complètement démantelé a des conséquences extrêmement négatives pour les droits de l'homme de tous les Sud-Africains et, en particulier, de la majorité, et donne lieu à des explosions de violence comme celle qui s'est récemment produite dans ce pays.

C'est pourquoi l'Espagne accorde une importance vitale à la reprise, dès que possible, du processus de changement pacifique au moyen du rétablissement du dialogue et de la négociation afin d'aboutir à une Afrique du Sud démocratique, non raciste et unie.

Le peuple sud-africain doit savoir qu'il peut compter sur la solidarité du peuple et du Gouvernement espagnols dans ses efforts pour atteindre cette fin. Nous sommes certains que, grâce à cet important débat, la fermeté de la solidarité internationale se sera manifestée dans la poursuite de cet objectif.

En effet, cette réunion du Conseil de sécurité, demandée de façon opportune par l'Organisation de l'unité africaine, doit permettre à la communauté internationale de contribuer de façon positive à la cessation de la violence et au retour de toutes les parties à la table de négociations, dans des conditions qui permettent d'avancer résolument vers une transformation profonde des structures politiques de l'Afrique du Sud.

Dans ce contexte, nous appuyons pleinement le texte du projet de résolution dont les membres du Conseil de sécurité sont saisis et nous soutenons particulièrement l'initiative visant à inviter le Secrétaire général à désigner de toute urgence un représentant spécial qui, après consultations avec toutes les parties, recommandera des mesures qui pourront mettre réellement un terme à la violence et contribuer à créer les conditions nécessaires au succès des négociations.

L'Espagne, avec ses partenaires de la Communauté européenne, appuie de toutes les façons possibles les efforts que déploieront le Secrétaire général et son représentant spécial en ce sens. C'est pour cette raison que le Gouvernement espagnol accentue présentement ses efforts diplomatiques et ses démarches auprès de toutes les parties.

Pour terminer, l'Espagne souhaite s'associer à l'appel lancé par la communauté internationale à toutes les parties en Afrique du Sud, et surtout au Gouvernement sud-africain, pour qu'elles créent les conditions nécessaires

M. Yañez-Barnuevo (Espagne)

à la reprise des négociations dans le cadre de la CODESA, afin d'assurer une transition pacifique vers une Afrique du Sud véritablement démocratique et non raciste, notamment au moyen de la mise en place, au moment approprié, d'un gouvernement de transition.

L'atteinte de cet objectif permettrait à l'Afrique du Sud d'occuper pleinement la place qui lui revient dans la région et sur la scène internationale. Cela aurait certainement des conséquences très positives pour le continent africain et le monde entier.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Espagne des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la Zambie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MUSUKA (Zambie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous félicite de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Vous êtes un éminent représentant d'un pays africain amical qui reste attaché à la juste lutte contre l'apartheid et à la restauration d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Il est donc approprié que cet organe, sous votre direction compétente, examine la grave situation en Afrique du Sud.

A votre prédécesseur, l'Ambassadeur Paul Noterdaeme, de la Belgique, je voudrais exprimer la sincère reconnaissance de ma délégation pour l'excellente manière dont il a guidé les travaux du Conseil au cours du mois de juin.

Monsieur le Président, je me permettrai avant tout de vous remercier, ainsi que les autres membres du Conseil de sécurité, d'avoir acquiescé à la demande de ma délégation de participer à cet important débat.

La tâche de ma délégation au cours de ce débat a été largement facilitée par les importantes déclarations faites par les dirigeants des mouvements de libération en Afrique du Sud, notamment M. Nelson Mandela, Président de l'African National Congress (ANC), et M. Clarence Makwetu, Président du Pan Africanist Congress (PAC), ainsi que le Ministre des affaires étrangères du Sénégal, qui a pris la parole au nom du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

A la récente réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, les participants se sont dit gravement préoccupés par l'escalade de la violence en Afrique du Sud qui vise les communautés noires et les forces progressistes en vue de saper leur influence à la table des négociations et, en particulier, par le récent massacre dans le township de Boipatong, le 17 juin 1992. Les participants ont condamné fermement la recrudescence de la violence et exigé une enquête approfondie et ouverte sur la cause de la violence et le rôle des forces de sécurité dans la perpétration de ce massacre et d'autres incidents.

M. Musuka (Zambie)

Les participants ont également lancé un appel au Conseil de sécurité pour qu'il convoque d'urgence une réunion pour examiner la question de la violence en Afrique du Sud et y mettre fin, et pour créer les conditions propices à la tenue de négociations devant aboutir à une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. A cet égard, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a également été invité à surveiller étroitement l'évolution de la situation en Afrique du Sud et de prendre toutes les mesures nécessaires.

C'est une source de satisfaction pour ma délégation que de voir que le Conseil de sécurité a accepté de convoquer ces séances pour répondre à l'appel lancé par les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Nous comptons qu'il agira en conformité avec la position des dirigeants africains qui reflète pleinement les aspirations de la population de l'Afrique du Sud. Il est inutile de dire que les aspirations de la population de l'Afrique du Sud à l'élimination de l'apartheid et à la création d'une démocratie non raciale sont consacrées dans de nombreuses résolutions des Nations Unies et dans de nombreuses décisions adoptées par le Conseil au cours des 45 dernières années.

Il est manifeste, d'après les nombreuses déclarations faites au cours de ce débat, que l'escalade de la violence en Afrique du Sud porte gravement préjudice à la recherche d'une solution juste et pacifique aux problèmes de l'Afrique du Sud. A cet égard, la Zambie est profondément préoccupée par la violence croissante en Afrique du Sud. Nous sommes également profondément préoccupés par les allégations persistantes et les preuves de complicité des forces nationales de sécurité, comme l'ont fait ressortir de nombreux procès, enquêtes et commissions. Ces preuves ont été confirmées par la Commission Goldstone et par plusieurs rapports de missions d'enquête indépendantes.

La Zambie condamne vigoureusement le massacre de Boipatong, ainsi que les autres formes de violence qui menacent maintenant le processus de paix engagé sous les auspices de la Conférence pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). Nous déplorons la perpétration d'actes de violence par tous les moyens, y compris l'utilisation d'armes dites traditionnelles qui sont la principale source de violence dans les townships noirs.

M. Musuka (Zombie)

Nous reconnaissons et réaffirmons que la responsabilité du maintien de l'ordre incombe au Gouvernement de l'Afrique du Sud. Il appartient donc aux autorités sud-africaines de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser immédiatement la violence. Le Gouvernement sud-africain doit assumer sa responsabilité et nous devons être à même de le constater. Il est clair que les autorités sud-africaines ont la capacité et les ressources nécessaires pour mettre un terme à la violence, traduire en justice les coupables et protéger la vie de tous les Sud-Africains. Nous lançons un appel à l'Afrique du Sud pour qu'elle agisse conformément à ses obligations et engagements. Nous prions instamment toutes les parties de respecter intégralement les engagements qu'elles ont souscrits au titre de l'Accord national de paix.

A cet égard, ma délégation lance un appel pressant aux forces anti-apartheid pour qu'elles encouragent l'unité et la solidarité et pour qu'elles orientent leurs efforts vers la prompte réalisation de leurs objectifs communs.

Nous sommes convaincus que la fin de la violence créerait un climat propice à des négociations pacifiques, y compris la reprise du processus de négociation dans le cadre de la CODESA, car aucune négociation réelle ne saurait se dérouler dans un climat de violence. C'est pourquoi il est compréhensible que l'African National Congress of South Africa (ANC) ait suspendu sa participation à la CODESA.

L'ensemble de la communauté internationale suit avec un vif intérêt la situation en Afrique du Sud. A ce stade critique de l'histoire du pays, le Gouvernement sud-africain devrait montrer qu'il entend agir de bonne foi, conformément aux conditions énoncées dans la Déclaration des Nations Unies sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe. La population de l'Afrique du Sud aspire à la paix; la population de l'Afrique australe aspire à la paix. Mais la paix ne pourra être réalisée tant que toutes les parties intéressées ne s'attacheront pas véritablement à la paix.

M. Musuka (Zambie)

Il ne fait aucun doute qu'il est nécessaire que le processus de paix dans le cadre de la CODESA reprenne rapidement. La situation actuelle est si instable que toute nouvelle provocation pourrait déclencher une réaction massive très dangereuse qui aurait de graves conséquences pour toute la région de l'Afrique australe. A présent, il n'y a aucune confiance de part et d'autre, comme l'ont dit d'autres représentants, ou parmi les principales parties au processus de paix de la CODESA. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible de reprendre les négociations. Ma délégation appuie cependant la demande faite par les mouvements de libération de l'Afrique du Sud, qui a été entérinée par le Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) lors de sa récente réunion à Dakar, au Sénégal, au Secrétaire général de l'ONU pour qu'il nomme d'urgence un représentant spécial chargé d'enquêter sur les causes sous-jacentes de cette violence continue, de formuler des recommandations quant à des mesures permettant de mettre fin à cette violence, de continuer de surveiller l'évolution de la situation en Afrique du Sud, et de tenir le Secrétaire général dûment informé.

Ma délégation estime que le représentant spécial du Secrétaire général devrait, dès sa nomination, se rendre en Afrique du Sud pour que le Conseil de sécurité puisse examiner rapidement son rapport.

Les Nations Unies ont une responsabilité permanente d'assurer un changement pacifique en Afrique du Sud. Elles doivent continuer d'y jouer un rôle tant que la situation n'y aura pas été déclarée irréversible par les représentants de la majorité dans ce pays. Ainsi, comme le prévoit la Déclaration, le Secrétaire général continuera de présenter des rapports au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale sur les progrès réalisés dans ce domaine.

Il est indéniable que depuis l'adoption, le 14 décembre 1989, de la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe, d'importants progrès ont été réalisés sur la voie de la création d'un climat propice aux négociations. Ils ont permis la levée de certaines des mesures qui avaient été imposées à l'Afrique du Sud. En fait, le démarrage du processus de paix dans le cadre de la CODESA semblait être de bon augure pour une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique.

M. Musuka (Zambie)

Mais, au point où en est la situation actuellement, la question de la violence demeure le principal obstacle aux négociations en Afrique du Sud.

La violence risque de faire dérailler tout ce processus, ce qui aurait des conséquences horribles pour l'Afrique du Sud, en particulier, et pour toute la région, y compris mon pays, la Zambie, en général.

Il est possible d'éviter un affrontement sanglant en Afrique du Sud. Nous estimons que le Président De Klerk détient la clé de la paix. La majorité noire a fait preuve de sa disposition constante à négocier de bonne foi. Pour que le processus de paix aboutisse, le gouvernement doit, lui aussi, apporter très clairement la preuve de ses bonnes intentions. En fait, aux termes des dispositions de la Déclaration, les autorités sud-africaines ont l'obligation de créer un climat favorable aux négociations. Elles doivent le faire pour éviter le chaos. L'échec total des négociations n'est dans l'intérêt de personne. Il serait tragique pour l'Afrique et pour le monde entier que la paix nous échappe à ce stade critique.

Pour terminer, nous voudrions en appeler au Conseil de sécurité pour qu'il appuie le projet de résolution dont il est saisi. Le Conseil enverra ainsi le message sans équivoque à l'Afrique du Sud que la situation dans ce pays intéresse toute la communauté internationale. Le Conseil ne saurait exiger moins que le respect total par l'Afrique du Sud de ses obligations en vertu de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration des Nations Unies sur l'apartheid. Que le Conseil agisse maintenant, avant que la situation en Afrique du Sud ne devienne incontrôlable.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Zambie des propos aimables qu'il m'a adressés.

L'orateur suivant est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. KHARRAZI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis heureux et encouragé de vous voir présider cet important débat, qui n'intéresse pas seulement l'Afrique, dont vous êtes un fils éminent, mais la communauté internationale tout entière et son sens de la civilisation et de la démocratie. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance à S. E. l'Ambassadeur Noterdaeme, pour sa direction avisée du Conseil pendant le mois de juin.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran)

La présence même de tant de Ministres des affaires étrangères et dirigeants africains, notamment de M. Nelson Mandela, qui personnifie la lutte et le courage inlassables, et aussi de M. Clarence Makwetu, le Président de l'African National Congress, démontre l'importance de la question à l'examen et du vaste danger qui menace non seulement l'Afrique du Sud, mais aussi ses Etats voisins.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran)

La perte constante de vies en raison de la violence qui fait rage en Afrique du Sud est inacceptable. La violence vise maintenant à déstabiliser les forces démocratiques et les communautés en général. La situation récente est profondément préoccupante en ce qui concerne le contrôle que le régime exerce sur les forces de sécurité. Dans ce contexte, de nombreux rapports indiquent que des éléments des forces de sécurité et de l'extrême droite encouragent et participent à cette violence incessante. En fin de compte, c'est le Gouvernement sud-africain qui en porte l'entière responsabilité. Par voie de conséquence, l'édification d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie est sérieusement menacée.

A ce tournant particulièrement difficile, la communauté internationale devrait prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la violence et pour mettre au point un mécanisme de surveillance de la situation en Afrique du Sud, de façon que des négociations constructives puissent reprendre et préparer le terrain pour éliminer, une fois pour toutes, le système de l'apartheid.

A cet égard, la communauté internationale, en général, et le Conseil de sécurité, en particulier, devraient s'assurer que ces négociations commenceront sur la base d'un cadre véritablement démocratique accepté par toutes les parties. Le Gouvernement sud-africain minoritaire devrait être encouragé à accepter ce cadre démocratique aux fins de la reprise des négociations et renoncer à imposer sa supériorité sur la population noire majoritaire en insistant sur le droit de veto.

Depuis l'adoption par consensus de la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe à la seizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la question de l'élimination des politiques racistes du régime sud-africain a été suivie par la communauté internationale et, en particulier, par les Nations Unies. La Déclaration a demandé la création d'un climat favorable aux négociations afin d'édifier une Afrique du Sud démocratique et non raciale, fondée sur une nouvelle constitution. La communauté internationale ne devrait pas lever les mesures existantes contre le régime de l'apartheid avant de parvenir à cet objectif.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran)

Au cours des trois dernières années, quelques événements positifs ont eu lieu, dont la libération de certains prisonniers politiques, y compris M. Nelson Mandela; la levée de l'état d'urgence et d'une certaine législation discriminatoire; le retour d'un certain nombre d'exilés politiques; et, enfin, l'ouverture de négociations dans le cadre de la CODESA.

Malgré ces événements, le système d'apartheid, qui est encore un point sensible sur la conscience de l'humanité et un crime contre elle, est encore en place. Le peuple dépossédé d'Afrique du Sud continue à souffrir de ce système raciste. Des centaines de prisonniers politiques sont encore secrètement détenus dans les prisons sud-africaines. De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées à la suite des actes impitoyables et systématiques perpétrés par les forces de sécurité sud-africaines.

Ce règne de la violence est devenu systématique depuis janvier 1992. On a dit que plus de 7 000 personnes ont été tuées depuis février 1990. Les victimes appartiennent à différentes catégories. Selon l'annexe du document S/24232, la violence en Afrique du Sud à l'égard des communautés noires s'est accrue, le massacre qui a eu lieu au township de Boipatong dans la nuit du 17 juin 1992 en étant un exemple récent. La communauté internationale estime que le Gouvernement sud-africain est responsable et exige qu'il mette immédiatement fin à la violence et protège la vie et les biens de tous les Sud-Africains.

Bien qu'un nombre aussi élevé de morts et de blessés requièrent d'urgence l'attention nationale, la réponse des autorités du régime sud-africain a été tout à fait inappropriée, c'est le moins qu'on puisse dire. La poursuite du cycle récent de violence met sérieusement en danger le processus de négociation pacifique et la transition vers une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. Qui profite de cette violence continue? Seulement la minorité privilégiée qui voit ses intérêts en danger lorsque le processus de négociation pacifique en faveur d'une Afrique du Sud plus humaine et non raciale s'accélère. A cet égard, la réaction d'indifférence du Gouvernement sud-africain soulève quelques questions. Il faudrait convaincre ce gouvernement de l'importance de son devoir en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité publiques.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran)

Il est clair que la communauté internationale ne peut se satisfaire des changements récents en Afrique du Sud. L'élimination totale de toutes les politiques de l'apartheid et le respect des principes fondamentaux de l'égalité des droits de l'homme, sans distinction de couleur ou de race, sont essentiels. Pour parvenir à cet objectif, il faut, conformément à la résolution de l'Assemblée générale, maintenir fermement les sanctions à l'encontre du régime actuel. Tel est l'élément principal de la position de la communauté internationale sur l'Afrique du Sud. Nous pensons que la communauté internationale, tout en condamnant l'escalade de la violence en Afrique du Sud, en particulier le massacre du township de Boipatong, doit prendre les décisions nécessaires pour mettre rapidement fin à la violence et pour surveiller les événements en Afrique du Sud jusqu'à l'élimination du système de l'apartheid.

Mon gouvernement appuie pleinement les efforts déployés par le Secrétaire général et les recours à ses bons offices en Afrique du Sud, comme l'a demandé l'Organisation de l'unité africaine. Les Nations Unies doivent continuer de rechercher des moyens de mettre fin à la violence et d'accélérer le processus de négociation démocratique afin de transformer l'Afrique du Sud en un pays démocratique et non racial. A cet égard, la nomination et l'envoi d'un représentant spécial du Secrétaire général en Afrique du Sud représente un premier pas en avant, un pas qui permettra une véritable enquête indépendante sur la violence et la situation en général en Afrique du Sud. Les Nations Unies et le Conseil de sécurité devraient néanmoins demeurer activement saisis de la question de façon à garantir une transition sans heurts vers une démocratie non raciale.

La République islamique d'Iran a suivi de très près les événements en Afrique du Sud, et elle est gravement préoccupée. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a toujours appuyé et aidé à mobiliser les efforts internationaux visant l'élimination des politiques racistes et inhumaines d'apartheid. En outre, la République islamique d'Iran a coopéré sans relâche avec les différents organes internationaux afin de renforcer l'application des sanctions contre l'Afrique du Sud.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran)

La République islamique d'Iran estime que ce n'est que par l'action concertée que l'exécrable système de l'apartheid peut être démantelé. Pour réaliser cet objectif, la rédaction d'une nouvelle constitution avec la participation de tous les groupes patriotiques représentatifs en Afrique du Sud, sur la base d'un cadre accepté, est nécessaire pour édifier un pays démocratique, non racial et uni. Aujourd'hui plus que jamais, le monde est prêt à éliminer la violence et le racisme.

C'est le minimum que la communauté internationale puisse faire pour alléger les souffrances du peuple opprimé d'Afrique du Sud.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République islamique d'Iran des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur est le représentant de l'Italie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. TRAXLER (Italie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de juillet.

Les changements importants survenus en Afrique du Sud, ces dernières années, ont été chaleureusement accueillis par mon pays. Il est vrai que la période a été fertile en événements politiques semblant indiquer qu'un tournant décisif avait été pris dans la voie de l'établissement d'un gouvernement véritablement démocratique et non racial. Dans ce contexte, je tiens à dire combien mon gouvernement apprécie le démantèlement progressif de la législation de l'apartheid et les négociations qui se sont déroulées dans le cadre de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA).

Hélas, la raison qui motive notre débat, aujourd'hui, n'est pas source de joie. Au cours des derniers mois, il y a eu une augmentation alarmante de la violence en Afrique du Sud qui a atteint son apogée avec les incidents atterrants de Boipatong, au cours desquels de nombreux innocents ont trouvé la mort. En outre, le processus de négociation a été interrompu. L'Italie est profondément préoccupée par la détérioration du climat politique, et invite instamment tous les éléments de la société sud-africaine - le Gouvernement, la police et les partis représentant tous les Sud-Africains engagés dans le processus de la CODESA - à faire de leur mieux pour faire cesser le cycle de violence, dans un effort conjoint pour rétablir la paix.

Pour les mêmes raisons, l'Italie lance un appel à toutes les parties intéressées et les engage à reprendre rapidement les négociations dans le cadre de la CODESA. Les résultats importants qui ont déjà été obtenus jusqu'ici ne doivent pas être perdus, et le processus de transition vers une démocratie non raciale représentant tous les Sud-Africains doit être préservé et se poursuivre.

La communauté internationale suit avec le plus grand intérêt l'évolution de la situation en Afrique du Sud, et le débat actuel dans cette salle le montre clairement. Qu'il me soit permis aussi de rappeler, dans ce contexte, le rôle constructif joué par la Communauté européenne, comme le démontrent, entre autres, l'importance de son programme spécial d'assistance aux victimes de l'apartheid et la visite prochaine en Afrique du Sud de la "troïka" des Ministres des affaires étrangères de la Communauté.

M. Traxler (Italie)

Pour la même raison, l'Italie espère vivement que le projet de résolution qui va être adopté aujourd'hui, qui préconise le recours continu du Secrétaire général à ses bons offices et l'invite à nommer un représentant spécial, contribuera activement à encourager toutes les parties intéressées à s'efforcer de résoudre leurs différends grâce à un dialogue sincère, orienté vers la création d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Italie de ses paroles aimables à mon endroit.

L'orateur suivant est M. Bantu Holomisa, que le Conseil a invité conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je vais donner la parole à M. Bantu Holomisa qui interviendra à titre personnel. Cela ne préjuge en aucune manière de la reconnaissance par le Conseil ou l'un de ses membres de l'organisation ou de l'entité qu'il prétend représenter.

J'invite M. Holomisa à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. HOLOMISA (interprétation de l'anglais) : Avant toute chose, je voudrais remercier le Conseil de la possibilité qui m'est donnée de prendre part au débat de cet après-midi.

Maintenant que le Conseil est réuni ici, aujourd'hui, pour examiner la question du fléau de la violence en Afrique du Sud, il nous faut, tout d'abord, définir la violence dans le contexte de la situation sociale, économique et politique en Afrique du Sud. Le système d'apartheid et la domination blanche se sont toujours accompagnés d'une grande violence d'Etat, utilisée sans pitié pour forcer la majorité non représentée des Sud-Africains à se plier, bon gré mal gré, au pouvoir blanc.

Ce que M. De Klerk a fait, entre 1990 et aujourd'hui, a été de ramener l'Afrique du Sud, sur le plan politique, à l'époque d'avant les années 60, où les organisations politiques jouissaient de la liberté de déplacement, d'association et de réunion. Sur le plan juridique, il a ramené l'Afrique du Sud à la période d'avant 1948 où l'apartheid n'était pas encore légalisé et institutionnalisé. Les Noirs n'avaient pas le droit de voter au cours de ces deux périodes, mais ils ne jouissent toujours pas de ce droit aujourd'hui.

M. Holomisa

Sa principale préoccupation en ce moment est de concurrencer les mouvements de libération nationale qui ont de l'influence sur la communauté internationale, pour les rendre inefficaces. L'intransigeance du régime a précipité les négociations dans l'impasse. Bien entendu, le Président De Klerk avait rencontré ses alliés, avant la CODESA 2, et s'était engagé à ralentir le processus de négociation. A la CODESA 2, il a insisté sur des pourcentages très élevés de majorité spéciale, et il savait que cela serait rejeté par les Sud-Africains.

L'on fait valoir, dans d'autres cercles, que le Gouvernement en place n'est pas un gouvernement colonial, auquel cas la communauté internationale serait justifiée d'intervenir, comme cela a été le cas en Namibie et au Zimbabwe. J'affirme que l'Afrique du Sud est un Etat souverain et indépendant, mais que le transfert du pouvoir à la minorité blanche, par la mère patrie, la Grande-Bretagne, en 1910, donne au Gouvernement en place une qualité d'administration coloniale, car le peuple autochtone de l'Afrique du Sud se voit dénier son droit à l'autodétermination dans toutes les instances du pouvoir.

D'où, sa stratégie actuelle qui s'efforce d'intégrer les mouvements de libération pour leur faire partager la responsabilité de la violence et d'autres problèmes. La déstabilisation des communautés noires n'est pas limitée aux townships noirs. Elle s'étend aux gouvernements des homelands qui sont considérés comme hostiles aux agissements inavouables du National Party Government et à sa propension à déployer ses forces contre des Noirs innocents et non armés.

Le Gouvernement du Transkei, qui s'est entièrement aligné sur le vaste mouvement démocratique, a été la cible particulière d'un étranglement financier par le Gouvernement sud-africain, depuis plus de deux exercices financiers, dans une manœuvre pour le forcer à rentrer dans les rangs. L'année dernière, par exemple, notre budget a été approuvé en octobre au lieu d'avril, et en mars de cette année, on nous a dit de clôturer notre comptabilité. Le budget pour 1992-1993 n'a pas encore été approuvé. Comment les membres du Conseil appellent-ils cela? N'est-ce pas de la déstabilisation? Il s'agit, je l'affirme, de chantage politique dont l'objet

M. Holomisa

est de provoquer le désenchantement de notre population locale devant la politique du Gouvernement, par une famine de masse délibérément organisée qui ne peut mener qu'à un soulèvement.

Cette stratégie est poursuivie depuis 1988-1989 et a atteint son point culminant avec une tentative de coup d'Etat qui a échoué, le 22 novembre 1990. Toutes les preuves présentées à la Cour suprême du Transkei - où siègent des juges nommés par l'Afrique du Sud - jusqu'ici indiquent la complicité de l'Afrique du Sud, depuis l'élaboration du coup d'Etat jusqu'à son exécution. Pour corroborer le fait que le Gouvernement sud-africain blanc utilise des mercenaires pour atteindre ses objectifs politiques infâmes, je voudrais signaler que la tentative de coup d'Etat manqué contre le Transkei a été orchestrée par des membres de "l'Armée de libération du Lesotho", qui est entraînée, financée et équipée par le Gouvernement sud-africain pour renverser le Gouvernement de feu le Chef Lebua Jonathan, du Royaume du Lesotho.

M. Holomisa

Ces hommes sont sous la garde du Gouvernement du Transkei et sont traduits en justice sous l'inculpation de trahison. Les membres de l'Armée de libération du Lesotho ont confirmé devant le tribunal que nous avons envoyé en 1990 au Président De Klerk des renseignements selon lesquels une ferme qui appartenait à un certain M. Van Tonder, à Queenstown, à la frontière du Transkei, à l'ouest, était utilisée comme centre d'entraînement et point de rassemblement d'où des hommes sont partis pour tuer au moyen de mortiers les recrues endormies de la Force de défense du Transkei.

L'ordre donné par l'Etat d'assassiner Goniwe et d'autres a été révélé par mon bureau suite à la réception d'un document authentique qui m'a été adressé anonymement. Aujourd'hui, j'ai également en ma possession un épais dossier qui m'a été envoyé de la même façon. Le jour où je déciderai de le publier, il prouvera sans aucune équivoque que l'Afrique du Sud blanche est experte à déstabiliser les communautés noires et à provoquer des effusions de sang et des pertes humaines, afin de faciliter son maintien au pouvoir.

L'histoire des champs de mines politiques de l'Afrique du Sud montre que le Gouvernement sud-africain nie avoir connaissance de tout ce à quoi il a participé alors qu'il a été prouvé ensuite qu'il a commis des crimes graves, comme dans le cas de Goniwe et d'autres, de Trust Feeds, du scandale Inkathagate et de l'appui qu'il apporte aux forces de l'UNITA et du RENAMO.

Lorsque les exactions et les actes d'omission et de commission du Gouvernement de la République d'Afrique du Sud ont été connus, il a avancé la pauvre excuse que cela avait eu lieu il y a longtemps.

Il semblerait même, dans ce processus de négociation, que la majorité des personnes sans vote et sans voix dépendront des attitudes, des sentiments, de l'inclination et des dispositions du Gouvernement De Klerk à l'égard de ce qu'il peut concéder aux Noirs et sauvegarder pour la suprématie blanche.

Nous ne sommes toujours pas certains de l'engagement sans équivoque du Gouvernement sud-africain à procéder à un changement réel, à savoir accepter le principe d'une personne, une voix, qui est la base du gouvernement par la majorité. Tout indique jusqu'à présent que quels que soient les changements introduits par De Klerk, ils résultent d'une réaction aux pressions internationales et internes. Il semble plus que désireux d'apaiser la communauté internationale, de polir et de redorer la sordide image de l'Afrique du Sud afin qu'elle soit réintégrée dans son sein.

M. Holomisa

Les victimes de l'apartheid sont de plus en plus convaincues que le Gouvernement sud-africain a pris la décision de lever l'interdiction qui frappait tous les mouvements de libération parce qu'il souhaitait de ne pas couper les ponts avec eux dans les deux sens - c'est-à-dire il voulait négocier avec eux, d'une part, et les affaiblir, de l'autre. Il les affaiblit en ne respectant pas les accords conclus avec eux et, de cette façon, il les discrédite aux yeux de leurs partisans.

La collusion des groupes de vigiles avec les forces de sécurité sud-africaines dans la propagation du désordre civil aux communautés noires, comme on l'a observé dans les townships noirs, est une autre indication de la détermination de l'Afrique du Sud à conserver dans les négociations la haute main sur certains de ses alliés des gouvernements des homelands.

L'éclosion, l'émergence et la prolifération soudaines de partis politiques dans certaines régions noires sont le résultat direct d'un plan soigneusement élaboré pour semer la confusion et surprendre les gens, et les utiliser comme bétail électoral pour la future grande alliance dirigée par le Nationalist Party contre les mouvements de libération.

Une autre source de préoccupation est le sentiment que les négociations sont l'affaire du groupe tripartite - à savoir l'ANC, le Nationalist Party et l'Inkatha seulement. Cette impression doit être corrigée, car il y a le PAC, l'AZAPO et d'autres partis politiques dans les homelands qui jouissent du même statut que le Chef ministre des KwaZulu, le Chef Gatsha Buthelezi.

L'expérience africaine nous a enseigné que l'exclusion d'autres formations politiques du processus de négociation conduisant à la liberté et à l'indépendance entraîne l'instabilité politique et l'insurrection.

Les membres de la communauté internationale, comme cet organe, devraient faire preuve de prudence lorsqu'il s'agit de distribuer les récompenses. Il convient d'éviter de prendre des décisions unilatérales sans consulter les protagonistes noirs sud-africains au sujet des mesures punitives envisagées contre le pays. Autrement, ces organisations pourraient être soupçonnées de frapper dans le dos les masses noires opprimées, comme cela a été le cas en 1910.

M. Holomisa

Nous ne voulons pas en conclure qu'il existe une stratégie préméditée visant à ce que De Klerk et ses alliés infligent aux Noirs une grave défaite politique avec le plein appui de la communauté internationale.

J'ai la ferme impression que les fortunes politiques et le règlement du dilemme sud-africain sont liés à l'Angola et au Mozambique. L'UNITA armée et les bandits du RENAMO, entraînés, équipés et financés par l'Afrique du Sud et certains de ses alliés occidentaux doivent, semble-t-il, être soigneusement mis au pouvoir avant que notre pays soit dirigé vers une démocratie non raciale. La guerre froide est peut-être terminée, mais ses contrecoups sont toujours péniblement ressentis en Afrique du Sud par les victimes de l'apartheid. Ce scénario provient de la crainte qu'un parti favorablement disposé envers les deux pays arrive au pouvoir, et prenne rapidement des mesures énergiques pour arrêter le flux d'aide, de fournitures et d'assistance logistique vers les mouvements rebelles, contrariant ainsi le grand dessein qui consiste à mettre au pouvoir les suppôts des groupes d'intérêts internationaux.

Nous prions instamment la communauté internationale d'examiner de nouveau le scénario qui se déroule en Afrique du Sud et de tenir compte des éléments que j'ai réunis. Si l'on ignore ces questions, l'Afrique du Sud tombera dans le chaos et l'anarchie, et un conflit sanglant s'ensuivra. L'Afrique australe pâtit déjà de l'absence de croissance de l'économie de l'Afrique du Sud. Il n'y a aucun espoir de coopération régionale, tant sur le plan politique qu'économique, si le problème insoluble et la question controversée de l'Afrique du Sud ne sont pas examinés.

Nous estimons que la présence de la communauté internationale en Afrique du Sud ne deviendra efficace et significative que lorsqu'elle pourra avoir directement voix au chapitre en ce qui concerne le processus de négociation. Elle doit recevoir des pouvoirs mandataires afin d'intervenir et de servir d'arbitre entre les parties qui manoeuvrent pour obtenir le pouvoir.

Pour éviter toute nouvelle polarisation raciale découlant de la colère et de la frustration engendrée par l'impasse dans laquelle se trouve la CODESA, la communauté internationale devrait s'engager à aider toutes les parties en vue d'accélérer le processus de changement dans le cadre d'un calendrier soigneusement défini.

M. Holomisa

Les forces internationales de maintien de la paix, dont nous réclamons l'envoi en Afrique du Sud, ne pourront s'acquitter honorablement de leur tâche à la satisfaction de tous que lorsque leurs efforts en vue de rétablir la paix et le calme dans les zones déchirées par les luttes seront accompagnés et assortis de progrès visibles et tangibles dans les négociations constitutionnelles.

Lorsqu'un organe international chargé du maintien de la paix en Afrique du Sud aura été désigné, ses devoirs devraient comprendre :

Premièrement, l'envoi dans le pays d'une équipe d'avant-garde pour qu'elle rencontre différents dirigeants, en vue de se familiariser avec tous les problèmes qui affligent l'Afrique du Sud et ses homelands indépendants;

Deuxièmement, l'évaluation de la stabilité générale de tout le pays, en se concentrant sur les zones rurales, là où il n'y a aucune liberté politique dans certains homelands;

Troisièmement, l'aide à la création d'un climat de liberté politique afin de faciliter la mobilisation d'un appui par tous les partis et organisations politiques;

Quatrièmement, l'identification de tous les mercenaires étrangers à la solde de la Force de défense sud-africaine et leur rapatriement dans leur pays d'origine;

Cinquièmement, la surveillance d'Armcor, qui fabrique des armes en Afrique du Sud, et de ses agents; et la prévention du mouvement d'armes en provenance des magasins de la Force de défense sud-africaine et de la police sud-africaine vers leurs forces de substitution;

Sixièmement, la surveillance des violations probablement généralisées de l'embargo sur les armes; la vérification destinée à établir si les fonds secrets sont utilisés pour acheter à l'étranger des armes qui servent à tuer les Noirs;

M. Holomisa

Septièmement, la prise de contrôle totale et la rénovation de l'Accord national de paix, en accordant plus d'attention à ce qui suit : le code de conduite et le contrôle des forces armées de l'Etat; le contrôle des fractions armées des mouvements de libération et des formations militaires blanches de droite. Les formations militaires de droite s'entraînent ouvertement et affichent publiquement leurs armes.

La communauté internationale devra examiner l'affirmation de M. De Klerk selon laquelle il n'y aura pas de gouvernement intérimaire en Afrique du Sud si les mouvements de libération ne démantèlent pas leurs fractions militaires. Cette nouvelle attitude en a surpris beaucoup, car l'ANC, notamment, a suspendu la lutte armée et ne s'est pas engagée dans des actions hostiles au gouvernement de M. De Klerk. M. De Klerk a affirmé, lorsqu'il a levé l'interdiction contre les mouvements de libération, que leurs fractions militaires également n'étaient plus interdites.

La communauté internationale doit soumettre le régime De Klerk à une série continue d'examen minutieux et implacables de sa conduite bestiale au sujet des événements internes survenus depuis février 1990, notamment quant à la part de l'Etat dans le massacre ininterrompu de Noirs et sa volonté inflexible d'empêcher l'avènement d'un règlement négocié inacceptable à ses yeux.

Pour reconstruire la confiance et favoriser un esprit propice à la reprise des négociations après l'illustration explicite de la mauvaise foi et des idées cachées du régime qui ont été dévoilées précédemment, la communauté internationale devra examiner s'il est opportun d'entériner ou de ratifier des mécanismes spécifiques pour faire en sorte que M. De Klerk et ses acolytes ne déterminent pas unilatéralement le rythme des changements et des négociations, comme ils l'ont fait à la CODESA 2.

Pour terminer, il est clair qu'il n'y a pas de vie politique libre en Afrique du Sud aujourd'hui. Cela est aggravé par le rôle de l'Etat dans l'instigation de la prétendue violence de Noirs contre d'autres Noirs, au moyen du déploiement de ses diverses forces de sécurité en vue de saper la force politique de ses opposants. Il ne servira à rien que la communauté internationale insiste pour la reprise des négociations de la CODESA dans le

M. Holomisa

cadre des arrangements actuels et du climat existant. Tant que le Gouvernement sud-africain laissera ses bandes de prédateurs courir en liberté pour dévorer des Noirs innocents et sans armes, les négociations ne reprendront pas.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est M. Essop Pahad, que le Conseil a invité en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. PAHAD (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier, et de remercier, par votre intermédiaire, le Gouvernement de l'Inde, pour cette occasion qui nous est donnée de prendre la parole à cette importante réunion du Conseil de sécurité. D'emblée, je souhaite exprimer, au nom du South African Communist Party (SACP), nos regrets devant le ton et la teneur de certaines des interventions faites ici ce matin. Ceux qui font partie du système actuel ne peuvent faire autre chose, j'imagine, que tenir les propos qu'on a entendus. Cela démontre toutefois que les structures de gouvernement en Afrique du Sud ne sont pas seulement constituées par le gouvernement central : le système des bantoustans est encore très présent parmi nous.

Pour quelqu'un qui est ici à New York depuis quelques jours et qui observe la convention du Parti démocrate, il est évidemment acceptable que, dans le feu de l'action politique, les candidats aux élections primaires du Parti démocrate cherchent à s'entredéchirer à tout prix, mais il est regrettable qu'un représentant se serve d'une réunion aussi importante que celle-ci pour faire appel à une vieille rhétorique anticomuniste éculée. On aurait pu croire que, à l'heure actuelle, ce type d'attaque politique était dépassé. Mais comme il semble être plutôt mal informé, je saisirai cette occasion pour informer sa délégation et lui-même que le South African Communist Party n'a pas de membres secrets.

Depuis quelques années, notre pays est ravagé par la violence. Dans le but de trouver des explications et des solutions à ce degré intolérablement élevé de violence, nous devons partir de la prémisse selon laquelle la violence aurait pu être amplement réduite, sinon évitée, si la police et les

M. Fahad

forces de défense sud-africaines s'étaient acquittées de leur devoir envers les citoyens de notre pays, quelles que soient leur position et leur affiliation politiques et idéologiques.

Il existe suffisamment de preuves qui démontrent que les forces de sécurité ont non seulement failli à leurs tâches et obligations, mais ont joué un rôle actif dans l'instigation et l'escalade de la violence.

Il est clair pour nous que la participation de ces forces de sécurité, tant individuellement que collectivement, visait à accroître la violence en s'associant à certains protagonistes politiques. Ces actes se sont traduits par la mort et la mutilation de milliers de personnes, de même que par la destruction de biens.

A mon avis, la violence en Afrique du Sud n'est pas, comme certains l'affirment, une violence de Noirs contre des Noirs. Elle émane d'un système corrompu et discrédité. Il est vraisemblable que personne ne décrirait les événements dans l'ex-Yougoslavie comme de la violence de Slaves contre des Slaves, ou de la violence de Blancs contre des Blancs.

C'est une source de grave préoccupation de constater que le régime sud-africain continue de consacrer 5 milliards de rand à des opérations secrètes tout en continuant à prétendre qu'il recherche une solution négociée. Il est très clair que cette énorme somme d'argent pourrait être mieux utilisée et contribuer à abaisser les niveaux effroyables et scandaleux de pauvreté, de faim et de malnutrition qui affligent notre pays.

Il y a également eu, au cours du débat de ce matin, diverses remarques faites au sujet d'une action de masse. Il nous semble que les luttes de masse constituent un élément vital d'une société démocratique, à condition que ces actions de masse soient pacifiques et respectent les lois. Mais il est très clair que la loi elle-même ne doit pas être insensée. Cependant, si on examine le contexte dans lequel l'action de masse et les luttes de masse se déroulent en Afrique du Sud, il faut tenir compte du fait que l'équilibre des forces en Afrique du Sud peut être défini ainsi : d'une part, il y a un régime du Parti national qui contrôle tous les instruments d'oppression et toutes les institutions d'Etat, et, d'autre part, les forces démocratiques qui ne possèdent qu'une seule force, la force potentielle des masses de notre peuple.

M. Pahad

C'est dans ce contexte que, à mon avis, nous devons également envisager la lutte des masses.

Soit dit en passant, l'influence du Parti communiste de l'Afrique du Sud n'est pas aussi sinistre que les gens veulent le laisser croire. Après tout, c'est notre délégation qui a proposé le nom CODESA, et il semble que le reste de la population l'ait accepté.

Cela m'amène à la question des négociations. Nous avons besoin de réitérer ce qu'est notre objectif. L'objectif de l'Alliance dirigée par l'ANC dans le processus de négociation est de transférer le pouvoir d'un régime minoritaire blanc à la population, et non de transférer le pouvoir à l'ANC ou à qui que ce soit d'autre. Tel est le premier élément critique que nous devons examiner.

Par conséquent, c'est la population d'Afrique du Sud qui doit décider par qui elle veut être gouvernée. Voilà, à notre avis, le facteur essentiel de la rupture de la CODESA. Nous ne saurions envisager la poursuite du processus de négociation sous les auspices de la CODESA tant que nous n'aurons pas entendu le régime du Parti national déclarer clairement qu'il est disposé à accepter une constitution qui donne le droit à la population de l'Afrique du Sud de décider qui doit la gouverner, sans énoncer dans la constitution aucune condition à remplir concernant les modalités du partage des pouvoirs.

Par conséquent, si nous pénétrons sous ce dense buisson de verbiage et éliminons les points obscurs qui entourent la CODESA et le processus de négociation, nous pourrions comprendre clairement que ce qui nous sépare du régime du Parti national est le fait que nous voulons une Afrique du Sud démocratique dans laquelle la population aura non seulement le droit de choisir son propre gouvernement mais également le droit de le rejeter lors d'une élection ultérieure.

Si la communauté internationale doit intervenir en ce qui concerne cette question, elle doit le faire pour aider l'Afrique du Sud à jouir des droits qui sont l'apanage de toutes les sociétés démocratiques, à savoir, je répète, le droit de la population à élire son propre gouvernement et, également, le droit de la population à rejeter ce gouvernement. Voilà la question qui nous sépare des autres positions exprimées dans le cadre de la CODESA. Toutes les autres questions peuvent être négociées et sont liées à cette condition, ce

M. Pahad

qui veut dire, et je le répète, que nous ne pouvons trouver acceptable que des modalités de partage des pouvoirs puissent être consacrées dans toute nouvelle constitution.

Dans mes remarques de clôture, qu'il me soit permis de dire ceci : en Afrique du Sud, nous sommes soit au seuil de changements fondamentaux, soit au bord du précipice. Si la violence persiste dans notre pays et si nous sommes incapables de réduire ce taux élevé de violence qui est inacceptable, nous tomberons dans le précipice. Mais si nous pouvons mettre un terme à cette violence, si nous pouvons faire en sorte que des activités politiques libres puissent être menées dans notre pays, alors, je crois que nous pourrions franchir le Rubicon vers une Afrique du Sud nouvelle.

C'est dans ce contexte que l'Organisation des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, doit envisager son intervention. Son intervention est pertinente et importante. Il est essentiel que la communauté internationale commence à jouer un rôle plus actif dans la surveillance de la situation en Afrique du Sud. Il est absolument essentiel que le représentant du Secrétaire général se rende dès que possible dans ce pays car, en dernière analyse, cet organe, qui est saisi de la situation en Afrique du Sud depuis 1946, a le devoir et l'obligation envers toute l'humanité de mettre un terme à tout jamais à ce crime contre l'humanité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est M. Philip Mahlangu, à qui le Conseil a adressé une invitation, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MAHLANGU (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, avant de vous saluer, je voudrais brièvement vous faire part d'une impression que j'ai ressentie.

Les masses noires de l'Afrique du Sud n'ont pas différentes voix, tandis que le Gouvernement a deux voix. Certaines personnes parlent au nom du Gouvernement parce qu'elles sont soutenues et appuyées par le Gouvernement, et d'autres le font au nom des masses opprimées et souffrantes en Afrique du Sud.

Je pourrais même aller plus loin et dire que la personne qui critique l'African National Congress croit, dans son optique, qu'elle défend la base structurée de l'apartheid. Cela est une source de préoccupation.

M. Mahlangu

Je ne défends pas l'African National Congress, mais nous qui faisons partie de l'Intando Yesizwe et, bien sûr, du Front patriotique dirigé par l'African National Congress, avons toujours préconisé des élections libres et honnêtes dans notre pays afin que notre population ait son mot à dire à propos de la constitution qui aura des répercussions dans sa vie quotidienne.

L'African National Congress serait alors critiqué parce que la plupart des structures appuyées par les partis politiques et le Gouvernement sont régionales tandis que l'African National Congress est national ou international.

Je tiens à préciser que c'est la population de l'Afrique du Sud, en fin de compte, qui doit décider par quel régime ou gouvernement elle veut être dirigée et non pas ceux qui prennent la parole au Conseil de sécurité des Nations Unies pour faire ressortir les défauts des autres organisations. Je ne crois pas que cela doive être le but de notre présence ici, mais les alliés du Parti national l'entendent autrement.

Au nom de S. A. E. le Prince, mon parti a l'insigne honneur et l'indicible plaisir de prendre la parole en cet organe vénéré et digne de confiance. Je me permettrai, au nom du Parti Intando Yesizwe, d'exprimer notre gratitude infinie à S. E. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui a fait preuve de sagesse en répondant aux cris de l'Afrique du Sud. Nous remercions également tous ceux qui ont appuyé la convocation de cet organe. Cette réunion ne pouvait pas avoir lieu à un moment plus opportun.

Nous tenons à dire sans équivoque qu'il y a un grave déséquilibre social dans notre pays que nous essayons de corriger. Pour que nous puissions le corriger de manière plus efficace, il est indispensable que la communauté internationale apporte sa contribution. J'insisterai plus tard sur ce point.

M. Mahlangu

Le peuple sud-africain est confronté à un grave défi : passer d'une ère d'apartheid, où tout le pouvoir politique est exclusivement aux mains de la majorité blanche, à une ère de démocratie, où la majorité de la population - dont font partie les Blancs actuellement au pouvoir - a son mot à dire sur la façon dont le pays est gouverné. Malheureusement, le mouvement vers l'ère de la démocratie a été effectivement contrecarré par ceux qui ne peuvent survivre politiquement qu'en retardant, voire en bloquant totalement le processus démocratique.

La politique d'apartheid, ou de ségrégation raciale, n'a pas seulement brutalisé et déshumanisé la population noire d'Afrique du Sud, mais elle a en outre imposé de force à la majorité de notre peuple des conditions socio-économiques épouvantables et forcé les Noirs à vivre dans des entités ethniques non viables sur le plan économique et social - connues sous les noms de homelands, d'Etats nationaux ou de bantoustans - à l'opposé des conditions de vie des Blancs.

Ces conditions insupportables, propres à l'apartheid, prédominent encore. Le pouvoir politique est encore entièrement aux mains de la minorité blanche, et le pouvoir économique est encore entièrement aux mains de quelques Blancs. La majorité des Noirs se trouvent encore du côté des employés, tandis que la majorité des Blancs se trouvent du côté des employeurs. La plupart des Noirs sont encore mal logés, voire sans abri. Les différentes races ont toujours des systèmes d'éducation différents.

La liste qui reflète clairement les inégalités sociales en Afrique du Sud est trop longue à lire devant ce Conseil. Je m'arrêterai donc ici.

Le Parti national, qui dirige notre pays depuis 1948, gouverne toujours sur la base de l'apartheid. En toute logique, on doit préserver la politique dans laquelle on croit et, au fil des ans, le Gouvernement sud-africain a en effet bien préservé l'apartheid à tout prix, que ce soit par des moyens militaires, à l'aide des forces de sécurité, ou même par le biais d'autres opérations, de caractère non public. Comme nous l'ont montré les médias, ceux qui s'opposent à l'apartheid risquent de se faire arrêter, torturer, harceler, voire exécuter.

Lors de la signature en septembre de l'Accord national de paix par de nombreux partis et organisations, et de la mise en place de la CODESA en

M. Mahlangu

décembre dernier, nous étions franchement optimistes. Nous, qui avons participé à la CODESA, et nos sympathisants pensions qu'une nouvelle ère de négociations s'ouvrait et que l'Afrique du Sud s'éloignait de l'apartheid et se rapprochait d'une ère de démocratie. Nous étions pleins d'espoir et pensions que la paix et la stabilité s'installeraient dans notre pays.

Mais l'Accord de paix et la CODESA n'ont fait qu'attiser les flammes, et la violence a flambé comme jamais auparavant. D'autres orateurs ont donné des exemples de cette violence, tels que le massacre de Boipatong.

Des sources crédibles nous informent que la principale cause des conflits et de la violence en Afrique du Sud est la politique d'apartheid, qui a été planifiée, alimentée et même financée depuis 1948 par le parti même qui gouverne l'Afrique du Sud aujourd'hui. C'est pourquoi il est extrêmement difficile pour le Gouvernement de convaincre quiconque, sauf lui-même, qu'il ne le fait plus. Il est encore plus étonnant de demander à la population de croire que le Gouvernement n'est pas en mesure de maîtriser la violence, compte tenu des forces militaires et de sécurité dont il dispose.

La population pense donc plutôt qu'étant donné que l'apartheid sert les intérêts du Gouvernement depuis 1948, sa survie, avec certaines modifications mineures, bien conçues, mais pour la plupart sans effet, continuera d'être le meilleur moyen de servir ces intérêts.

Etant donné que d'après la plupart des indices, le Gouvernement est en grande partie responsable de la violence, qu'il est difficile de croire que le Gouvernement est désormais prêt à abandonner l'apartheid et le pouvoir fondé sur l'apartheid, qu'il est improbable qu'il négocie de bonne foi, et qu'apparemment, le Gouvernement tente de manipuler la CODESA afin de consolider sa position dans la future distribution du pouvoir et de garantir autant d'avantages que possible à la minorité blanche, il est devenu évident pour nous, à l'Intando Yesizwe Party (IYP), que la CODESA ne mènerait pas au but recherché. Nous pensons que la CODESA n'aboutira pas si la communauté internationale n'intervient pas.

Notre décision de ne pas poursuivre les négociations avec la CODESA était donc fondée sur les conditions suivantes : la cessation réelle de la violence, la création d'un organe international chargé de surveiller la violence, la

M. Mahlangu

dissolution effective d'opérations gouvernementales privées, telles que Koevoet, et l'abandon par le Gouvernement de sa position intransigeante au sein de la CODESA, accompagné d'un engagement de s'engager de bonne foi, en véritable partenaire, dans des négociations. Cette décision n'était qu'une réponse à l'état des choses frustrant qui prédomine en Afrique du Sud.

Nous lançons maintenant un appel urgent au Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il considère notre situation comme justifiant d'urgence une intervention internationale, et pour qu'il envoie un comité de contrôle doté des pouvoirs nécessaires dont les objectifs seraient les suivants : surveiller, enquêter et faire rapport au Secrétaire général au sujet de la violence en Afrique du Sud, en mettant tout particulièrement l'accent sur ses causes et sur ceux qui commettent ces actes de violence, formuler des recommandations au Secrétaire général sur les mesures décisives qui doivent être prises par les Nations Unies pour mettre fin à la violence et permettre de réelles négociations, enquêter et faire rapport au Secrétaire général sur l'utilité et la nécessité de disposer d'observateurs permanents des Nations Unies au sein de la CODESA, et conseiller, faire rapport et formuler des recommandations sur tout sujet susceptible d'assurer la transition sans heurts de l'Afrique du Sud vers une nation offrant un meilleur avenir à toute la population.

Au nom de mon chef, Son Altesse Royale le Prince, je voudrais vous dire que nous vous sommes reconnaissants d'avoir bien voulu écouter notre point de vue sur la question, et nous vous demandons en outre de consulter toutes les parties concernées lorsque vous vous rendrez en Afrique du Sud. En effet, comme je l'ai déjà dit, certaines parties ne condamneront jamais l'apartheid tant qu'elles détiennent le pouvoir. Toutefois, l'opinion de ceux qui font partie d'une juridiction particulière est sans aucun doute un facteur pertinent. C'est pourquoi il est important de consulter toutes les parties intéressées.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. BATIOUK (Ukraine) (interprétation de l'anglais) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous remercier et remercier tous les membres du Conseil de sécurité de me donner cette occasion de prendre la parole au Conseil.

L'adoption de la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe, en 1989, a fait naître l'espoir que la crise de cette région serait réglée de manière pacifique, par la voie de négociation. La Déclaration, qui exprimait la position de consensus de la communauté internationale tout entière, demandait la création en Afrique du Sud :

"du climat voulu pour que se tienne un débat politique libre, condition indispensable pour permettre à la population de participer elle-même au processus de reconstruction nationale." (Résolution de l'Assemblée générale S-16/1, par. 7)

Alors que l'activité politique a été facilitée ensuite par la remise en liberté de nombreux prisonniers politiques, le retour des exilés politiques et l'abrogation partielle de la législation répressive, la liberté d'expression politique et le processus de négociation lui-même ont été sérieusement entravés par la vague de violence qui a déferlé sur le pays.

Cela confirme, une fois de plus, la conclusion que l'apartheid est un crime contre l'humanité et, en tant que tel, doit être éliminé complètement.

La violence s'est accentuée au cours des derniers mois, atteignant des niveaux tragiques sans précédent. La tragédie de Boipatong n'est qu'une preuve supplémentaire de la détérioration de la situation politique en Afrique du Sud.

Animée par les plus grands espoirs, la communauté internationale a surestimé l'évolution positive de l'Afrique du Sud et a sous-estimé la gravité des problèmes subsistants. Nous avons lié nos espoirs au document très encourageant signé en septembre 1991, l'Accord national de paix. Si ses dispositions étaient mises en pratique, elles aideraient de toute évidence à mettre fin à la violence en Afrique du Sud. Mais nous voyons le fossé s'élargir entre les intentions et la pratique. Plus de 1 700 personnes ont été tuées depuis la signature de l'Accord national de paix.

M. Baticuk (Ukraine)

Malheureusement, il semble que nous ayons donné le mauvais signal aux autorités en question - ou qu'elles aient mal compris notre signal. D'une manière ou d'une autre, nous pouvons et nous devrions corriger notre erreur.

À cet égard, je pense que le Conseil de sécurité a adopté des mesures à l'encontre d'un pays qui n'a pris aucune mesure appropriée contre deux prétendus terroristes internationaux. Dans ce contexte, on ne peut qu'imaginer le genre de mesures qui pourraient être adoptées, si le Conseil de sécurité était logique, à l'encontre de quelqu'un qui n'a pas pris les mesures voulues contre des terroristes, pas dans un cas, mais dans des milliers de cas; à l'encontre de quelqu'un qui utilise des mercenaires internationaux et des bandes de tueurs et qui pratique le terrorisme à l'étranger, et qui ne fait rien pour poursuivre les criminels.

Je viens d'assister à des auditions internationales sur la violence politique en Afrique du Sud et sur la mise en application de l'Accord national de paix, qui ont eu lieu hier et avant-hier à Londres. Deux cent cinquante personnes venant de 27 pays ont participé à cet événement. Étaient également présents 13 témoins, dont certains étaient des adolescents. Certains avaient été blessés; certains de leurs compatriotes avaient été tués. Les témoins s'étaient échappés, et, plus tard, avaient fait appel aux autorités pour que justice soit faite; ils n'ont jamais rien obtenu. Nous avons entendu un homme qui a participé à des opérations clandestines visant l'assassinat de membres du mouvement anti-apartheid. Les témoins ont parlé d'une guerre non déclarée contre ceux qui recherchent la démocratie. Cette guerre est menée en Afrique du Sud dans le but de maintenir le règne de la minorité sous quelque déguisement que ce soit.

Il n'est pas étonnant, dans ces circonstances, qu'à l'issue des auditions de Londres on ait abouti à la conclusion que la responsabilité principale de la violence politique incombe aux autorités, puisqu'elles n'ont pas pris les mesures nécessaires pour y mettre fin.

Comme je l'ai dit, nous avons donné un mauvais signal. Maintenant, il convient de corriger l'image des Nations Unies et du Conseil de sécurité, qui ont examiné ce problème la dernière fois en 1988. Envoyons un signal très clair pour le maintien de la pression afin qu'il soit mis un terme à la violence. La violence qui s'intensifie en Afrique du Sud doit être condamnée.

M. Batiouk (Ukraine)

Si on ne met pas un terme à la violence maintenant, elle pourra facilement échapper à tout contrôle et devenir endémique. Dans ces circonstances, il ne serait pas possible d'organiser des élections libres et équitables sur la base de : une personne, une voix.

Mais la violence ne sera jamais contrôlée si les hommes politiques de tous les partis, et la société tout entière, ne jouent par leur rôle. Je le répète, tout d'abord, le Gouvernement sud-africain doit prendre des mesures efficaces pour arrêter cette violence persistante. Seul le maintien de l'ordre public peut garantir la sécurité du processus de négociation et le règlement pacifique des problèmes de l'Afrique du Sud.

Mais, à ce stade, alors que l'atmosphère de méfiance mutuelle prévaut dans le pays, la communauté internationale doit jouer son rôle. Il faut que des enquêteurs vraiment indépendants interviennent d'urgence. Il faut envoyer une équipe internationale en Afrique du Sud pour surveiller les cas de violence. L'Afrique du Sud et les Sud-Africains ont besoin de l'aide et de l'appui internationaux, maintenant et dans les jours à venir, pour édifier une nouvelle société dans ce pays.

Pendant la période de transition, il y aura des élections locales, régionales et nationales, qui exigeront également une certaine forme de surveillance internationale pour assurer leur régularité.

Les parties aux négociations de la CODESA doivent comprendre que la communauté internationale a joué un rôle important en engageant le processus de négociation en Afrique du Sud. En outre, le pays cherche à être admis dans la communauté internationale; et s'il veut jouir de crédibilité et de légitimité, il est de son intérêt de mettre à profit la sagesse, les avis et l'expérience des Nations Unies.

La complexité du processus de transition en Afrique du Sud exige évidemment l'appui large et continu de la communauté internationale; et cet appui ne peut être efficace qu'à condition d'être convenablement coordonné. Il faut appliquer une approche combinée aux problèmes du développement politique, social et économique, à la protection des droits de l'homme et à la démocratisation de la société sud-africaine.

M. Batiouk (Ukraine)

Dans ce contexte, le rôle du Comité spécial contre l'apartheid et du Centre contre l'apartheid doit être accru. Certains pays qui n'ont pas participé aux travaux de ce comité sont invités à reconsidérer leur position et à joindre leurs efforts à ceux du Comité pour surveiller l'application de la Déclaration adoptée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur l'apartheid.

Un mécanisme devrait être créé pour rassembler la sagesse et la puissance politique et économique des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'expérience et le potentiel du Secrétariat des Nations Unies, afin de permettre l'application pacifique des objectifs de transition en Afrique du Sud.

L'Ukraine est convaincue que la communauté internationale et les Nations Unies n'ont pas le droit d'être patients face à la persistance des infractions massives et graves des droits de l'homme, à moins que le contraire puisse être prouvé.

M. Batiouk (Ukraine)

En conclusion, laissez-moi exprimer l'espoir que le Conseil de sécurité engagera la communauté internationale à maintenir les mesures existantes qui ont été imposées pour mettre rapidement fin à l'apartheid.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de la Namibie, S. E. M. Theo-Ben Gurirab. Je souhaite la bienvenue à Son Excellence et je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. GURIRAB (Namibie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi, avant toute chose, de vous transmettre les félicitations de ma délégation, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci. Nous nous connaissons depuis de nombreuses années et nous avons travaillé ensemble sur différentes questions de grande importance, notamment la question relative à l'Afrique australe. Je sais, par conséquent, que vous apporterez à cette tâche vos talents de diplomate et votre sagesse politique dignes d'éloges. Je vous assure de notre soutien et de notre coopération alors que vous exercez les fonctions de cette charge importante en ce moment critique, en particulier pour l'Afrique et ses populations.

Nous félicitons également votre prédécesseur, l'Ambassadeur Noterdaeme, de la Belgique, qui a mené à bien les affaires du Conseil, le mois dernier.

Je voudrais également saisir cette occasion pour présenter nos plus cordiales félicitations à M. Boutros Boutros-Ghali, à l'occasion de son élection unanime au poste de Secrétaire général. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans l'exercice de ses lourdes fonctions.

Je salue également la présence du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Ahmed Salim, dont la vaste expérience des affaires mondiales et la connaissance approfondie des Nations Unies nous seront précieuses lors des consultations qui se tiendront parallèlement à cette session.

Qu'il me soit permis de dissiper une petite rumeur malveillante qui m'est parvenue, selon laquelle étant donné la place de la Namibie sur la liste des orateurs, il me reviendrait de donner le dernier mot sur la question. Peu s'en faut. C'est vous, Monsieur le Président, qui aurez toujours le dernier mot au Conseil et nous avons ici le Président de la délégation ministérielle

M. Gurirab (Namibie)

de l'OUA, qui le fera, s'il le faut. Après tout, il s'agit ici d'une réunion organisée pour l'Afrique du Sud et, par conséquent, pour le peuple d'Afrique du Sud lui-même. J'avais pensé que lorsque je parlerais pour la première fois au Conseil de sécurité en tant que Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie, ce serait une occasion très agréable de parler de la mise en application satisfaisante de la résolution 432 (1978) sur la réintégration de Walvis Bay et des îles du littoral dans le reste de la Namibie, question sur laquelle les Gouvernements sud-africain et namibien ont entamé des négociations, l'année dernière. Depuis quelque temps, toutefois, ces négociations s'enlisent en raison de l'attitude habituelle d'obstruction et de désaveu du Gouvernement sud-africain par rapport aux accords précédemment conclus. Il n'est donc pas inconcevable que le Gouvernement namibien soit amené à porter l'affaire devant le Conseil pour que ce dernier l'aide à obtenir au plus tôt la réintégration de ces territoires. Je n'en dirai pas plus pour le moment.

Mais, chose inattendue, au lieu de cela, me voilà maintenant appelé à prononcer ma première déclaration sur la violence tragique en Afrique du Sud. C'est inattendu, car cela fait plus de quatre ans que le Conseil de sécurité a examiné pour la dernière fois la question de l'Afrique du Sud ou toute autre question concernant l'Afrique australe, à l'exception de la dernière session sur la Namibie, en 1989, pour mettre en train l'application de la résolution 435 (1978). Dans l'intervalle, depuis 1988, des événements importants et bienvenus se sont produits en Afrique australe. L'indépendance de la Namibie a été réalisée. Nous avons été les témoins de la fin de la déstabilisation d'Etats indépendants en Afrique australe et du début du processus de paix en Afrique du Sud qui a mené à la création de la CODESA. Nous avons vu des signes encourageants laissant augurer que des changements réels étaient enfin proches. Ces événements ont fait naître de grandes espérances et l'idée que nous allions entrer dans une ère nouvelle de paix, de coopération et de relations de bon voisinage en Afrique australe; nous avons également pensé que ces faits nouveaux viendraient remplacer l'ordre ancien du colonialisme, de l'illégalité, de la déstabilisation et de l'apartheid.

Le Sommet de l'OUA n'a pas demandé la convocation de cette importante session du Conseil de sécurité uniquement pour lancer des accusations légères contre le Gouvernement sud-africain. Non seulement l'OUA et les Etats de la

M. Gurirab (Namibie)

ligne de front se sont félicités de ces événements positifs que je viens d'évoquer, mais ils ont aussi officiellement loué le Gouvernement sud-africain pour avoir pris des mesures dans la bonne direction.

Cette fois-ci, le Sommet de l'OUA a envoyé une délégation ministérielle, avec, à sa tête, le représentant du Président en exercice de l'OUA, afin de présenter au Conseil de sécurité la position de l'Afrique sur la situation en Afrique du Sud, que tous les orateurs ont évoquée jusqu'à présent.

M. Gurirab (Namibie)

Nous, en Namibie, appuyons sans réserve une fin pacifique et négociée de l'apartheid en Afrique du Sud et la création d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. Mais, en même temps, à partir de notre expérience relativement à nos rapports avec les gouvernements sud-africains successifs, durant la lutte, durant les négociations et même pendant la transition, nous maintenons que l'épreuve décisive pour assurer la reprise du processus de la CODESA ne réside pas seulement dans la fin de la violence actuelle elle-même, mais surtout dans la mise en oeuvre de mécanismes efficaces et durables pour empêcher que les forces armées et les unités de sécurité soient utilisées contre les opposants au Gouvernement.

Ainsi, dans le cas de la Namibie, l'exigence était que, avant l'amorce du processus électoral, les éléments de sécurité et autres qui existaient alors devaient être confinés dans leurs quartiers et démobilisés. Cela avait été jugé nécessaire pour garantir un climat exempt de violence et d'intimidation au cours de la période des élections et de l'élaboration de la constitution. A notre avis, des arrangements analogues pourraient être envisagés pour l'Afrique du Sud. Sinon, même si les négociations de la CODESA devaient reprendre dans la situation actuelle, il ne pourrait être assuré qu'elles seraient couronnées de succès.

Toutes les parties représentées à la CODESA ont reçu nos lettres les priant instamment de donner une chance à la paix et d'oeuvrer vigoureusement pour une nouvelle constitution et une nouvelle Afrique du Sud. C'est encore le message que nous leur transmettons.

Dans ce débat, je souhaite affirmer à mon collègue, le Premier Ministre sud-africain, que nous, en Namibie, voulons voir la paix s'instaurer en Afrique du Sud. Nous voulons que de véritables négociations soient entreprises. Nous voulons qu'existe un principe de concessions mutuelles. Nous voulons qu'il y ait un engagement en faveur du gouvernement par la majorité. Nous voulons voir une réconciliation nationale. Et nous aimerions accueillir une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie au sein de la communauté des Etats d'Afrique australe, car ce sont là les idéaux que nous chérissons, qui sont consacrés dans notre propre constitution et qui ont été acceptés par tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et par tous les groupes de notre population.

M. Gurirab (Namibie)

Je sais de quoi je parle. Je me sens particulièrement indigné et furieux, parce que certains des criminels qui sont au service du Gouvernement sud-africain, notamment ceux qui appartiennent à l'unité de tuteurs notoire Koevoet, sont des Namibiens. Moi-même, il y a plus d'un an et à maintes reprises, j'ai appelé l'attention de mon voisin et collègue, le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, sur l'inquiétude que nous causaient le recrutement et le déploiement de citoyens namibiens qui prennent part à la violence politique perpétrée contre nos frères et nos sœurs sud-africains. Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu de réponse. La révélation la plus terrible et la plus bouleversante est que c'est une unité du Koevoet qui a effectué le massacre de Hoipatong.

Notre expérience dans nos rapports avec le Gouvernement sud-africain offre une étude concluante du sens du fair-play et de la bonne foi du Gouvernement sud-africain dans les négociations et dans le respect des accords conclus. Le massacre de Hoipatong et d'autres actes brutaux commis contre des Sud-Africains innocents semblent être une répétition de ce que la Namibie a connu.

Une fois de plus, nous constatons l'absence de crédibilité et la mauvaise foi du Gouvernement sud-africain. La question qui a été posée hier par l'un des orateurs vaut la peine d'être répétée : pourquoi le Gouvernement sud-africain, en ce moment, en temps de paix, et au moment où les négociations intérieures ont déjà commencé, estime-t-il nécessaire de maintenir de colossales forces armées terrestres, maritimes et aériennes, plus diverses unités dites de sécurité, y compris un bataillon de mercenaires internationaux? Nous souhaitons la paix dans notre sous-région - nous ne voulons plus de guerres en Afrique australe. Voilà la question dérangeante à laquelle seul le Gouvernement sud-africain peut répondre de façon satisfaisante.

Lorsque le Président De Klerk a pris la direction du National Party il y a quelque trois ans de cela, et a commencé à faire des déclarations enflammées et constructives, qui inspiraient confiance et qui étaient porteuses d'une nouvelle vision pour l'Afrique du Sud, nous avons pensé alors : voilà un Afrikaner, un politicien courageux et pénétré de sa mission, qui est prêt à faire table rase de l'apartheid et de son passé horrible.

M. Gurirab (Namibie)

Mais nous en sommes de nouveau au même point. Trois ans plus tard, on ne saurait être accusé de cynisme si on pose les questions suivantes :
Qu'y a-t-il de nouveau? Qu'en est-il de l'essentiel?

En 1990, le Gouvernement namibien a jugé bon, inspiré par les vents de changement qui balayaient la sous-région, d'adresser une invitation au Président De Klerk et à ses collègues à se joindre à nous à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de la Namibie le 21 mars 1990.

Depuis lors, nous avons essayé, non sans de graves difficultés, de traiter des affaires avec les dirigeants sud-africains. Comment pourrions-nous faire autrement puisque notre pays est pratiquement devenu une cinquième province du pays de l'ancien colonisateur? D'ailleurs, il reste encore beaucoup de questions à régler entre nous.

M. Gurirab (Namibie)

Nous, en Namibie, appuyons sans réserve une fin pacifique et négociée de l'apartheid en Afrique du Sud et la création d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. Mais, en même temps, à partir de notre expérience relativement à nos rapports avec les gouvernements sud-africains successifs, durant la lutte, durant les négociations et même pendant la transition, nous maintenons que l'épreuve décisive pour assurer la reprise du processus de la CODESA ne réside pas seulement dans la fin de la violence actuelle elle-même, mais surtout dans la mise en oeuvre de mécanismes efficaces et durables pour empêcher que les forces armées et les unités de sécurité soient utilisées contre les opposants au Gouvernement.

Ainsi, dans le cas de la Namibie, l'exigence était que, avant l'amorce du processus électoral, les éléments de sécurité et autres qui existaient alors devaient être confinés dans leurs quartiers et démobilisés. Cela avait été jugé nécessaire pour garantir un climat exempt de violence et d'intimidation au cours de la période des élections et de l'élaboration de la constitution. A notre avis, des arrangements analogues pourraient être envisagés pour l'Afrique du Sud. Sinon, même si les négociations de la CODESA devaient reprendre dans la situation actuelle, il ne pourrait être assuré qu'elles seraient couronnées de succès.

Toutes les parties représentées à la CODESA ont reçu nos lettres les priant instamment de donner une chance à la paix et d'oeuvrer vigoureusement pour une nouvelle constitution et une nouvelle Afrique du Sud. C'est encore le message que nous leur transmettons.

Dans ce débat, je souhaite affirmer à mon collègue, le Premier Ministre sud-africain, que nous, en Namibie, voulons voir la paix s'instaurer en Afrique du Sud. Nous voulons que de véritables négociations soient entreprises. Nous voulons qu'existe un principe de concessions mutuelles. Nous voulons qu'il y ait un engagement en faveur du gouvernement par la majorité. Nous voulons voir une réconciliation nationale. Et nous aimerions accueillir une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie au sein de la communauté des Etats d'Afrique australe, car ce sont là les idéaux que nous chérissons, qui sont consacrés dans notre propre constitution et qui ont été acceptés par tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et par tous les groupes de notre population.

M. Gurirab (Namibie)

Ni la victoire électorale de la South West Africa People's Organization (SWAPO) ni l'institution du gouvernement par la majorité en Namibie n'ont menacé en aucune façon les intérêts et le bien-être d'un groupe minoritaire quelconque en Namibie. La Constitution et les lois du territoire nous protègent tous en tant que citoyens égaux de la République de Namibie.

Le Ministre des affaires extérieures d'Afrique du Sud connaît la société namibienne aussi bien que la sienne et peut confirmer personnellement ce que je viens de dire. Face aux défis, réels ou imaginaires, qu'affronte le Gouvernement sud-africain, celui-ci doit tout d'abord faire preuve de courage et de volonté politique pour pouvoir prendre des décisions audacieuses et fermes qui élimineront tous les obstacles restants et fraieront la voie à une nouvelle Afrique du Sud pacifique.

Dans la même optique, je dois également renouveler un appel aux mouvements de libération sud-africains et à toutes les autres forces démocratiques, celles qui participent à la CODESA ainsi que les autres groupes et formations politiques sud-africains, pour qu'ils évitent la violence et adoptent le processus de négociation. Mais pour cela, la responsabilité fondamentale incombe au Gouvernement sud-africain de prendre immédiatement des mesures concrètes et décisives afin de mettre un terme à la violence tragique, ce qui est une condition préalable à la reprise des négociations. Par ailleurs, la responsabilité particulière incombe aux opprimés eux-mêmes de renforcer et de consolider leur unité dans le cadre du Front patriotique, que notre délégation appuie pleinement.

Ma délégation ne retire aucune satisfaction d'une participation à des polémiques ou à un échange d'invectives. Ce n'est pas le but de notre participation à ce débat. Lorsque l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a inclus la Namibie parmi les pays africains désignés pour participer à ce débat crucial, nous nous sommes sentis honorés et avons considéré qu'il s'agissait d'une devoir patriotique pour nous. La réunion devait être sollicitée parce que la situation qui prévaut maintenant en Afrique du Sud l'exigeait. Je ne crois pas que des discours simples avec des exemples concrets constituent un ennemi du progrès. Au contraire, je considère cela comme une formule permettant de supprimer les obstacles sur la voie de ce progrès.

M. Gurirab (Namibie)

Peut-être s'agit-il d'un signe indiquant à quel point les choses ont changé : nous faisons face à une situation sans précédent en ce qui concerne la participation sud-africaine à cette réunion. Outre les délégations du Gouvernement sud-africain et des mouvements de libération nationale reconnus par les Nations Unies qui ont pris la parole devant le Conseil de sécurité, le Conseil, dans sa sagesse, a décidé d'accorder le privilège d'une intervention devant lui à certaines des parties représentées à la CODESA. Sur cette question, la délégation namibienne n'a aucune objection face à cette situation. Je dois toutefois dire que ce serait navrant et ce serait faire preuve d'une insensibilité extrême, étant donné la grave situation constatée en Afrique du Sud, que de vouloir transformer cette importante réunion du Conseil de sécurité en une séance inutile de parade ou en un terrain d'affrontement pour débattre de questions non réglées à la CODESA.

Ma délégation nourrit le vif espoir que, malgré leurs divisions politiques, tous les patriotes sud-africains sauront, en cette occasion, s'élever au-dessus de la politique partisane et s'efforcer de renouveler leur engagement à faire tout leur possible pour mettre d'abord fin à la violence, et supprimer ensuite tous les obstacles restants qui peuvent, maintenant ou à l'avenir, faire dérailler le processus de paix.

En particulier, ma délégation et moi-même souhaitons demander instamment au Gouvernement sud-africain de ne rien négliger et, en consultation et en coopération avec les autres parties concernées, de faire preuve d'initiative et de courage afin que les négociations puissent reprendre. Il existe de la bonne volonté et de la détermination chez l'OUA et, sans doute, chez d'autres organismes internationaux, pour appuyer tous les efforts sérieux et sincères du Gouvernement sud-africain pour satisfaire aux normes de démocratie et de bonne gestion gouvernementale que la communauté internationale attend de lui.

M. Gurirab (Namibie)

Certaines déclarations qui ont été faites aujourd'hui ne sont pas de mise au Conseil de sécurité. Elles ne contribueront pas au processus de redressement ou de réconciliation en vue de créer un gouvernement provisoire et une assemblée constituante.

L'allégation de la violence noire contre des Noirs est un vieux subterfuge que l'opresseur utilise depuis des siècles pour dénigrer les opposants. Qualifier les victimes de méchants est une astuce aussi vieille que l'histoire du colonialisme et, dans la situation actuelle, que l'apartheid. Nous avons entendu cela il n'y a pas si longtemps au Zimbabwe et, plus récemment, en Namibie. Peut-être faut-il blâmer toutes les parties intéressées, d'une façon ou d'une autre, pour n'importe quelle transgression? L'apartheid n'est toujours pas mort. Les conditions propices à des changements profonds et irréversibles n'existent pas actuellement en Afrique du Sud. Telle est la cause fondamentale de l'apartheid et telle est la cause de la violence que nous constatons aujourd'hui, qui menace de détruire la vie et les biens de la population en Afrique du Sud.

Ce débat et le projet de résolution dont le Conseil est saisi montrent nettement la convergence de vues entre l'OUA et le Conseil de sécurité en ce qui concerne les événements en Afrique du Sud.

J'accueille avec satisfaction les sentiments exprimés par certains membres du Conseil sur l'initiative prise par l'OUA de demander la tenue de cette réunion.

Heureusement, nous notons également que divers organes intergouvernementaux, tels que la Communauté européenne, le Commonwealth et autres, ont déjà pris des initiatives semblables à celles qui ont déjà été prises ou qui sont envisagées par l'OUA et les Nations Unies.

Ce large consensus sans équivoque sur la situation en Afrique du Sud devrait envoyer un message clair et catégorique au Gouvernement sud-africain : d'une part, l'escalade de la violence est inacceptable, et c'est le Gouvernement sud-africain, et lui seul, qui doit y mettre un terme; d'autre part, la volonté existe de contribuer à la normalisation de la situation. Dans ce contexte, le projet de résolution dont le Conseil est saisi, qui renforce la récente résolution de l'OUA, est une première mesure qui

M. Gurirab (Namibie)

contribuera à renforcer le rôle des Nations Unies. Cette mesure devrait être suivie par un mécanisme plus permanent : un groupe de surveillance qui restera dans le pays jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution.

Ma délégation note également avec satisfaction que le projet de résolution sera adopté par consensus et que les dispositions des paragraphes spécifiques du dispositif, notamment celles du paragraphe 4, seront mises en oeuvre immédiatement après la fin du débat. Point n'est besoin de souligner que, à cet égard, le Conseil de sécurité restera saisi de la question jusqu'à l'instauration d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale sur la base d'élections libres et d'une nouvelle constitution.

Pour terminer, je voudrais remercier à nouveau les membres du Conseil d'avoir rapidement acquiescé à la demande de l'OUA de convoquer cette réunion.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Namibie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Le Ministre des affaires étrangères du Zimbabwe, S. E. M. Nathan Shamuyarira a demandé à prendre la parole. Je la lui donne.

M. SHAMUYARIRA (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais faire une observation quant à une remarque faite ce matin par le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud dans sa longue déclaration que je ne saurais manquer de relever ou de corriger. Il a dit que :

"l'Alliance ANC/Communist Party avait donné des instructions à son représentant à Harare pour qu'il transporte des armes stockées à Mashvinga, au Zimbabwe, à la frontière nord du Transvaal, afin de les faire passer en Afrique du Sud. Ces armes comprenaient des fusils automatiques, des lanceurs de grenades et devaient être transportées avec l'aide de l'armée du Zimbabwe." (supra, p. 14/15)

Je tiens à informer le Conseil que les informations données à M. Botha sont totalement fausses et dépourvues de tout fondement. Le Zimbabwe n'a sur son sol, aucune arme destinée à l'Afrique du Sud, et l'Armée nationale du Zimbabwe n'a jamais aidé ni l'African National Congress of South Africa (ANC) ni le Pan Africanist Congress of Azania (PAC) ni aucune autre organisation en Afrique du Sud à transporter des armes à destination de l'Afrique du Sud.

M. Shamuyarira (Zimbabwe)

Le Zimbabwe soutient la lutte politique des mouvements de libération en Afrique du Sud et les forces démocratiques en général, mais il ne s'est jamais engagé dans le conflit armé ni dans les actes de violence qui sont perpétrés dans ce pays. Tout au contraire, nous avons condamné tous les actes de violence et engagé toutes les parties à négocier pacifiquement pour mettre un terme à l'apartheid et pour transférer le pouvoir. Voilà pourquoi cette déclaration est complètement fautive, et j'ai tenu à le dire aux membres du Conseil.

Mais puisque j'ai la parole, je voudrais faire quelques brèves observations, qui ne demanderont pas plus de deux ou trois minutes. Je sais qu'il est tard et que beaucoup a déjà été dit. Mon collègue, le Ministre des affaires étrangères de la Namibie, a dit diverses choses en résumé que j'aurais voulu dire aussi. De toutes les déclarations qui ont été faites aujourd'hui semble se dégager un appui au projet de résolution dont nous sommes saisis, qui va être adopté par consensus. Nous nous félicitons qu'il n'y ait pas d'opposition à ce projet de résolution, y compris les paragraphes du dispositif, mais il y a deux questions qui doivent être relevées et qui se dégagent de la discussion d'aujourd'hui.

D'une part, il faut qu'il y ait un arbitre de la situation en Afrique du Sud. Le Conseil, en particulier, et l'Organisation des Nations Unies, en général, doivent envisager un rôle un peu plus vaste pour le Représentant spécial. Les groupes en Afrique du Sud sont déjà engagés dans une lutte de pouvoir pour occuper une position dominante à la fin du processus, ce qui est normal. M. Botha nous a dit qu'il aimerait que son Parti nationaliste recrute un large nombre de partisans noirs et devienne le parti dominant. C'est aussi tout à fait normal, et d'autres partis chercheront à en faire autant. Mais ce qu'il faut éviter, c'est que M. Botha lui-même, qui est un des acteurs sur la scène politique en Afrique du Sud et qui cherche à donner l'avantage à son parti, soit aussi l'arbitre de la situation et de ce que les autres parties peuvent ou ne peuvent pas faire. Je crois qu'il y a là une anomalie que le Conseil est à même d'apprécier, et que nous devrions rechercher une façon de surveiller ou d'arbitrer ce processus.

M. Shamuyarira (Zimbabwe)

Le deuxième facteur qui s'est clairement dégagé dans les débats d'aujourd'hui est celui-ci : tout en acceptant ce qui a été dit par plusieurs des dirigeants qui ont pris la parole ce matin au nom de divers groupes traditionnels et tribaux - nous avons entendu des déclarations des porte-parole du KwaZulu, du Bophuthatswana et du Ciskei ce matin, et du Transkei, du Kwandebele et de Kangwane cet après-midi -, l'on se demande dans quelle mesure ces personnes parlent au nom de leur tribu ou de leur population. Ils ont affirmé ici que l'African National Congress (ANC) ne parle pas au nom de tous les Noirs d'Afrique du Sud. Je pense qu'ils accepteraient aussi qu'ils ne parlent pas nécessairement eux-mêmes au nom de toute la population de leur région.

Comment savons-nous, et comment déterminons-nous alors les souhaits de la population de ces régions? M. Botha nous a parlé du référendum que les Blancs ont eu en mars, et il a dit qu'il avait fermé le chapitre de l'apartheid. Et les Noirs alors, qui n'ont pas pu voter en mars dernier? De toute évidence, nous avons besoin d'un moyen de vérifier l'acceptabilité, un moyen permettant de mesurer la force de l'opinion des non-Blancs, ou de ceux qui n'ont pas pu voter en mars dernier, pour obtenir des points de vue réels et des renseignements réels sur ce sujet.

Lorsque le Chef du KwaZulu parle, au nom de combien de Zoulous parle-t-il? Il présente les Zoulous comme la nation la plus large, et c'est peut-être vrai. Mais au nom de combien d'entre eux parle-t-il? Je connais des Sud-Africains qui parlent le zoulou, des amis, qui sont membres de l'ANC, et d'autres qui sont membres du Pan Africanist Congress of Azania (PAC), et d'autres encore qui sont membres de Congress of South African Trade Unions (COSATU) et d'autres organisations.

Il faut donc, dans le travail que nous allons entreprendre, mettre au point un moyen de vérifier l'acceptabilité, un moyen de savoir ce que pense la population noire, pour pouvoir parvenir à une solution réaliste.

Je voulais simplement parler de ces deux points en passant.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Cap-Vert.

Depuis de nombreuses années, l'oppression causée par l'apartheid a fait à plusieurs reprises l'objet de condamnations de la part des Nations Unies et de

Le Président

la communauté internationale. Ce Conseil et l'Assemblée générale ont à plusieurs reprises examiné et rejeté les politiques racistes qui ont pendant trop longtemps privé la majorité de la population sud-africaine de ses droits les plus fondamentaux pour des motifs de race.

La résistance interne acharnée à ces politiques odieuses et l'isolement international du régime de l'apartheid ont mis en marche un processus de changement qui a conduit à une évolution politique importante en Afrique du Sud et à des négociations pour une Afrique du Sud démocratique. Les pourparlers dans le cadre de la CODESA représentent sans aucun doute un grand pas en avant dans le processus visant à abolir les vestiges de l'apartheid et à créer une Afrique du Sud démocratique et stable.

Tout comme le reste du monde, mon pays attache la plus grande importance au processus de la CODESA et suit les pourparlers avec beaucoup d'espoir. Les problèmes actuels qui ont mené à la suspension des négociations nous préoccupent donc sérieusement.

Nous pensons fermement qu'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie est la seule option viable. Pour atteindre cet objectif, toutes les parties concernées doivent faire tout leur possible.

Le climat de violence, qui semble se faire jour en Afrique du Sud, constitue sans aucun doute un obstacle majeur à la réalisation de cet objectif et menace de faire dérailler les négociations dans le cadre de la CODESA dont le pays a tant besoin.

Le temps est venu de réagir de façon sérieuse, persistante et efficace à ces vagues de violence, dont l'effet perturbateur assombrit l'avenir de l'Afrique du Sud harmonieuse que nous souhaitons tant. Nous demandons instamment au Gouvernement, qui est responsable du maintien de l'ordre public, de prendre toutes les mesures efficaces nécessaires pour réduire et endiguer la violence. Nous encourageons toutes les parties concernées à contribuer à la création d'un climat de non-violence qui facilitera les négociations menant à une Afrique du Sud démocratique.

A notre avis, la violence n'est dans l'intérêt de personne en Afrique du Sud. Non seulement, elle compromet les perspectives de négociations, mais elle engendre la haine qui, au bout du compte, déchirera encore davantage la société sud-africaine.

Le Président

Nous sommes convaincus qu'il est de l'intérêt vital de tous les Sud-Africains, quelles que soient leur race ou leur affiliation politique, d'hériter, des cendres de l'apartheid, d'une Afrique du Sud stable, juste, pacifique et démocratique.

La situation en Afrique du Sud en est à un tournant crucial, qui nécessite de la modération et une approche délicate. Le besoin de stabilité et d'harmonie dans le pays exige qu'on surmonte les difficultés actuelles dès que possible, pour permettre une reprise rapide des négociations en vue d'une Afrique du Sud démocratique.

L'Afrique du Sud est un pays trop précieux pour nous tous, et notamment pour nous, les Africains. Son destin est au coeur même de l'avenir de notre continent comme nous l'envisageons, et sa population nourrit des espoirs légitimes qui sont si chers à notre passé collectif en Afrique.

C'est donc animés d'un sentiment profond d'intérêt partagé et de préoccupation fraternelle que nous espérons voir se régler dès que possible le problème de la violence sous tous ses aspects, et voir reprendre les négociations en vue d'une Afrique du Sud démocratique.

Nous étions heureux d'avoir ici parmi nous des dirigeants politiques très importants de ce pays. Leur témoignage a été très utile pour nous tous. Nous rendons un hommage particulier à M. Nelson Mandela, dont la vie symbolise la lutte contre l'apartheid et dont la sagesse politique et les qualités d'homme d'Etat sont un atout majeur dans les efforts visant à définir la scène politique sud-africaine.

Nous espérons que le projet de résolution que ce Conseil va bientôt adopter contribuera à endiguer la violence en Afrique du Sud et aidera à la reprise des négociations.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que tel est le cas.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Avant de mettre ce projet de résolution aux voix, je vais donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations avant le vote.

M. NOTERDAEME (Belgique) : L'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de débattre de la situation en Afrique du Sud survient à un moment critique dans l'histoire de ce pays. La Belgique, de pair avec la communauté internationale tout entière, avait mis de grands espoirs dans le processus de démocratisation entamée avec la CODESA.

Ces espoirs s'étaient exprimés lors de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale par l'adoption d'une résolution sur la situation en Afrique du Sud qui me semblait faire justice au désir de paix et de réforme des principales forces politiques dans le pays.

La recrudescence de la violence aveugle est venue perturber brutalement cette évolution. La Belgique a immédiatement manifesté sa profonde consternation face aux événements de Boipatong, et sa tristesse devant le nombre des victimes innocentes de ce massacre.

Nous refusons cependant d'admettre que ce deuil puisse également être celui du processus de démocratisation tout entier.

M. Noterdaeme (Belgique)

Nous en appelons à toutes les parties pour qu'elles respectent scrupuleusement les engagements pris lors de la signature de l'Accord national de paix de septembre 1991. Nous demandons au Gouvernement sud-africain de ne ménager aucun effort pour faire toute la lumière sur les événements de Boipatong et pour inculper tous les responsables de cette tragédie. Nous demandons aussi à toutes les forces politiques du pays de faire preuve de la responsabilité nécessaire dans le processus actuel de réforme de l'Afrique du Sud, et de s'abstenir de tout acte qui pourrait encore aggraver la situation. En même temps, nous sommes conscients du fait que cette situation trouve ses racines profondes dans les injustices du passé; nous nous retenons, par conséquent, de ne blâmer que les auteurs directs de la violence, car la violence est enracinée non seulement dans un système politique inadéquat, mais plus profondément encore dans des situations sociales inacceptables qui étaient le corollaire de ce système. Il serait donc doublement tragique que les événements de Boipatong arrêtent le processus de démocratisation alors qu'ils en illustrent précisément la nécessité impérieuse.

Le Conseil est saisi d'un projet de résolution sur la situation en Afrique du Sud; ma délégation a veillé à ce que la résolution qui sera bientôt adoptée soit un texte bien équilibré et en rapport avec la réalité.

Certaines références à des textes antérieurs me semblent cependant anachroniques. Quel que soit le caractère tragique de cet événement récent, notre Conseil se doit de reconnaître le chemin parcouru. Quant au mandat à confier au Secrétaire général, il nous semble important de ne pas perdre de vue que le processus de démocratisation est tout d'abord un processus intérieur et de caractère national. Nous voulons encourager une reprise du dialogue, non la mise sous tutelle de celui-ci.

Au cours des dernières années, des pas importants et courageux, aux conséquences irréversibles, ont été accomplis dans la voie du démantèlement de l'apartheid. Mais il est évident que cette évolution n'a de sens que si elle est menée à son terme dans le meilleur délai possible. En effet, d'autres tâches tout aussi pressantes attendent les dirigeants de la nouvelle Afrique du Sud : celles de forger dans l'unité une nouvelle nation démocratique et non raciale et de contribuer, en même temps, au renouveau économique, social, culturel et politique du continent africain tout entier.

M. HOHENFELLNER (Autriche) (interprétation de l'anglais) :

L'Autriche n'a pas eu la possibilité de faire connaître ses vues sur la question de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité depuis octobre 1974. En effet, le Conseil n'a pas traité de cette question depuis plus de trois ans. Ce débat est donc opportun, et nous nous en félicitons.

Nous nous félicitons aussi du niveau élevé de participation au débat et, en particulier, nous nous félicitons de la présence de tant de ministres des affaires étrangères africains, y compris le Ministre des affaires étrangères du Sénégal et le Ministre des affaires étrangères du Zimbabwe, qui sont encore avec nous ce soir, et, bien sûr, M. Nelson Mandela, ce qui témoigne de l'importance que les dirigeants africains attachent au Conseil de sécurité et à nos travaux.

Ces dernières années, de nombreuses choses ont changé en Afrique du Sud. La plupart des changements ont été positifs. Je fais allusion ici, bien sûr, au démantèlement de ce que l'on a appelé les piliers de l'apartheid. Cependant, beaucoup reste à faire avant que nous puissions véritablement parler d'une nouvelle Afrique du Sud, démocratique, non raciale et unie. Parmi les problèmes pendants qui doivent être traités avant que l'objectif clef d'une nouvelle constitution puisse être atteint, un accord sur les mécanismes d'élaboration de cette constitution et d'organisation du processus de transition revêt une importance extrême. C'est pourquoi nous nous félicitons des négociations dans le cadre de la CODESA, et c'est pourquoi aussi nous prions instamment toutes les parties de les reprendre rapidement et de bonne foi. Il n'y a pas d'autre option viable pour s'acheminer vers des négociations pacifiques.

Il revient aux Sud-Africains eux-mêmes de façonner leur pays, leur société et leurs institutions. Une nouvelle constitution devrait contenir des garanties de contrôle assorties de garde-fous, et devrait décentraliser le pouvoir et assurer une représentation juste de toutes les couches de la société.

Entre-temps, à la demande des parties intéressées, la communauté internationale peut et devrait jouer un rôle en encourageant et en appuyant le processus de changement en Afrique du Sud. C'est pourquoi notre débat au Conseil est important et c'est pourquoi nos décisions sont importantes. C'est

M. Hohenfellner (Autriche)

aussi pourquoi l'Autriche appuie l'idée de donner au Secrétaire général un mandat lui permettant d'utiliser ses bons offices en vue de la création de conditions favorables à d'autres progrès.

Au début de mon intervention, j'ai parlé des changements positifs qui ont eu lieu récemment en Afrique du Sud. Hélas, il y a également eu une vague de violence, dont le point culminant a été le massacre de Boipatong. Nous partageons le chagrin des familles des disparus, et nous sommes profondément préoccupés par les conséquences du massacre.

Parmi d'autres causes, cette violence puise ses racines dans un système politique et social très fragmenté qui rend très difficile l'émergence d'une culture politique de tolérance et de compromis mutuel. En outre, les autorités administratives et judiciaires ne sont pas respectées car on ne leur fait pas confiance.

Il n'y a aucun moyen pour le Gouvernement sud-africain d'échapper à la responsabilité principale qui lui incombe de protéger la vie et les biens de chaque Sud-Africain. L'Accord national de paix adopté l'année dernière pour mettre un terme à la vague de violence n'a pas donné les résultats attendus. A la demande des parties, la communauté internationale pourrait leur apporter son aide. L'Autriche a déjà demandé une enquête impartiale sur la violence récente afin que les criminels soient traduits en justice. Cela permettrait la création d'un climat de confiance en Afrique du Sud.

J'ai commencé ma déclaration en faisant allusion à l'importance que le Conseil attache à l'examen de la question de l'Afrique du Sud. Pour terminer, je dirai que le fait que le Conseil a été saisi de cette question témoigne de notre conviction croissante que, comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport très utile intitulé "Agenda pour la paix", notre objectif doit être d'examiner les causes les plus profondes de conflit : le désespoir économique, l'injustice sociale et l'oppression politique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je vais maintenant mettre le projet de résolution S/24288 aux voix.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour : Autriche, Belgique, Cap-Vert, Chine, Equateur,
France, Hongrie, Inde, Japon, Maroc, Fédération de Russie,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
Etats-Unis d'Amérique, Venezuela, Zimbabwe.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution a donc été adopté à l'unanimité en tant que résolution 765 (1992).

Le Ministre des affaires étrangères du Sénégal, S. E. M. Djibo Ka, a demandé à prendre la parole. J'invite Son Excellence à faire sa déclaration.

M. KA (Sénégal) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine, représentant le Président Abdou Diouf, Président en exercice de l'OUA, vous exprimer nos sincères remerciements pour la diligence, la rigueur et l'intelligence avec lesquelles vous avez conduit les délibérations du Conseil sur une question cruciale pour l'Afrique. Nous sommes particulièrement satisfaits de ce vaste débat, profond, sérieux, consacré essentiellement à la situation en Afrique du Sud qui traverse des moments décisifs dans sa vie, dans son histoire. Voilà pourquoi le nombre impressionnant d'intervenants dans ce débat nous a réconfortés.

M. Ka (Sénégal)

Et je voudrais, au nom de mes collègues, m'exprimant au nom du Président Abdou Diouf, prendre l'engagement solennel que l'Organisation de l'unité africaine apportera au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Afrique du Sud, toute la collaboration loyalement, franchement, sincèrement, dans l'accomplissement de sa haute mission.

Je voudrais exprimer, enfin, l'espoir que ce jour marque une page nouvelle pour l'Afrique du Sud, résolument engagée, grâce à la solidarité internationale et à la solidarité africaine, dans une transition pacifique démocratique irréversible pour l'avènement, sous peu de temps, d'une Afrique du Sud non raciale, démocratique, bâtie sur l'état de droit.

Le PRÉSIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Sénégal de ses aimables paroles à mon endroit.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé, à ce stade, l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 30.